

CHAPITRE QUATRIÈME

L'arrivée du premier curé et l'organisation de la vie paroissiale

Sur le fond du drame qui se déroule à travers les arbres sciés, les souches déracinées, et le fouillis des premiers labours, la noble figure du prêtre se dessine en relief.
(Mgr L.-A. Paquet)

Le premier curé, M. A. Laporte. — Ouverture des registres paroissiaux. — Chapelle temporaire. — Première chapelle. — Visite pastorale. — Associations religieuses. — Prônes. — Départ du Père Raynel, s.j. — Une mission en progrès. —

Un évêque français, Mgr Landrieux, lors d'un voyage au Canada, avait vu dans *la paroisse canadienne* le secret de notre survivance et de notre vitalité. De retour dans son pays d'outre-mer, il donnait cet éloquent témoignage : « C'est la paroisse qui a fait le Canada et qui l'a conservé. Elle a assuré l'expansion de la race. Elle est l'arche de salut de l'âme canadienne. Elle est encore l'armature de la société, surtout dans les campagnes... »

Convaincu de cette force vitale pour l'Église et pour la patrie, l'évêque d'Ottawa, sa Grandeur Mgr Duhamel, vrai patriote et surtout ardent apôtre de Dieu, mettra tout son cœur et son zèle de pasteur à organiser de nouvelles paroisses par souci du règne de Dieu et du bien des âmes.

On a écrit et avec justesse que « les éléments constitutifs d'une paroisse sont le curé, l'église, les paroissiens et le territoire ». Pour répondre à ces exigences, il manquait donc à la mission de *La Nativité*, le prêtre qui dirige et prend soin des âmes, puis la maison de Dieu.

Devant les débuts prometteurs de cette jeune chrétienté, le chef spirituel du diocèse décide de lui donner un curé. Il obtient du diocèse de Montréal un prêtre qui ira guider les destinées de cette jeune colonie : Monsieur l'abbé Arcade Laporte arrive alors à la Chute-aux-Iroquois, le 29 octobre 1880, comme premier curé.

« Né le 16 mars 1833, à Montréal, de Joseph-Antoine Laporte

et de Josephte Sauvage, il fut ordonné prêtre le 8 novembre 1863. Professeur au collège de l'Assomption (1863-1869), vicaire à Terrebonne (1869-70), curé de Rawdon (1870-73), de Ste-Emélie (1873-76), de Châteauguay (1876-79), vicaire à Saint-Henri de Montréal (1879-80), monsieur l'abbé Laporte apporte donc une longue expérience, en plus de son inlassable dévouement et de son zèle apostolique. Pour ces chrétiens à la foi simple et vive, le prêtre c'est avant tout l'homme de Dieu. Aussi, ils le reçoivent avec amour, joie et piété. Ils auront désormais un père à qui ils pourront raconter leur détresse comme leurs espoirs ».

L'arrivée du premier curé va consacrer l'effort des premiers colons et donner l'unité chrétienne à ces foyers groupés sur ce coin de terre. Grâce à l'union du prêtre et des défricheurs, une église de plus va bientôt abriter le Dieu de l'Eucharistie et Lui permettre de demeurer au milieu des siens ; une paroisse de plus vient accroître le diocèse d'Ottawa, en attendant d'être l'une des plus importantes du diocèse de Mont-Laurier.

L'intense activité qui règne dans cette mission, qui comptera bientôt 53 familles, 250 âmes, et les nombreux arrivants qu'on y accueille sans cesse est un heureux augure pour son développement. Le nouveau pasteur a vite saisi l'ampleur de la tâche qui lui est confiée et il la prend à cœur. Malgré les difficultés inhérentes à une colonie toute neuve il organise aussitôt et met en marche la vraie vie paroissiale.

Ouverture des registres paroissiaux

Les registres paroissiaux s'ouvrent le 23 novembre 1880. Voici les trois premiers baptêmes : Joseph-Frédéric Nantel, fils de Joseph Nantel, cultivateur et de Éphésie Paquet ; parrain Jean-Baptiste Paquet, cultivateur, marraine Lyanthe Richard, son épouse. A. Laporte, curé. Le 21 décembre 1880 : Joseph-Antonio Bélanger, fils de Alphonse Bélanger, cultivateur, et de Émilie Filion ; parrain Damasc Labelle, cultivateur, marraine Flavie Richer, son épouse. A. Laporte, curé. Le 20 mars 1881 : Joseph-Édouard Bock, fils de Ariste Bock, marchand, et de Denise Villeneuve ; parrain Zothique Thérien, propriétaire du moulin de cette paroisse, marraine Clara Brazeau, son épouse. A. Laporte, curé.

Les trois premiers couples à unir leur destinée dans le saint état du mariage, à la Chute-aux-Iroquois, sont :

- Charles Martin, cultivateur à la Chute-aux-Iroquois, fils majeur de Louis Martin et de Adèle Gauthier (de Saint-Jérôme) ;
et Agnès Bigras, fille mineure de Louis Bigras et de Narcisse Bouchard, de la Chute-aux-Iroquois, mariés le 17 janvier 1881.
- Pierre Simard, de Saint-Jovite, domicilié à la Chute-aux-Iroquois, veuf majeur de feu Angélique Mathe ;
et Geneviève Brunet, de La Conception, veuve majeure de feu Jean Bresleyne, mariés le 25 avril 1881.
- Théodule Bélisle, cultivateur de La Conception, fils mineur de Marcel Bélisle et de Céline Gauvette ;
et Marie-Louise St-Aubin, fille mineure de Pierre St-Aubin et de Philomène Nantel, de la Chute-aux-Iroquois, mariés le 30 mai 1881.

Les trois premières sépultures sont données respectivement, le 28 avril 1881, à Marie-Louise Nantel, décédée à l'âge de 16 ans et 11 mois, fille de Jean-Baptiste Nantel et de Elyanthe Richard ;

le 20 juillet 1881, à Victoire Grigon, décédée à l'âge de 69 ans, épouse de feu Basile Boileau (de L'Annonciation) ;

le 30 août 1881, à Joseph-Octave Cléroux, décédé à l'âge de 6 ans et 7 mois, fils de Octave Cléroux et de Mélina Boivin.

Une maison privée sert de chapelle temporaire

M. le curé Laporte sait que les aspirations religieuses et morales du Canadien français catholique, surtout du colon, ne trouvent leur épanouissement que dans le cadre paroissial, et que l'un des principaux éléments constitutifs d'une paroisse c'est l'église. Il faut donc en bâtir une au plus tôt. Comme la corporation de marguilliers n'existe pas dans le diocèse d'Ottawa, sans tarder, il fait lui-même les démarches nécessaires pour la construction d'une chapelle et d'un presbytère. En attendant la réalisation de ce projet, la maison de Zothique Therrien (près du pont, l'endroit où s'élève aujourd'hui le Château des Rapides) a l'insigne privilège de servir de chapelle temporaire.

C'est là, que chaque dimanche, de novembre 1880 à janvier 1882, s'assemble la jeune communauté, qui compte plus de cinquante familles. Chaque matin, le nouveau pasteur y célèbre le Saint Sacri-

fiée. La famille Therrien a l'honneur et la joie de lui donner temporairement l'hospitalité. Cette maison devint bientôt la propriété d'un sympathique français, M. Ulysse Dyonnet.

Construction de la première chapelle

Entre temps, le site de la future chapelle est choisi sur l'un des lots que la prévoyance de l'évêque d'Ottawa avait réservés pour la fabrique ; elle sera érigée à quelques pieds à peine de l'emplacement de l'église actuelle, du côté du couvent actuel.

Un historien de cette région, au chapitre de la paroisse de Labelle, nous fournit de précieux renseignements sur ce point : « La chapelle fut bâtie avec les subsides de la société de colonisation de Montréal. C'est l'étage supérieur d'une grande mais pauvre bâtisse, dont le rez-de-chaussée sert de presbytère. Toutes les chapelles de la région ont été construites sur le même plan, imaginé par le curé Labelle, dans la pensée que, plus tard, ces constructions pourraient être transformées en presbytère. Mgr Duhamel, de son côté, a toujours eu soin d'acquiescer pour l'église un lot de terre considérable, en prévision de l'avenir. Celui de Labelle comprend deux cents arpents »¹. Il va sans dire que l'octroi accordé par la société de colonisation n'était pas suffisant.

Les colons, heureux de savoir qu'ils auront enfin leur église, répondent généreusement à l'appel de leur curé. Pour ne pas trop grever le maigre budget de la mission, ils fournissent le bois et une grande partie de la main-d'œuvre. Les travaux commencés au cours du printemps de 1881 avancent rapidement. Tout en surveillant cette construction, M. le curé Laporte se donne à son ministère paroissial. Une fois par mois, il se rend en voiture à la mission de l'Annonciation pour y célébrer la messe chez un colon, car il n'y avait là ni prêtre ni chapelle.

En septembre de la même année, l'extérieur sera presque terminé puisqu'on recevra l'évêque à la porte de la chapelle, et on prévoit de finir pour l'hiver.

Première visite pastorale, en 1881

Le 10 septembre, en effet, c'est fête inaccoutumée dans la jeune mission de *La Nativité* qui fait partie alors du diocèse d'Ottawa

1. *Histoire de la Colonisation dans la Vallée de l'Ottawa* par R.P. De Barbezieux, o.f.m. (1897), Tome II, p. 342.



Sa Grandeur
Mgr Duhamel,
évêque d'Ottawa.



La chapelle terminée en 1882.

(car celui de Mont-Laurier ne sera formé qu'en 1913) : elle reçoit son évêque, sa Grandeur Mgr Joseph-Thomas Duhamel.

Si on songe aux rudes conditions des chemins de terre à travers les montagnes, à ce moment-là, on peut s'imaginer un peu ce que représente de fatigues et ce qu'exige d'endurance pour cet évêque, qui vient d'Ottawa, la visite pastorale de ces colonies naissantes.

Mais il n'est pas homme à se laisser vaincre par les difficultés, surtout quand il y va du bien des âmes et des paroisses. Voici en quelques lignes la stature morale de ce chef spirituel intimement lié aux origines de notre paroisse : « Homme de travail méthodique, administrateur prudent, évêque rempli d'un grand zèle pour le bien, il dirigera avec un merveilleux succès l'organisation des paroisses dans le vaste diocèse confié à sa charge »¹.

Laissons ce digne pasteur nous faire rapport de sa visite et nous révéler des détails précis et intéressants sur l'état de cette mission toute récente :

« Le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-un, Nous sommes arrivé dans cette mission de la Nativité de la B. V. Marie pour donner aux colons du canton Joly les exercices de la Visite Épiscopale.

« Le Révérend A. Laporte qui s'est dévoué à l'œuvre de la colonisation nous attendait à la porte de la chapelle avec tous ceux de ses paroissiens qui sont établis à proximité. Ce Révérend Monsieur a fixé sa résidence dans ce canton au mois de novembre dernier et il travaille avec zèle et un dévouement sans bornes, à l'œuvre si patriotique et si catholique qu'il a entreprise. Dimanche, le onze, qui est, cette année, le quatorzième après la Pentecôte. Nous avons administré le sacrement de la Confirmation, et prêché sur ce texte de l'Évangile du jour : NEMO POTEST DUOBUS DOMINIS SERVIRE. Nous avons mis ces nouveaux colons en garde contre l'inconstance, le découragement, l'orgueil qui, souvent porte les Canadiens à refuser de suivre les bons conseils de leurs pasteurs, l'amour du luxe qui empêche notre peuple d'acquérir cette prospérité que son travail intelligent lui assurerait facilement, et principalement contre l'usage im-

1. J.-A. Dérôme, dans *Galerie canadienne de portraits historiques*. L'auteur ajoute : « Pendant sa longue carrière épiscopale de 34 ans, Mgr Duhamel mérita la confiance et le respect de toute la population d'Ottawa, sans distinction de races et de langues. Son prestige et sa clairvoyance lui donnèrent une grande influence dans les affaires religieuses du pays, et il comptera au nombre de ses plus méritants prélats. Il mourut le 5 juin 1909. » Mgr Duhamel fut le deuxième évêque d'Ottawa. En 1886, il reçut le titre d'archevêque.

modéré des boissons enivrantes dont les mauvais effets sont tout à fait pernicieux. Nous les avons exhorté à pratiquer les vertus opposées à ces défauts et à ces vices par lesquels le démon s'efforcera de se les assujétir comme esclaves. Nous avons terminé notre instruction en les suppliant de mener une vie tout à fait chrétienne et de se montrer constamment bons citoyens et bons catholiques...

« Nous avons confiance qu'avant la saison rigoureuse la chapelle et le logement du prêtre qui sont la seule et même bâtisse, seront suffisamment terminés pour y faire les offices et recevoir le curé.

« Ici aussi, c'est au Révérend A. Labelle et à la société de Colonisation du diocèse de Montréal que revient l'honneur de l'établissement de cette nouvelle mission.

« Cette société a contribué jusqu'au montant de *huit cents piastres*.

« La population du canton Joly est de cinquante-trois familles, deux cent cinquante âmes et cent quarante-quatre communians.

« Les comptes devront être tous dans la forme prescrite par l'Appendice ou Rituel.

« Donné à la Nativité de la Chute-aux-Iroquois ce treizième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-un ».

Quelques mois après cette bienfaisante visite, le souhait exprimé par l'évêque se réalise : au début de janvier 1882, la chapelle s'ouvre au culte et monsieur le curé prend possession de son logis. On a fait diligence, mais on ne connaissait peut-être pas suffisamment les lois de l'architecture, comme l'avenir le prouvera.

La paroisse a maintenant son foyer de prières, sa maison de Dieu, qui sera l'âme vivifiante de cette colonie. Sous ce modeste toit, le Roi de l'Eucharistie vivra au milieu de ses enfants durant vingt ans, jusqu'au jour où la paroisse devenue florissante, lui bâtira le magnifique temple de pierre que nous admirons aujourd'hui.

Mais monsieur l'abbé Laporte ne pourra bénéficier bien longtemps de son œuvre puisqu'il est rappelé par l'autorité diocésaine au début de juin.¹

1. Il achète une terre à la Chute-aux-Iroquois, qu'il cultivera durant quelques années, probablement pour rétablir sa santé. Puis, regagnant le diocèse de Montréal, il devient successivement curé de Sainte-Monique (1885-87), de Chertsey (1887-89), de Repentigny (1889-93), de Saint-Augustin (1893-99) ; En 1899, il se retire au Collège de l'Assomption, où il meurt le 14 février 1920. Ses restes reposent dans la crypte du Collège. (Voir : Histoire du collège de l'Assomption, par A. Forget, ptre, p. 493).

Mission temporaire des Pères Jésuites

Quelques années plus tôt, en 1878, le curé Labelle, toujours soucieux du bien des âmes de ses chers colons, avait intéressé la Compagnie de Jésus à ses projets de colonisation et avait obtenu leur concours pour les missions du Nord. Quand donc la cure de la Chute-aux-Iroquois devint vacante c'est à la porte des Jésuites que l'on alla frapper pour trouver un remplaçant. Le R.P. Jean Raynel, S.J., un français, vint prendre charge de la paroisse, assisté, un mois plus tard, du R.P. Victor Hudon, S.J. Le père Raynel, né à Teurteville, diocèse de Coutances, en France, le 9 juin 1822, fut ordonné le 24 mai 1847. Il vint au Canada en 1853 ; après seize ans de ministère dans le clergé séculier, il entra chez les Jésuites en 1869. Son compagnon, le R.P. Victor Hudon, canadien de naissance, naquit à Montréal, le 12 février 1846, de Victor Hudon et de Marie Godard. Après son entrée dans la Compagnie de Jésus, il fit un séjour d'études en France, où il fut ordonné, à Laval le 9 septembre 1877, en même temps que son frère aîné, Hyacinthe-Narcisse, de la même communauté. De retour au Canada, il se voua à l'enseignement au Collège Sainte-Marie, à Montréal. C'est de là qu'il fut appelé à se rendre à la Chute-aux-Iroquois.

Arrivé à la Nativité, le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, le 16 juin 1882, le Père Raynel fait le premier office solennel le jour de la solennité de cette fête ; « j'ai mis ma personne, mes œuvres et mes missions sous la protection spéciale du Sacré-Cœur », écrira-t-il à son supérieur. Il agit donc en bon jésuite en consacrant sa mission à cette dévotion vitale.

Dans quel état trouvera-t-il ce nouveau poste ? Quelles seront ses conditions de vie ? Écoutons le père lui-même nous le dire dans les notes historiques qu'il a laissées : « J'ai pris possession des Missions confiées à la Compagnie de Jésus dans la vallée d'Ottawa, en m'établissant à la Chute-aux-Iroquois, canton Joly, mission de la Nativité.

« En arrivant là, j'ai trouvé une bâtisse de 60 X 30 pieds dont le bas est destiné à la résidence du prêtre et le haut à la chapelle. Laquelle bâtisse tombe déjà en ruine quoiqu'elle ne soit pas finie et qu'elle existe seulement depuis six mois. Dans la partie destinée au logement du prêtre, il n'y avait aucun mobilier, pas même un petit bloc de bois pour s'asseoir. Sur ma demande de la veille, lundi 26 juin, 20 à 25

hommes sont venus mettre des piliers d'appui contre la bâtisse pour l'empêcher de tomber.

« La chapelle est très pauvre en linges et en ornements. Dès le commencement, j'ai fait poser des madriers sur des blocs de bois dans la chapelle, en guise de bancs, qui ont été bien loués. Le montant du loyer des bancs et d'une souscription volontaire a été employé à payer une partie des frais de culte et de réparations à la maison.

« Le jeudi 6 juillet, le Père Victor Hudon est arrivé de Montréal pour résider ici et m'aider dans la desserte des Cantons Joly, Marchand et Clyde.

« Il n'y a pas d'écurie. J'ai emprunté celle d'un colon pour l'hivernement du cheval et d'une vache que j'ai achetée de moitié avec le colon, étant trop pauvre pour en acheter une à moi seul et pour nourrir ces deux animaux...

« Le Révérend Père Supérieur et un peu la Société de Colonisation nous ont fourni ce qui était nécessaire pour vivre. La place est trop pauvre pour faire vivre notre petite communauté. Au commencement d'août, j'ai reçu un jeune orphelin de treize ans (Arthur Sigoin) comme premier écolier du futur collège de Nomingue. Le samedi 17 septembre est arrivé le Frère Lavoie (Charles) qui va résider avec nous. Nous formons à partir de ce jour une petite communauté composée de trois religieux et d'un orphelin.

« Dans l'été, nous avons beaucoup souffert de la pluie, qui pénètre partout, le toit étant mauvais et mal fait, ainsi que le reste de la bâtisse. Dans l'hiver, nous avons encore plus souffert du froid et de la fumée. Les pommes de terre et les navets ont gelé dans la cave. Le R.P. V. Hudon,¹ rappelé à Montréal par le R.P. supérieur, est parti le lundi, onze décembre, et le Père Martineau est arrivé le 6 janvier pour le remplacer avec mission de s'établir à Nomingue au printemps ; ce qu'il a fait dans la dernière quinzaine d'avril, emmenant avec lui les trois familles de son père, et de ses deux frères, ainsi qu'Arthur Sigoin. Depuis ce temps, nous sommes seulement deux ici : le frère Lavoie et moi.

« Dans le mois de février, le P. Martineau S.J. a construit une

1. Le père V. Hudon retourna au Collège Sainte-Marie continuer son professorat jusqu'en 1897. Il est décédé le 4 octobre 1913, au Sault-au-Récollet.

écurie provisoire dans la *batterie* de la grange pour y mettre le cheval et la vache qui périssaient de froid dans l'écurie de Mr Dyommet et pour y loger deux petits bœufs qu'il a achetés et une jument qu'il a emmenée de Montréal. Depuis (la) St-Michel dernier, Mr Laporte, ancien curé de cette mission, démissionnaire par ordre de l'Ordinaire, réside ici s'occupant de la culture d'une terre qu'il a achetée.

« J'ai appliqué au Conseil municipal à l'effet de terminer l'intérieur de la chapelle et du presbytère, de construire une écurie, un hangar pour le grain et une *shède* (sic) à bois pour le Curé que Mr Labelle m'annonce devoir arriver ici à St-Michel prochain (29) septembre. » (Jean Raynel, S.J.)

Associations religieuses et catéchisme

Malgré les dures privations et les sacrifices que ces pères doivent s'imposer pour s'assurer l'essentiel à la vie, ils s'appliquent avant tout au bien spirituel de leurs ouailles. Moins d'un mois après leur arrivée, ils mettent sur pied quelques associations pieuses, car ils savent que ce dont ces colons ont le plus besoin c'est de la prière, de la fréquentation des sacrements et de l'instruction chrétienne. « Dès le dimanche, 9 juillet (1882) », affirme le P. Raynel, dans une lettre, « après avoir obtenu l'autorisation de l'ordinaire, j'ai établi canoniquement : 1° *L'Apostolat de la prière* et la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; 2° la *Société de la Bonne Mort* et du Cœur agonisant de Jésus. Depuis ce jour, les exercices de l'Apostolat de la Prière ont lieu le premier dimanche du mois et ceux de la Bonne Mort le quatrième. Le dimanche, 23 juillet, a eu lieu la Première Communion de sept enfants dans la chapelle de la Nativité... Le 19 novembre 1882, le Chemin de Croix fut solennellement érigé dans la chapelle de la Nativité ». Pour donner plus de relief à cette cérémonie, quatorze garçonnets portèrent les tableaux en procession à l'endroit désigné.

Une annonce du premier dimanche de l'Avent nous apprend que d'autres associations pieuses sont déjà installées : la Propagation de la Foi, la confrérie du scapulaire du Mont-Carmel, la confrérie du Saint-Rosaire, l'archiconfrérie du Saint-Cœur-de-Marie, l'association du Rosaire vivant. La belle coutume du mois de Marie même existe dans plusieurs familles.

Conscient de sa charge de pasteur d'âmes, le père curé ne manquait jamais de faire son heure de catéchisme aux enfants de sa paroisse, chaque dimanche à 2 hres P.M. Suivaient les Vêpres et la Bénédiction du T. S. Sacrement à 3 hres.

Quand venait le moment de la Première Communion, il avisait les parents de bien préparer leurs enfants à ce grand événement. Le moment venu de « marcher au catéchisme », il insistait pour que la famille voie à ce que les candidats à la communion âgés de 10 ans et plus (car c'était l'âge normal de la première communion avant le décret de St Pie X, paru en 1910), suivent assidûment les exercices. Il profitait de sa visite dans les familles pour confesser ces jeunes.

Ses prênes du dimanche, soigneusement préparés par écrit¹, nous révèlent l'ardeur de son zèle apostolique. À toutes les occasions, et surtout aux fêtes liturgiques, il insiste pour que ses ouailles s'approchent des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Il se fait l'apôtre de la communion fréquente avant donc que Rome y invite officiellement (décret de 1905).

Le dévouement des pères ne se bornait pas à la paroisse. Il arrivait fréquemment qu'un père ou l'autre s'absentait pour aller prêcher des retraites paroissiales dans les paroisses du Nord ou encore pour remplir les fonctions du ministère dans les missions environnantes qui n'avaient pas encore de prêtre résident. « À partir du 13 août, tous les mois, un Père est allé faire l'office à l'Annonciation, le second dimanche du mois »... Le premier et le troisième dimanches étaient réservés à la Conception.

Tout cet admirable travail apostolique et ce don de soi au service des âmes auraient mérité, en retour, le nécessaire à leur subsistance, mais, hélas ! que de fois ces pauvres missionnaires ont dû accepter d'héroïques privations parce que les dîmes des colons ne venaient pas... et alors, au presbytère, il fallait pour un temps renoncer même à l'essentiel. Préoccupés surtout de leur établissement, ces défricheurs, plus peut-être par négligence que par mauvaise volonté, oubliaient parfois leur rôle de pourvoyeurs de celui qui se dépensait au bien spirituel de leur âme.

Pourtant les appels réitérés en chaire ne manquaient pas :

1. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal. Toute notre gratitude aux RR.PP. Jésuites qui nous ont permis de consulter ces documents.

« Déjà bien des fois, je vous ai prié avec instance de vouloir bien commencer à payer vos dîmes et très peu l'ont fait, et cependant vous avez déjà battu sinon tout, au moins une partie de vos grains... Voilà bientôt huit mois que je suis au milieu de vous et je n'ai pas encore reçu en dîmes la valeur de quatre piastres. J'ai honte pour vous d'en parler si souvent, mais c'est la nécessité qui m'y force »... « C'est le Père Supérieur des Jésuites du Canada qui nous a avancé jusqu'à ce jour tout ce qui nous était nécessaire pour vivre ici ».

Il arrivait même que les intérêts communs de la famille paroissiale souffraient de cette négligence. L'invitation aux corvées, au dévouement ne recevait pas toujours de réponse. Et pourtant des travaux urgents ne pouvaient attendre : réparation de la chapelle qui ne pouvait affronter la saison rigoureuse... ni même la pluie, bois de chauffage pour le poêle de cette petite église, clôture du cimetière, hangar à construire, etc...

En feuilletant ces prênes des premières heures, nous retrouvons le climat des débuts de la vie paroissiale avec ses multiples problèmes, souvent dramatiques, qui nous font mieux saisir l'immense mérite de ces bâtisseurs de notre petite patrie. N'est-ce pas autour du prêtre que se concentrent les activités des origines paroissiales ? C'est de lui que partent les directives importantes. Il est l'âme de ces fondations.

Écoutons ce pasteur plein de zèle pastoral, un dimanche d'octobre 1882. Sous la saveur un peu rude de ses avis et recommandations, on sent palpiter le cœur paternel qui ne désire rien autre que le bien de ses enfants et le progrès de la jeune mission :

XXIIe Dimanche après la Pentecôte (29 octobre 1882)

« A 2 heures catéchisme, à 3 h. vespres. Dimanche dernier il n'y a pas eu de vespres parce qu'il n'y avait presque personne pour y assister, et j'ai attendu au moins 20 minutes avant de commencer pour donner le temps aux gens de venir, et voyant qu'il ne venait personne je me suis contenté de dire le chapelet et de réciter les prières de la Bonne Mort. C'est, M.F., avec une peine bien sentie que je constate la négligence d'un grand nombre à assister aux offices et à

arriver à l'heure. Souvent le prêtre est obligé d'attendre quand il est revêtu des habits sacerdotaux pour commencer l'office parce que un très grand nombre, au lieu d'entrer dans la chapelle au son de la cloche, reste à parler en bas ou en dehors. J'espère, M.F., que ces choses désagréables n'auront plus lieu désormais, et que tous vous serez entrés dans la chapelle avant que la cloche ait fini de sonner les derniers tintons, et aussi que vous viendrez régulièrement tous les dimanches et fêtes d'obligation assister à la messe et aux vespres. — Dimanche dernier, je vous avais demandé de venir dans le courant de la semaine entourer le cimetière d'une solide clôture, et personne n'est venu. Vous donnez par là, permettez-moi de vous le dire, M.F., la preuve d'un bien grand mépris pour le respect que vous devez à vos parents défunts. En effet, n'est-il pas pénible de voir, comme j'en suis témoin tous les jours, les tombes foulées aux pieds par les chevaux, vaches, bœufs et pourceaux. Dans votre honneur, je vous prie de vous entendre aujourd'hui pour que le cimetière soit tout clôturé avant le jour Toussaint, qui aura lieu mercredi prochain.

« S'il y en a parmi vous qui doivent acheter dans le cimetière des lots de famille, qu'ils viennent me trouver et je leur montrerai le plan du cimetière et je leur expliquerai les conditions de vente. — N'oubliez pas, je vous prie, la demande que je vous faisais dimanche dernier de fournir du bois bûché pour chauffer la Chapelle pendant l'hiver, au moins $\frac{1}{2}$ corde par famille. Vous pouvez le prendre sur le terrain de l'église. Si le poêle qui est en route peut arriver, il en faudrait pour mercredi prochain. — Vu la pénurie de provisions dans laquelle nous sommes et les pertes d'effets que nous avons faites, je serais très reconnaissant si vous nous donnez au plus vite sinon toute, du moins une partie de vos dîmes. — Mercredi pendant les vespres des morts et jeudi pendant le service des défunts, la quête se fera au profit des âmes du Purgatoire, et le montant sera employé en messes aux intentions des parents de ceux qui y auront contribué. J'annoncerai au prône le jour où chacune de ces messes sera dite. — J'avais demandé de venir charier des billots du terrain de l'église au moulin ; hier, M. Hortense Millejour est venu : je l'en remercie bien cordialement et j'espère qu'il ne sera pas le seul à venir témoigner son zèle pour l'intérêt de la chapelle, mais que plusieurs le feront ces jours-ci afin que l'ouvrier puisse poser les planches avant les gros froids d'hiver.

« Mardi prochain et désormais jusqu'à Pâques, la basse messe

les dimanches et fêtes aura lieu à 7h.½. À la Toussaint la grand-messe et les vespres suivies des vespres des morts auront lieu aux heures des dimanches ordinaires, savoir la grand'messe à 10 h., les vespres à 3 h.

« Je vous recommande d'une manière toute particulière la dévotion aux âmes du Purgatoire, et vous la prouverez en approchant des sacrements de pénitence et d'Eucharistie non seulement le jour Toussaint et celui des morts, mais que vous le ferez encore plusieurs fois dans le cours du mois et de plus que vous vous ferez un devoir de faire dire des messes pour leur soulagement et délivrance. — Mardi toute l'après-midi et mercredi matin vous pouvez vous confesser en aussi grand nombre que vous voudrez. Il est à désirer que tous le fassent puisque tous ont des parents défunts et devraient communier à leur intention. Ceux qui ne se confesseront pas mardi ou mercredi matin, pourront le faire mercredi soir après l'office et jeudi matin avant le service qui aura lieu à 8h. Je prie d'une manière toute particulière les parents des enfants qui ont fait leur première communion cette année et l'année dernière, de les envoyer à confesse mardi soir ou mercredi matin, et ensuite de veiller à ce qu'ils se confessent tous les mois. Désormais, nous ne les appellerons plus en particulier.

« Je prie ceux qui n'ont pas payé leur souscription pour les travaux de la Chapelle de le faire au plus vite afin que je puisse moi-même payer les ouvriers et les matériaux et en particulier le poêle et son transport. — Je prierai encore quelques personnes de bonne volonté de venir demain matin et mardi latter le reste de la Chapelle afin que l'ouvrier qui doit venir à la fin de la semaine poser le crépi ne soit pas retardé dans son travail. — Enfin, il est de la dernière urgence de voir aujourd'hui et de prendre le moyen efficace pour éteindre le toit. Vous voyez que les travaux qui y ont été faits n'ont pas servi à grand'chose puisqu'il pleut dans l'intérieur comme auparavant. Je prie tous les ouvriers de la place d'examiner cela, aujourd'hui après la messe, et de s'entendre pour y porter remède avant de faire la voûte ».

Comme un père sait le faire, au besoin, il imposera des punitions : le jour de la Toussaint, dans l'annonce des cérémonies du lendemain, il dira : « Ordinairement dans les paroisses, le jour des morts, il y a procession au Cimetière. Ici, nous ne pouvons pas faire cette cérémonie vu que le Cimetière n'est pas clôturé et qu'il serait de la dernière

inconvenance pour ne pas dire plus, de se trouver là autour des tombes de vos parents, ayant à côté de nous des animaux paissant l'herbe qui y pousse »... Trois semaines plus tard, il donnera cette sanction : « Vu que le Cimetière n'est pas clôturé, et jusqu'à ce qu'il le soit, quand il y aura des enterrements, nous n'irons pas au cimetière et la fosse ne sera pas bénite. Nous réciterons ou chanterons toutes les prières ici dans la chapelle »...

Cet énergique pasteur savait aussi féliciter à l'occasion : « Je remercie bien cordialement les dames et les demoiselles qui sont venues laver (la chapelle) jeudi dernier. Elles sont dignes de tout éloge et de ma reconnaissance la plus sincère, car elles ont fait le double de l'ouvrage que j'attendais d'elles. Je prie le Sacré-Cœur de leur rendre le centuple. Je voudrais en dire autant aux hommes au sujet de la clôture du cimetière et du bois pour chauffer la chapelle. Malheureusement je ne le puis pas, car il n'y a rien de fait au cimetière. Trois seulement ont apporté du bois. Je les remercie, ceux-là ».

Quand arrive la fête de Noël (1882), les braves colons rêvent d'une messe de minuit, la première à la Chute-aux-Iroquois, pour goûter les douces joies des Noëls d'antan dans leurs anciennes paroisses. Le père veut bien leur procurer ce bonheur. Mais sa prudence l'oblige à poser une série de conditions. Il en coûtera plus de sacrifices à ces pionniers qu'à nos gens d'aujourd'hui qui entrent, en la nuit de Noël, dans une spacieuse église bien éclairée et confortablement chauffée. « Plusieurs m'ont demandé, leur dit-il le 3e dimanche de l'Avent, à avoir la Messe de minuit dans cette chapelle. Pour vous prouver ma bonne volonté et aussi pour qu'on ne me reproche pas d'être la cause de la mort ou de la maladie de qui que ce soit, voici les conditions auxquelles vous aurez la Messe à minuit, vu qu'il est physiquement impossible de l'avoir telle que la chapelle est là : 1° Dans le courant de la semaine, faites des corvées pour charier au moulin les billots qui se trouvent sur le terrain de l'église, faites-les scier, chariez les planches ici, clouez-en une partie, de chaque côté, sous les solivaux et placez-les au-dessus des *antraits* à l'effet de conserver la chaleur du poêle et tempérer la chapelle de manière à assister à la messe sans recevoir de mal : 2° Apportez au moins cent chandelles pour éclairer la chapelle pendant tout l'office, car la fabrique qui a cent piastres de dettes est trop pauvre pour faire les frais de cet éclairage et de cette illumination. Si ces deux conditions sont bien

remplies dimanche matin et que le temps soit passablement doux, vous aurez la messe de minuit »...

Le lendemain de Noël, le vaillant pasteur, voulant mieux connaître ses brebis, commence sa visite de paroisse. Après avoir parcouru le village et les rangs qui longent la rivière, il se rend au Maskinongé (aujourd'hui : lac Labelle). « S'il n'y a pas moyen de traverser sur le lac en voiture, je remettrai à plus tard la visite de ces familles qui résident de l'autre côté du lac. J'espère avoir le plaisir de trouver dans chaque maison tous les membres de la famille afin de faire connaissance avec tous et chacun ». Il faut donc conclure qu'il y avait déjà, à la fin de 1882, des colons établis dans cette extrémité du territoire de la colonie. Il profitera de cette tournée pastorale pour dresser le recensement de son troupeau : « Aujourd'hui, dira-t-il, quelques mois plus tard, il y a 70 à 75 familles dans la paroisse ».

Depuis son arrivée, le père Raynel s'efforçait de rendre les cérémonies toujours plus dignes du culte divin. Parce qu'il savait la collaboration importante qu'apporte le chant à la liturgie, il trouva le moyen de former une chorale. Au printemps de 1883, il fera appel à la générosité de tous pour lui fournir les instruments nécessaires : « Mm. les chantres, dira-t-il, qui ont tous besoin de livres notés vous prient par ma bouche de vous cotiser tous ensemble et d'apporter dimanche prochain la somme nécessaire pour payer six livres qui coûteront \$1.20 chacun ».

La paroisse commence à se former une ossature. En la fête de la Pentecôte, il invite sa population, vu qu'il n'y a pas de marguilliers dans ce diocèse, à élire les premiers syndics pour diriger les travaux de réparation et de construction qui s'imposent. Pour les stimuler, il leur annonce la visite de l'évêque pour septembre prochain et leur taille de la besogne en préparation à cet événement : « 1° couvrir la chapelle de manière à ce qu'il ne pleuve plus dedans ; 2° terminer la voûte de la chapelle ; 3° construire 2 cheminées avec la partie extérieure faite en brique de St-Jérôme et partant l'une de la cuisine et l'autre de l'office ; 4° terminer l'intérieur du presbytère de manière à être logeable et confortable pour l'hiver ; 5° construire une écurie assez grande pour loger six ou huit animaux ; 6° bâtir un hangar à grain et à bois d'une grandeur suffisante pour loger tout le grain de la dîme, et pour mettre tout le bois nécessaire au chauffage de la maison. Cette bâtisse devra être placée à une petite distance de la cuisine.

Pour faire tous ces travaux, il suffit de la bonne volonté et du bon accord. Ne dites pas que vous êtes trop pauvres, car vous pouvez faire vous-mêmes la plupart de ces travaux, particulièrement l'écurie et le hangar. Combien de jours plusieurs passent sans travailler, allant faire la causette dans les magasins ou ailleurs. Entre les semences et les récoltes, choisissez un ou 2 jours et venez tous en masse, et dans cette journée ou ces 2 jours vous ferez ces deux bâtisses sans qu'il vous en coûte un sou puisque vous pouvez tout fournir, même le bardeau, et tout faire de vos mains. Il y a quelques semaines quelqu'un de cette place se vantait d'avoir dépensé en whisky dans une seule journée \$1.25 ; que ceux-là, qui malheureusement ne sont pas rares dans cette paroisse, dépensent une piastre de moins dans les auberges et la donnent à l'église. Il y aura plus qu'il ne faut pour payer tous les travaux qui vous sont demandés. Les sacrifices que vous ferez pour votre église ne seront pas perdus et N.-S. vous le rendra au centuple »...

Le prodigieux curé Labelle, à travers les absorbantes préoccupations de son ministère à la cure de Saint-Jérôme et les nouvelles missions qu'il continue, durant ce temps-là, de semer sur les bords de la Rouge et même plus haut, jusqu'à Nominieue, trouve le temps encore de suivre la marche de ses premières fondations. Pour venir en aide aux pauvres colons de La Nativité, il obtient de son active Société de Colonisation, l'argent nécessaire (\$200.00) pour couvrir les dépenses de ces réparations projetées.

Encouragés sans doute par cet appui financier, les braves citoyens se mettent à l'œuvre sans tarder, au point que deux mois plus tard, le 11 août, le père Raynel aura la joie de leur dire : « Je remercie bien cordialement les hommes qui sont venus jusque-là travailler à l'écurie et au hangar, et j'apprécie hautement la bonne volonté qu'ils ont montrée en si grand nombre en cette circonstance ».

Il y a déjà un an et quelques mois que le père Raynel, secondé, durant quelque temps, par la précieuse collaboration des pères Hudon et Martineau, applique son âme d'apôtre à former cette chrétienté naissante et à organiser la vie religieuse paroissiale. Sous son égide, malgré les difficultés inhérentes à une fondation, la Nativité a réalisé des progrès marquants dans le domaine spirituel et même sur le plan matériel. En dépit de la pauvreté, la dette a diminué de cent à vingt dollars, ce qui était un tour de force dans les circonstances. Voici le bilan que le père a établi pour cette année-là :

Comptes du 16 juin 1882 au 1er juin 1883

RECETTES	DÉPENSES
1) Société de Colonisation.....\$200.00	1) et 2) Poisson, viande, timbre-poste.....\$ 59.67
2) Père Baudry (S.J.)... 29.20	3) Linge et effets..... 103.14
3) P. Resther (S.J.).... 5.00	4) Livres et reliure 83.72
4) Mission dans le Nord, 1882..... 30.00	5) Lavage, raccommodage..... 10.75
5) P. Procureur (S.J.) . 73.00	6) Travail et bûchage... 39.35
6) Honoraires de messes 57.95	7) Foin..... 25.00
7) Casuel..... 36.95	8) Vaisselle, fournitures 44.58
8) Missions..... 21.65	9) Sucre, beurre, sel ... 45.12
9) Dons particuliers ... 14.25	10) Chariages..... 32.07
10) Vente cierges, huile, vin..... 48.25	11) Pommes de terre.... 20.97
11) Dime..... 64.56	12) Voyages..... 24.52
\$580.81	13) Cierges..... 30.50
Surplus : \$0.35 !!!	14) Huile à lampe et flacons d'huile.... 6.20
	15) Farine..... 16.00
	16) Compte de M. Richard 17.70
	17) Achat d'animaux ... 18.60
	\$580.46

Départ du Père Raynel, S.J.

Mais voici que son supérieur vient de l'appeler à un autre champ d'apostolat. En ce dimanche du 11 août 1883, le père Raynel montera en chaire pour y faire ses adieux : « Mes frères, je dois vous avertir qu'aujourd'hui c'est pour la dernière fois que je fais les offices dans cette paroisse, étant pour quitter la place, mercredi prochain (14 août), par la malle. Mon départ de votre paroisse, loin de retarder les travaux demandés doit au contraire vous forcer à les terminer au plus vite afin que plus tard, quand il vous arrivera un prêtre, il trouve le presbytère et ses dépendances, aussi bien que l'église dans un état convenable... »

Il ne put s'empêcher de manifester le regret et la peine qu'il a éprouvés dans l'opposition qu'un certain nombre y ont mis surtout en remettant leurs bancs alors qu'ils étaient assez riches pour les payer ; ces revenus auraient pu aider à subvenir aux dépenses de la chapelle. Dans sa sollicitude paternelle, il leur conseille d'extirper du milieu d'eux « cet esprit de parti et de jalousie qui malheureusement règne avec tant de ténacité ».

Mais à côté de ce petit groupe d'insatisfaits, il y avait heureusement la majorité qui entretenait pour leur curé une vénération faite de dévouement et de docilité filiale. Leur âme s'était comme greffée à celle de leur apostolique pasteur. C'est avec angoisse qu'ils voyaient partir celui qui fut leur père et leur soutien moral dans leur misère et leurs souffrances. Pour tous ceux-là, il ajoutera en guise d'adieux : « ma plus vive reconnaissance à tous ceux, et le nombre en est grand, à tous ceux, dis-je, qui m'ont secondé dans toutes les demandes que j'ai cru devoir vous faire pour l'intérêt de votre localité pendant mon séjour au milieu de vous... »

L'impulsion que ces pères avaient donnée à la mission et surtout l'exemple de leur abnégation, de leur dévouement sacerdotal, telle une semence jetée dans un sol fertile s'épanouira un jour, en une riche moisson, en une paroisse florissante, qui fera la joie de leurs successeurs.

En quittant la Chute-aux-Iroquois, le père Raynel se dirigea vers une importante mission des Pères Jésuites au Sault Ste-Marie, en Ontario. Après trois ans de travail missionnaire, sa santé déficiente l'obligera à revenir à Montréal où il donnera les deux dernières années de sa vie à la paroisse du Gesù. Une attaque d'apoplexie l'emportera le 13 avril 1888. Les annales de sa communauté notent qu'« il était très estimé si on en juge par l'affluence des fidèles, après sa mort, qui vinrent très fréquemment le voir et prier pour son âme.

Voici comment les journaux *L'Étendard* et *La Vérité* lui rendaient un fervent témoignage : « Cœur d'apôtre, son ardeur pour le bien des âmes et la gloire de Dieu n'avait d'égale que son humilité pleine et entière... » Il sera pleuré comme on pleure un père tendre et bon. Il avait une grande dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Multiples furent les industries de son zèle pour enflammer les cœurs de son divin Amour ».

Une mission en progrès

Durant que la vie religieuse de la paroisse était mise sur pied, la vie civile prenait conscience d'elle-même en se donnant des chefs pour assurer les responsabilités de l'administration. Aussitôt reçu son décret d'érection civile, le 1er janvier 1883, la municipalité du Canton Joly se forma un conseil composé des principaux citoyens.

Quelques mois plus tard, le 15 mars 1883, l'activité scolaire prenait naissance avec l'érection de la municipalité des écoles, qui se nommait, le 11 avril suivant, un premier groupe des commissaires. Les noms de ces élus comme ceux du premier conseil municipal seront donnés plus loin, aux chapitres qui retracent les différentes phases de la vie civile et de l'éducation.

Au cœur du petit village en formation, un pont de bois et découvert, franchissant la chute tumultueuse, reliait déjà les deux rives depuis 1879¹, grâce aux démarches du curé Labelle auprès du gouvernement provincial. Au pied de ce pouvoir d'eau, un moulin à bois et à farine offrait ses services aux colons du temps.

Cinq ans sont à peine écoulés depuis que le *Roi du Nord* a planté la croix sur ce fertile coin des Laurentides, pour y fixer une fondation, et déjà cette vivante localité possède son curé résidant et son église, son administration civile et scolaire. A ce rapide développement, vient s'ajouter l'accroissement d'une population par ses foyers qui se peuplent d'enfants, et par ces vigoureuses phalanges de familles nouvelles qui, chaque année, arrivent, en quête de bonnes terres capables d'assurer leur avenir et celui de leur foyer. La Nativité réalise, dans son domaine, le rêve de son fondateur : la puissante revanche de la colonisation et des berceaux contre ces bandes d'émigrés qui vont chercher fortune au pays voisin.

L'œuvre de ces pionniers suscite notre admiration. Après trois quarts de siècle, lors des fêtes récentes, (31 juillet 1955), du soixante-quinzième anniversaire de Labelle, comme nous aurions aimé voir défiler sur la scène de la gloire tous ces humbles héros de chez nous, pour les applaudir et leur manifester notre reconnaissance pour cette tâche laborieuse qu'ils ont courageusement accomplie et dont Labelle, aujourd'hui, récolte les copieuses moissons.

1. Les registres civils de 1890 parlent du pont bâti sur la Chute-aux-Iroquois, quatorze ans plus tôt : ce qui reporterait sa construction à 1876. Nous croyons qu'il y a là erreur de mémoire de Messieurs les conseillers, car les démarches du curé Labelle, auprès du gouvernement, pour la construction de ce pont, datent seulement de 1878.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les étapes de la vie religieuse

Arrivée du R.P. Louis LeBlanc, s.j. — Visite pastorale de 1886. — Départ des Pères Jésuites. — Trois jeunes curés se succèdent en 9 ans. — M. le curé Proulx et son œuvre. — Nouveau presbytère en 1896. — Premiers marguilliers. — Construction de l'église. — Trois cloches neuves. — Sort de l'ancienne chapelle et de sa cloche. — Orgues et organistes. — Labelle change de diocèse. — Son Exc. Mgr Limoges. — Un nouveau curé. — Un presbytère neuf avec M. l'abbé D. Guay. — Quatre ans avec M. l'abbé A. Sicotte. — Un calvaire. — Nouvelle paroisse. — Le curé actuel : M. l'abbé A. Fauteux. — Histoire du cimetière. — Associations religieuses. — Vocations sacerdotales et religieuses. — Liste des marguilliers, des bedeaux.

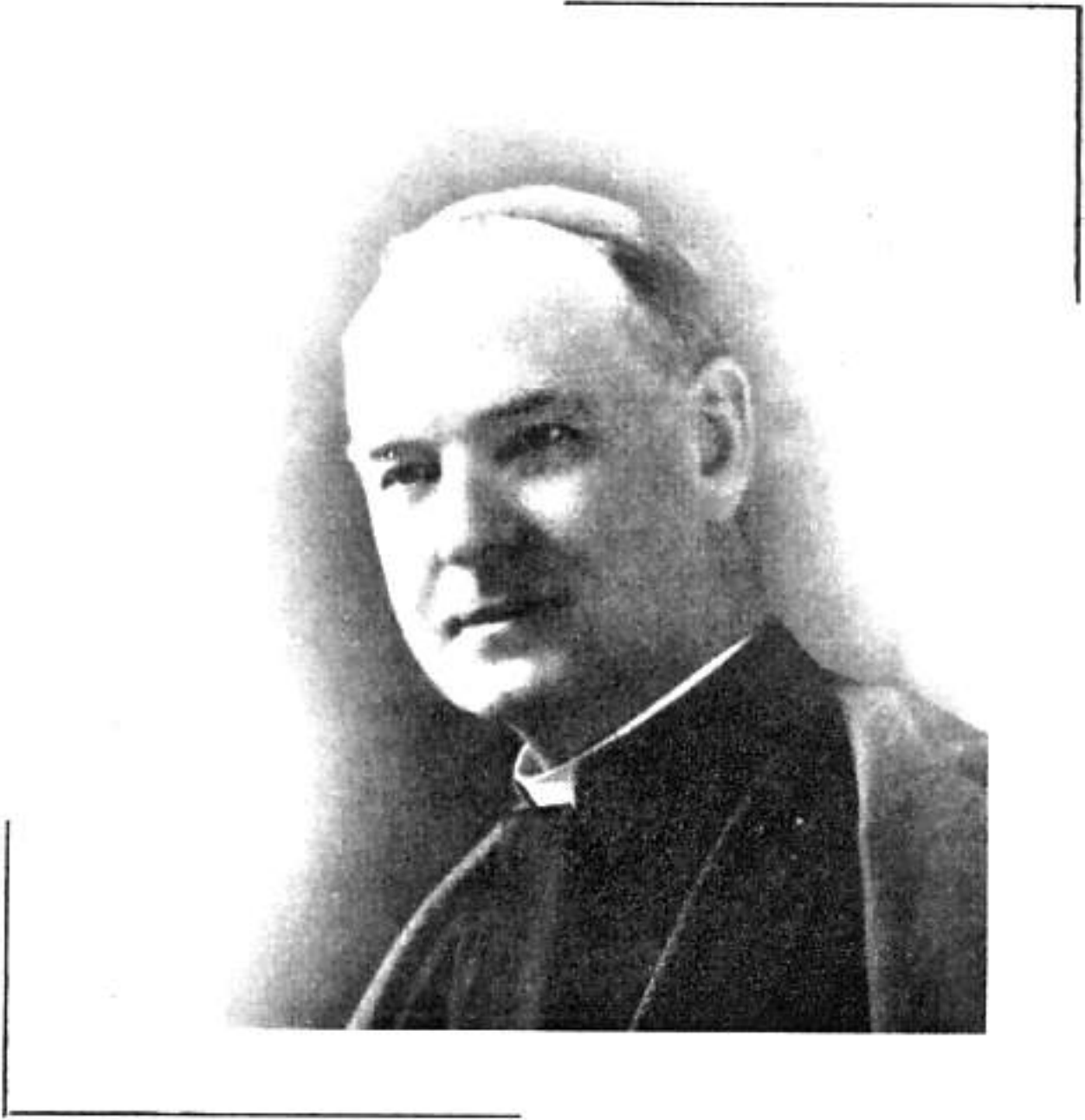
Préliminaire

Une paroisse ne se comprend bien que reliée à cette grande société divine et humaine qu'est l'Église dont elle est une cellule vivante. C'est pourquoi, nous croyons utile, en guise de préliminaire à ce chapitre de la vie religieuse, de signaler la hiérarchie des chefs spirituels qui ont présidé aux destinées de l'Église universelle, diocésaine et paroissiale.

Depuis l'origine de la mission de la Nativité jusqu'à Labelle d'aujourd'hui, voici les papes, les évêques, et les prêtres, de qui, en définitive, relevait cette petite chrétienté :

LES PAPES

Léon XIII (1878-1903) ; Pie X (1903-1914) ; Benoît XV (1914-1922) ; Pie XI (1922-1939) ; Pie XII (1939-).



Son Exc. Mgr Joseph-Eugène Limoges, 2^e évêque de Mont-Laurier.

LES ÉVÊQUES

Sur le plan diocésain, notre paroisse a appartenu d'abord au diocèse d'Ottawa, de 1878 à 1913 ; depuis la fondation du diocèse de Mont-Laurier en 1913, elle fait partie de ce dernier :

À *Ottawa*, NN.SS. J.-T. Duhamel (1878-1909) et C.-H. Gauthier (1909 jusqu'à 1913). À *Mont-Laurier*, NN.SS. F.-X Brunet (1913-1922) et J.-E. Limoges (1922-).

NOS CURÉS

M. l'abbé Pierre Arcard Laporte (1880-82) ; les RR. PP. Jean Raynel et Victor Hudon, S.J. (assistant (1882-83) ; Louis LeBlanc, S.J. (1883-87) ; Abbés Samuel Ouimet (1887-5 mois) ; Michel Boisseau (1887-91) ; Cyrille Deslauriers (1891-94) ; Alphonse Desjardins (1894-96) ; Charles Proulx (1896-1922) ; Donat Guay (1922-48) ; Anthime Sicotte (1948-52) ; Adélarde Fauteux (1952-).

Entre 1947 et 1952 quelques prêtres vinrent successivement comme vicaires apporter leur précieuse collaboration : MM. les Abbés Jérôme Ouellet, P.-A. Trépanier, Jean-Albert Potvin, Joseph Rainville.

C'est par tous ces hommes de Dieu revêtus des pouvoirs sacrés, ces représentants du Christ sur terre, que la Nativité de Labelle s'est abreuvée aux sources divines de la grâce et est devenue un foyer de vie chrétienne, rattachée à la grande Église qui a mission de nous guider vers l'éternel bonheur.

Depuis l'heure de la fondation par le curé Labelle, la Nativité a franchi, avec l'organisation paroissiale réalisée par ses deux premiers curés, l'étape initiale de sa vie religieuse. Sortie des langes et des balbutiements de l'enfance, elle entrera maintenant dans sa période d'adolescence faite de vigueur et de généreuses aspirations, mais aussi d'hésitations et de luttes qui vont l'aguerrir et l'acheminer vers sa maturité. Elle est lancée résolument sur la voie d'une existence pleine d'avenir. Sous l'œil vigilant et maternel de son auguste Patronne, ce petit royaume dédié à Marie grandira rapidement jusqu'à conquérir en moins de vingt-cinq ans, sa taille d'adulte : fait étonnant dans l'histoire des paroisses.

Cette noble lignée de vaillants curés qui, se succédant à la tête de cette communauté paroissiale, par leur dévouement sacerdotal

et leur sage administration, lui imprimeront un élan de vie et de progrès pour en faire, selon l'expression même de Son Excellence Mgr Brunet, « l'une des plus importantes... de notre diocèse ».

Arrivée du Père LeBlanc, S.J.

Aussitôt après le départ du Père Raynel, le 13 août 1883, un autre Jésuite est appelé à venir le remplacer. Le Père Louis LeBlanc, dont le nom apparaît pour la première fois aux registres, le 24 août, sera le troisième curé de La Nativité. Les paroissiens n'ont pas oublié la visite promise de l'évêque. Ils s'y sont préparés.

Le dix septembre 1883, Sa Grandeur Mgr Duhamel s'amène avec le nouveau pasteur, le R. P. Louis LeBlanc, S.J., qui est allé au-devant de lui. Le curé Labelle et l'abbé Ouimet, curé de Saint-Jovite. Du Nomingue, viennent à leur rencontre deux Pères Jésuites : le Père Martineau et le Supérieur Provincial. La jeune mission n'avait jamais été encore témoin de si distingués visiteurs réunis chez elle, ni de tant de prêtres dans ses murs. La population de la Chute-aux-Iroquois, honorée de cette grande visite, les accueille avec un visible bonheur. Au soir du onze septembre, les citoyens organisent à leurs hôtes une fête au village et « font brûler en leur honneur un immense feu de joie »¹. Cette visite d'amitié a permis à Sa Grandeur de constater la vie et la marche croissante de cette colonie.

C'est dans ce climat d'allégresse que le Père LeBlanc prit possession de sa charge pastorale. Ce jeune prêtre, qui avait à peine deux ans de sacerdoce, en était à sa première cure. Né à Saint-Denis-sur-Richelieu, le 11 octobre 1846, de Louis LeBlanc, cultivateur et de Sophie Paré, il appartenait à l'une de nos belles familles canadiennes. Ce foyer fervent, véritable jardin de vocations, a donné à l'Église trois prêtres et deux religieuses. Après ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, il entra dans la Compagnie de Jésus, le 7 septembre 1871. Ordonné à Woodstock, dans le Maryland, par le Cardinal Gibbons, le 23 avril 1881, ses supérieurs le nommèrent comme assistant à Notre-Dame de Worcester, au Massachusetts ; c'est de là qu'il partira en direction de la Chute-aux-Iroquois, au mois d'août 1883.

Dans son nouveau champ d'apostolat qui, un an plus tard, comptera déjà 350 âmes confiées à sa sollicitude apostolique, ce jeune

1. *Histoire de Mont-Laurier*, par M. Lalonde, p. 26.

Père de trente-sept ans se donna à sa tâche avec toute sa vigoureuse ardeur. En plus de sa famille paroissiale, il avait la garde spirituelle de la Conception. Ce ministère auprès de ces colons demandait beaucoup de patience et d'abnégation, et les distances à parcourir en voiture ne venaient pas en diminuer les fatigues. Si au moins il était libéré du souci du pain quotidien. Mais les maigres ressources l'obligeaient souvent à voir lui-même à sa subsistance. Il se fit colon avec les colons. Il y voyait d'ailleurs un moyen de mieux comprendre ses brebis, en partageant leur mode de vivre.

Un chroniqueur montréalais, de passage à la Chute-aux-Iroquois en 1884, qui est allé lui rendre visite, nous livre ses réflexions :

« Le curé de la paroisse qui était aussi missionnaire à la Conception, était le Rév. Père LeBlanc, jésuite, qui semblait prendre son rôle à cœur. Dans ses heures de loisir il travaillait comme un colon. Il prenait la pioche et le râteau et cultivait son jardin qu'il avait embelli d'une palissade faite de ses mains. Son presbytère était d'une simplicité évangélique. Quand il avait plus de deux visiteurs, il leur offrait de bons banes qui pouvaient en asseoir dix. Il était muni de bons calumets de paix. Si je me rappelle bien il fumait lui-même. Les fumeurs seront consolés d'apprendre qu'un de leurs caprices est partagé par un jésuite. Si, au moins, il avait du bon tabac ! Car quelquefois, dans ces endroits, le missionnaire est obligé de fumer pour apaiser la faim, — et aussi pour ne pas se laisser manger par les moustiques. Dommage qu'on ne puisse pas faire une fricassée de ces petites bêtes qui rendraient ainsi à César ce qu'elles prennent à César. Quoi qu'il en soit le Père LeBlanc se portait bien, et il n'aurait pas changé sa place pour un évêché. Qu'est-ce que je dis là ! Comme si un évêque n'avait qu'à confirmer ! Mais la Chute-aux-Iroquois pourrait bien, plus tard, devenir le siège d'un évêché. Ah ! quelle belle place!!!¹ »

Si le dynamique Père curé savait cultiver la terre, il s'appliquait surtout à la culture des âmes. En plus du ministère habituel et de l'administration des sacrements, il portait un soin particulier à la maison de Dieu : « L'intérieur de cette chapelle, dit le même témoin, est remarquable de propreté »². Le culte liturgique spécialement profita de son esprit de foi qui exigeait, pour le Dieu de l'Hostie, des cérémonies vraiment dignes de cet hôte divin. Notre visiteur étranger

1. T. de Montigny : *Le Nord*, p. 105

2. op. cit., p. 106

de tantôt nous brosse un vivant tableau de la grand'messe paroissiale, sans oublier la petite leçon morale. Le grand mouvement de pastorale liturgique d'aujourd'hui aurait, je crois, peu de choses à reprendre de cette cérémonie dominicale ; même la participation active du peuple n'était pas ignorée :

« Nous avons assisté, le dimanche, à la grand'messe chantée dans cette modeste chapelle, où se pressait autour du sanctuaire cette population croyante qui prie avec tant de ferveur.

Il n'y avait ni orgue, ni chœur puissant qui fissent résonner les voûtes des accents de la musique moderne ; c'était le plain-chant, dans toute sa suave gravité, qui y traduisait les expressions de l'Église. C'était du Grégorien tout pur qu'on ne reconnaît plus dans certains temples, où la musique théâtrale s'est faufilée, comme les idées du siècle se sont introduites dans plusieurs œuvres religieuses.

Ce chant Grégorien est si simple que tous peuvent y prendre part. Aussi avons-nous mêlé nos voix à celles des chantres de la paroisse, qui n'ont jamais appris d'autre musique.

Quelle émotion n'avons-nous pas ressentie en assistant à la messe dite dans cette chapelle élevée au Christ, au milieu de ces montagnes, alors qu'il n'y avait encore que quelques colons dispersés çà et là dans les bois ! C'est bien là le Jésus tel que le fait connaître le catholicisme, courant après les hommes, se mettant à la portée de tous, sous le toit le plus humble, sous les apparences les plus modestes, afin d'attirer à lui les misérables. C'est dans ces églises surtout, comme à la crèche, qu'on s'approche avec confiance et que l'on comprend combien le Christ aime l'humanité. Aussi quel bonheur pour ces pauvres colons de pouvoir venir se consoler auprès de Celui qui seul peut apprendre à souffrir, et même à aimer la souffrance en y attachant un prix infini. C'est ce qui explique le courage des hardis pionniers s'attachant au sol avec tant d'opiniâtreté, du moment qu'ils aperçoivent non loin d'eux, le signe de ralliement, l'étendard de la croix planté au milieu de leurs champs. Comment feraient les femmes, si dans leur ennui et leur isolement, elles ne pouvaient aller de temps à autre puiser du courage à la table qui fait les forts, et si le prêtre n'était là pour baptiser les enfants, et accourir au chevet des malades ? Oui, je le répète, ça été une heureuse idée de la part de notre clergé, que de commencer la colonisation de chaque canton en érigeant une chapelle.

J'ai prié pour que Dieu conserve ce peuple bon et courageux,

digne de servir d'exemple aux populations des grands centres, et pour que la sève abondante et pure qui coule dans ces rameaux de l'arbre national reflue dans son tronc et ses racines, de manière à le régénérer et lui conserver la vie.

J'ai prié pour que Dieu me rende semblable à ces hommes primitifs qui sont les petits que Jésus a tant aimés.

Ah ! que je me sentais inférieur à ces fervents chrétiens qui, après avoir travaillé toute la semaine à des travaux pénibles, venaient de plusieurs milles, s'agenouiller dans cette église pour y entendre la messe et les vêpres !

Il est digne de remarque que les enfants de chœur s'y distinguaient par leur bonne tenue : bien peignés, mains nettes, surplis propres avec jupon assez long pour cacher un pantalon qu'on ne peut espérer voir toujours de la même couleur sombre. Rien n'est désagréable à l'œil, et je dirai à l'âme, comme de voir, dans certaines paroisses, arriver dans le sanctuaire, les enfants et même le bedeau, affublés de surplis tirant sur le gris, et d'un jupon se rendant à peine aux genoux au bas duquel on aperçoit un pantalon bigarre et des souliers crottés. Ça ne convient pas à la sainteté du lieu, car on ne voudrait pas se montrer ainsi dans le salon d'un bourgeois. Il vaut mieux deux enfants de chœur convenablement mis que de voir arriver au pied des autels une volée de perdreaux aux allures effarées et négligées. »¹

Domage que ce citadin n'ait pas eu une machine enregistreuse et un appareil cinématographique ! Ce film aurait noblement figuré à côté de nos documentaires liturgiques actuels, et peut-être même nous aurait-il apporté une leçon de piété collective.

Visite pastorale de 1886

Par cet amour de la liturgie, le pasteur a nourri et développé la ferveur chez son petit troupeau. Sa Grandeur Mgr Duhamel en rendra témoignage, lors de sa visite régulière du 2 juillet 1886 : « Aucune démonstration particulière, écrit-il dans son rapport, n'ayant détourné la population du grand objet de la visite, les catholiques ont assisté avec recueillement à tous les exercices. Ils ont manifesté beaucoup d'attention pendant les instructions ».

L'évêque profita de ce contact avec cette population pour lui

1. T. de Montigny, op. cit., p. 106 et 107.

rappeler opportunément deux points quelque peu en souffrance : La municipalité scolaire avec son pauvre budget avait peine à soutenir son école ouverte depuis trois ans par manque de collaboration ; puis une plaie plus pernicieuse commençait à ronger le bien matériel de plusieurs familles de ces colons, et surtout dévorant souvent la vie chrétienne dans ces âmes : les excès de boissons enivrantes. La prudence vigilante du père du diocèse les mit en garde : « Nous avons rappelé aux fidèles l'obligation de bien soutenir leur école et nous les avons exhortés à se liguer pour empêcher l'usage immodéré des boissons enivrantes par les moyens suggérés par les lois civiles et les décrets des conciles provinciaux ». Oh ! si nos merveilleux Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc avaient existé à ce moment-là !

En terminant, le pontife formule un souhait : « Nous aimons à croire que les recettes de l'Église deviendront bientôt assez abondantes pour rencontrer toutes les dépenses ».

Dans la localité, des terres s'ouvraient chaque année par l'arrivée de nouveaux défricheurs ; c'est dire aussi que le travail apostolique devint plus absorbant. En 1885 et 1886, l'épidémie de diphtérie, qui sévissait dans toute la région, lui fournit l'occasion de se donner encore davantage au ministère des malades et des mourants. Les statistiques notent le double et même le triple de mortalités :

- En 1884 : 29 baptêmes, 5 sépultures et 2 mariages ;
- En 1885 : 24 baptêmes, 12 sépultures et aucun mariage ;
- En 1886 : 31 baptêmes, 17 sépultures et 6 mariages.

Départ des Pères Jésuites

Après trois ans et demi de dévouement au milieu de ce petit peuple qui s'était profondément attaché à lui, le Père Louis LeBlanc est appelé, le 10 février 1887, par ses supérieurs, à retourner aux États-Unis où il se dépensera dans l'enseignement en Louisiane et en Nouvelle-Orléans. C'est dans ce dernier poste que la mort mettra fin à sa méritante carrière apostolique, le 17 mars 1913.

Avec lui les Jésuites terminaient leur stage à la Chute-aux-Iroquois, pour céder définitivement la place au clergé séculier. D'ailleurs, à ce moment, la Compagnie de Jésus retirait ses sujets de toutes les autres missions du Nord.

La Nativité restait sans chef spirituel. En attendant la nomina-

tion du successeur, l'autorité diocésaine fit appel à l'infatigable curé de Saint-Jovite, M. l'abbé Samuel Ouimet. De février à juillet 1887, il ajouta à son ministère paroissial, celui de la Chute-aux-Iroquois qui lui était familière par les nombreuses visites qu'il lui avait rendues, soit seul, soit en compagnie du vaillant curé Labelle. Mais cette lourde tâche ne fut que temporaire.

Trois jeunes curés se succèdent en neuf ans

Après cinq mois d'attente, les paroissiens se réjouirent de voir arriver M. l'abbé Michel Boisseau, le 13 juillet 1887. Comme son prédécesseur, le nouveau pasteur en était à ses premières armes dans une cure. Il n'avait que vingt-six ans. Né à Sainte-Scholastique, le 19 avril 1861, il avait été ordonné prêtre à Ottawa, le 21 décembre 1886. Le jeune lévite, les mains encore toutes humides de l'onction sacerdotale, séjourna six mois, comme vicaire, à la Pointe-Gatineau, pour venir ensuite prendre charge d'âmes à la Nativité et à la Conception. C'est assez dire combien le diocèse souffrait de la pénurie de prêtres, à ce moment-là. Les Jésuites partis, il fallait les remplacer. Les vocations ne pouvaient pas toujours suivre la marche progressive de la colonisation qui ouvrait, chaque année, de nouveaux postes.

Dans son vaste champ d'action, le jeune abbé, ne regardant pas les fatigues, s'appliqua à remplir les devoirs de son ministère avec autant de soin qu'il en mettait à écrire artistiquement les actes des registres. Malgré sa jeunesse, il savait user de fermeté à l'occasion. On raconte qu'une année, au sermon de la messe de minuit, à Noël, les gars de chantier, venus pour les fêtes, attrapèrent une raclée au sujet des abus de boissons qui anéantissaient parfois l'argent gagné.¹

Tantôt à la Chute-aux-Iroquois, tantôt à la Conception, « il avait deux résidences, aussi pauvres, d'ailleurs, l'une que l'autre ; il avait coutume de demeurer, pendant quelques jours, dans l'église où il avait célébré les saints offices ».² Pour répondre au besoin spirituel

1. Voici une scène dramatique, causée par la boisson, que nous ont racontée quelques vieillards : « Vers 1888, au printemps, un groupe d'Anglais (les Franklin, semble-t-il) descendant des chantiers, s'arrêtent à l'hôtel pour « mouiller » leur retour. La bataille s'engage avec l'hôtelier qu'ils veulent assommer. Le juge de paix est appelé sur les lieux. Il s'était muni d'une fourche. Voyant sa vie menacée, il enfonce les fourchons dans les entrailles de l'un de ses assaillants. Le blessé serait mort quelques jours plus tard, victime de cette bagarre.

2. Barbezieux : op. cit. T. IIe p. 342.

de ces deux paroisses, qui allaient croissantes, il lui fallait souvent aller d'une paroisse à l'autre, et, dans le temps, en voiture à traction animale. Il y a eu à la Nativité, en 1888 : 22 baptêmes, 1 sépulture et 4 mariages ; en 1890 : 22 baptêmes, 7 sépultures et 2 mariages.

Le 28 septembre 1891, après quatre ans d'apostolat au milieu de cette population, l'abbé Boisseau reçut sa nomination pour la cure de Billing's Bridge.

Monsieur l'abbé Cyrille Deslauriers vint le remplacer à l'automne de 1891. Né à Saint-Augustin des Deux-Montagnes vers 1865, et ordonné le 28 avril 1889, il passa deux ans comme vicaire à Saint-Eugène de Prescott avant de prendre la cure de la Nativité et de la Conception.¹

Comme son prédécesseur, devant faire la navette entre ces deux paroisses dont il a la responsabilité, il séjournait huit jours dans l'une et huit jours dans l'autre. Sa jeunesse, car il n'avait que quelques années de sacerdoce, lui permit de s'acquiescer de cette double fonction. Ses contemporains se souviennent de lui par sa grande barbe et ses grosses lunettes qui lui donnaient une allure missionnaire. Un témoin de ce temps (Mme Hormidas Labelle, décédée récemment) nous a raconté qu'étant alors petite fille, elle lui avait servi la messe durant quelques années. Faut-il croire que les garçonnets de cette époque-là étaient moins vaillants que nos enfants de chœur d'aujourd'hui ?

En 1892, il administra le sacrement de baptême à 23 enfants, bénit 2 mariages et donna la sépulture à 7 défunts ; en 1893, il y eut 35 baptêmes, 7 sépultures et 4 mariages.

Après trois ans de travail apostolique à la Nativité, il laisse à un nouveau curé la charge de cette paroisse, lui permettant de se donner tout entier à la Conception¹. En décembre 1894, en effet, Monsieur

1. Plusieurs historiens, tels que Barbezieux dans l'ouvrage déjà cité sur la vallée de l'Ottawa, Allaire dans son dictionnaire biographique du clergé, et l'auteur du Canada Ecclésiastique, qui se sont peut-être appuyés l'un sur l'autre, ne laissent M. l'abbé Cyrille Deslauriers, comme curé à Labelle, qu'en 1891 ; Barbezieux fait même arriver son successeur, l'abbé Desjardins, cette même année. Nous voyons là une erreur, car un document de première valeur : un rapport de la visite pastorale de Mgr Duhamel, consigné dans les registres, en date du 16 juillet 1892, parle de M. l'abbé Deslauriers comme étant chargé de la Nativité de la Chute-aux-Iroquois, et le rapport suivant de 1895, dit bien que M. Desjardins n'est arrivé à la Nativité qu'à l'automne de 1894. De plus, la signature des actes des registres entre 1891 et 1894 nous atteste la présence de M. l'abbé Deslauriers durant ces années-là.

1. M. l'abbé Cyrille Deslauriers alla résider à la Conception en 1894. De 1895 à 1897, il fut curé de Montcerf. Il mourut à Montréal, le 31 juillet 1897.

l'abbé Alphonse Desjardins, ci-devant vicaire à Casselman (1892-94), où il s'initia au saint ministère durant les deux premières années de son sacerdoce, venait prendre la cure de Labelle. Cette mesure s'imposait, car la charge de deux paroisses devenait trop lourde pour un seul prêtre. Depuis l'automne précédent, l'accroissement de la population de la Chute-aux-Iroquois avec l'arrivée du chemin de fer exigeait une direction pastorale beaucoup plus absorbante. On en jugera par les statistiques des baptêmes : en 1894 : 37 baptêmes, 10 sépultures et 8 mariages ; en 1895 : 45 baptêmes, 2 sépultures et 2 mariages. La population se chiffrait déjà à 88 familles en 1895, toutes catholiques et canadiennes.

Devant ces rapides développements, l'autorité diocésaine jugea nécessaire de nommer un homme de plus grande expérience à la tête de cette localité.

Monsieur le Curé Proulx et son œuvre (1896-1922)

Le 2 sept. 1896, M. l'abbé Alphonse Desjardins cédait sa cure à un prêtre de plus de quarante ans d'âge, M. l'abbé Charles Proulx. Né à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, comté de Montmagny, le 3 avril 1855, il fit ses études à Québec et à Ottawa où il reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr Duhamel, le 26 mai 1888. Vicaire d'abord à Chénéville (1888-89), il devint desservant des postes de la Lièvre supérieure, puis curé de Saint-Gérard de Kiamika avec desserte au Rapide-de-l'Orignal (1894-96).

Monsieur le curé Proulx connaissait donc la région du Nord et ces bonnes gens des Laurentides. L'avenir le prouvera. Il était l'homme capable de faire face à la tâche qui l'attendait. Habile administrateur, d'un jugement sûr, compréhensif et dévoué pour ses brebis, par-dessus tout âme d'apôtre, il était le type du bon curé de campagne. L'apparente sévérité de sa figure s'adoucissait en un franc sourire quand il accueillait ses paroissiens au presbytère, ou qu'il badinait en allumant sa bonne vieille pipe. Cependant son caractère se faisait parfois violent devant un entêtement ou une mauvaise volonté : il valait mieux alors à son interlocuteur de céder. Il lui arriva, un jour, dans une assemblée, d'échapper une expression un peu trop forte à l'adresse d'un éminent paroissien qui s'obstinait à lui résister. Le dimanche suivant, il dut se rétracter en chaire, mais il choisit un

moment de bruit dans l'église pour glisser cette phrase embarrassante de son prône.

La charité trouvait en lui une main toujours prête à donner. Son mode de vie fort simple restait à la portée des colons. Pour économiser, il s'adonnait, dans les quelques moments libres que lui laissait son ministère, à la culture d'un jardin et à l'élevage des dindes. On comprend pourquoi, sur semaine, la soutane de M. le curé n'avait pas toujours la reluisante propreté de celle d'un curé de ville.

Ses bons colons l'aimaient comme cela parce qu'ils découvraient en lui un cœur de père ouvert à leurs besoins comme à leurs difficultés. La paternelle attention allait surtout aux « petits du Royaume ». Nous nous souvenons, petit bambin d'alors, de ses récompenses en retour des commissions faites, ou encore des bonnes réponses données quand nous « marchions au catéchisme ».

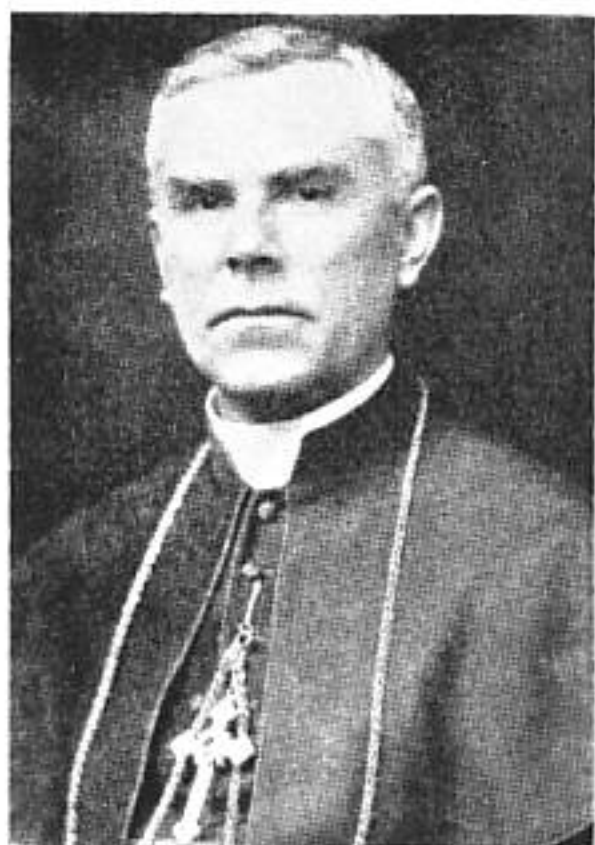
Fidèle aux devoirs de son ministère sacerdotal, il fut en plus un administrateur progressif et un bâtisseur qui sut améliorer de beaucoup le sort de cette paroisse en voie de croissance.

Nouveau presbytère en 1896, et modification de la chapelle en 1897

Jusqu'ici, les prêtres qui se sont succédé à la direction de la paroisse, logeaient dans le sous-sol de la chapelle. L'année précédente, les paroissiens, constatant le climat malsain de cette demeure, et d'autre part, les revenus plus substantiels de la paroisse, décidèrent la construction d'un presbytère plus convenable, détaché de l'église. À sa visite pastorale du 25 juin 1895, Sa Grandeur Mgr Duhamel écrivait : « Les paroissiens se préparent à bâtir un presbytère et vont se mettre à l'œuvre sans retard. Nous faisons des vœux pour le progrès de cette paroisse où la population augmente depuis quelque temps ».

Il semble que les travaux de construction furent retardés de plus d'un an, et qu'il fallut attendre l'arrivée de M. Proulx pour le voir s'élever, comme pour assister aux transformations intérieures de la chapelle.

Un rapport de l'évêque d'Ottawa, daté du 21 juin 1898, nous décrit ces améliorations : « Le Révérend Chs. Proulx a réussi à construire un presbytère en bois d'une bonne apparence et suffisamment grand pour les besoins actuels. Il a modifié l'intérieur de la chapelle



Son Excellence Mgr F.-X. Brunet,
1^{er} évêque de Mont-Laurier.



M. l'abbé Adélarde Fauteux,
curé actuel, depuis 1952.



Mgr Charles Proulx,
curé de 1896-1922.



M. l'abbé Donat Guay,
curé de 1922-1948.



M. l'abbé Anthime Sicotte,
curé de 1948-1952.

de manière à la rendre bien convenable. En enlevant une partie du plancher, il a pu faire du bas la nef de la chapelle, et ce qu'il a laissé sert de galeries latérales. Il n'y a pas de dette. M. Proulx a donc un vrai succès ».

Le nouveau presbytère à pignon et galerie se dressait tout juste à l'arrière de celui qui existe aujourd'hui.

Par son terminus de chemin de fer, établi à l'automne de 1893, Labelle devint un centre d'affaires pour toute la région. La montée constante de la population obligea les chefs de cette localité à repenser leurs problèmes d'administration et de logement. De 771 âmes, en 1891, les statistiques de cette paroisse atteignirent 1,018 en 1901. Cette même année, l'évêque en rendait témoignage en parlant de « cette localité qui est entrée dans une voie de véritable progrès ». Sur le plan religieux, il fallait aussi repenser le problème de la chapelle devenue trop petite.

Premiers Marguilliers

Mais avant de tracer des projets d'envergure, M. le curé Proulx forma son conseil administratif, chargé de gérer les biens matériels de la fabrique, vu que le diocèse d'Ottawa, maintenant l'autorisait. A l'assemblée des francs-tenanciers, le 25 décembre 1901, furent élus premiers marguilliers de la Nativité : MM. François Lacroix, Jérémie Boivin et Damase Labelle.

Construction de l'église

Le superbe temple de pierre qui, aujourd'hui dresse son élégante silhouette sur les hauteurs du village, date de 1902.¹

Tâche toujours difficile et onéreuse pour un curé qu'une pareille entreprise. M. Proulx fut l'homme de la situation. À une assemblée générale du 26 janvier 1902, on prépara un bill à présenter à la législature provinciale pour obtenir l'érection civile de la paroisse et donner ainsi aux francs-tenanciers le pouvoir d'élire des syndics et de prélever le montant voulu pour la construction de l'église. MM. Forget, Légaré et Napoléon Nantel furent les élus, responsables de la construction.

Puis on amorça les premières démarches : l'élaboration des plans fut confiée à Monsieur Joseph-Arthur Godin, architecte de Montréal.

1. Vers ce moment-là, un petit groupe de familles protestantes s'était construit une chapelle près du pont, du côté de la voie ferrée. Elle est maintenant disparue.

À la fin de juillet, la compagnie Boileau et Frères, de l'Île Bizard, signa, à titre d'entrepreneurs, le contrat d'exécution, au prix de \$17,630. Cet édifice mesurera 125 pieds de longueur par 54 pieds de largeur.

Malgré l'incendie considérable qui consuma la principale partie du village, le 30 août 1902, (dont nous reparlerons plus loin) les chantiers de construction du nouveau temple s'ouvrirent quand même à la mi-septembre. Il fallait le courage et la ténacité du vaillant curé Proulx et de ses ouailles, pour traverser cette lourde épreuve sans retarder les travaux.

Le 14 septembre, Sa Grandeur Mgr Duhamel vint bénir la pierre angulaire et consoler les malheureux sinistrés. À cette cérémonie, dit le rapport, « le sermon de circonstance a été donné en français par Monsieur l'abbé Siméon Rouleau Ph., professeur au séminaire de Sainte-Thérèse. Ont été présents un grand nombre de fidèles venus des paroisses environnantes et de Montréal avec l'excursion en faveur des victimes de l'incendie désastreux arrivé ici le trente août dernier. Plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous étaient aussi présents à cette cérémonie : J. Thomas, archevêque d'Ottawa ; A. Gauthier, curé de Saint-Faustin ; O.-Charles Boutin, curé de Nominique ; J.-A. Séguin, ptre, Ottawa ; D.-Pierre Couvret ; S.-J. Ouimet, curé de Saint-Jovite ; Charles Proulx, curé. »

Excursion à Labelle

Voici le compte-rendu d'un journal de ce temps-là :

« *Bénédiction d'une pierre angulaire par Mgr Duhamel.*

« Jamais plus idéale et plus élémentaire température ne pouvait être rêvée, pour faire une excursion dans notre royaume du nord ; et si le curé Labelle avait vécu, comme il aurait été heureux de voir cette foule d'excursionnistes, ces populations joyeuses, heureuses d'habiter un pays si beau et si grand et d'y recevoir des visiteurs distingués ne se lassant pas d'admirer, d'admirer encore, d'admirer toujours.

« Si la recette de cette excursion, organisée par la Société de Colonisation et par le Pacifique, a toute été consacrée aux incendiés de Labelle, nul doute que ces derniers s'apercevront de la sympathie grande qu'ils ont suscitée autour d'eux.

« Il y a eu trois trains archi-remplis de voyageurs ; peut-être bien 1200 excursionnistes en tout, et tout le long du voyage, la plus grande

gaieté n'a cessé de régner. Tout le monde était content, tout le monde était souriant, parce qu'il y avait du soleil, de la fraîcheur, de la brise parfumée et que la journée s'annonçait bien.

« M. Henri Bourassa, M.P., lui-même se ressentait de ces influences bénéfiques qui l'entouraient; il avait dépouillé le conférencier et il a parlé en tribun. Il a relevé les paroles du gouverneur général et a dit en substance qu'il croyait qu'il y avait pour nous des choses autrement pressantes que la formation d'une armée nationale devant servir dans des guerres sanglantes. Il a dit que nous devions songer à peupler notre pays, notre nord à nous et empêcher les nôtres de quitter notre sol, et ce, par tous les moyens possibles.

« Une fois sur ce terrain, le jeune orateur s'est livré à toute la fougue de son talent et il a été interrompu à maintes reprises par des salves d'applaudissements prolongés et de hardis bravos sortis des robustes poitrines accoutumées à respirer librement dans l'air pur de notre nord.

« La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de Labelle par Mgr Duhamel, d'Ottawa, a été très imposante. Une grande foule y assistait recueillie. M. l'abbé Rouleau fit le sermon de circonstance et fut très écouté.

« Le député Major n'avait pu se rendre. Quoi qu'il en soit, tous les excursionnistes qui sont allés dans le nord, hier, ne regrettent pas leur journée, et ils sont tous revenus enchantés de leur voyage, hier soir. »

Il fallait prévoir un emprunt pour cette pesante dette. La fabrique avait bien en caisse déjà l'année précédente, \$1,040.55, mais qu'était cette somme pour financer un tel édifice : Les syndics et marguilliers sont donc autorisés, le 15 novembre, « contracter un emprunt de \$20,000, de la Caisse Nationale d'Économie de Montréal, pour la construction de l'église et de la sacristie, au taux de 5% d'intérêt, remboursable, capital et intérêts, en cinquante versements annuels ».

Les travaux marchent rapidement. Une carrière de pierres calcaires à proximité favorise le transport. Un surplus vient s'ajouter : la façade sera en granit bosselé. Aussitôt des chars entiers transportent de Montréal ces pierres de taille. En moins d'un an, l'église est terminée. Pourtant, on ne jouissait pas, à ce moment-là, de l'outillage moderne ! Mais les ouvriers savaient remplir leurs heures de travail. Le 9 août 1903, arrive la redoutable assemblée de la reddition des comptes, « qui se fit, nous disent les annales, au milieu du tapage de

certaines hommes, qui ne voulaient pas que la reddition se fit sans nommer des agents. Beaucoup de citoyens quittèrent alors l'assemblée. Les autres nommèrent les trois agents ».

De plus, le 11 octobre, sur demande de l'architecte qui n'est pas satisfait de l'exécution des travaux, on décide de ne payer à l'entrepreneur, pour l'instant, qu'une partie de la somme due. Finalement le calme revient.

Le 22 novembre 1903, Monsieur le curé Proulx et ses paroissiens ont la consolation de voir leur rêve se réaliser par la bénédiction de ce splendide monument de pierre, élevé à la gloire du Dieu de l'Eucharistie. Au milieu d'une foule de fidèles et plusieurs membres du clergé, Sa Grandeur Mgr Duhamel célèbre la première messe pontificale dans le spacieux temple, et le curé de Saint-Lin, Monsieur l'abbé J.-B. Proulx, prononce l'allocution.

Trois cloches neuves

Le même jour, on procède au baptême des nouvelles cloches : « Nous soussigné Archevêque d'Ottawa avons béni avec les solennités prescrites les trois cloches pour l'église paroissiale de la Nativité de Labelle ; la première du poids de mille livres, la seconde du poids de neuf cents livres et la troisième de six cents livres ; la première a reçu les noms de Léon, Joseph, Thomas, Charles ; la seconde a reçu les noms de Paul, Émile, Guillaume ; la troisième a reçu les noms de Napoléon, Jérémie. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père Ouvrard de la compagnie de Notre-Dame de Montfort. »

Depuis au-delà de cinquante ans, ce sont les harmonieuses voix de ces cloches qui, du haut de leur tour de pierre, carillonnent leurs priantes mélodies au-dessus de nos foyers chrétiens pour les inviter à la prière de l'Angélus, pour saluer la naissance d'un enfant de Dieu, pour chanter l'allégresse des nouveaux époux, ou pleurer la douleur d'un cher disparu. Labelle peut être fière de son temple, expression de sa foi à l'Eucharistie, et l'un des plus beaux du diocèse de Mont-Laurier.

Le coût total de l'église et de la sacristie se chiffre à \$20,107, et celui des cloches, à \$1154.40. M. le curé Proulx et son conseil d'administration s'occupèrent aussitôt, pour le remboursement de la dette, d'établir une répartition pour être en mesure de rembourser

un paiement annuel de \$1095.54. Elle prendra fin sous le règne de M. le curé A. Sicotte, en 1951, un an avant son échéance normale.

Sort de l'ancienne chapelle et de sa cloche

Depuis que sa grande sœur, drapée dans sa robe de pierre, se dresse majestueuse à ses côtés, la pauvre vieille chapelle de bois reste muette, gardant toutefois, dans ses murs en ruine, le souvenir de ces cérémonies imprégnées de la foi profonde des pionniers de la paroisse. Sa tâche accomplie, elle est heureuse de céder sa place à une église plus vaste et plus robuste.

Au début de 1904, le 14 février, la fabrique dispose d'elle, en la donnant aux conseillers du village et de la paroisse, à condition qu'ils remplissent la cave, ne se réservant que le bois du plancher du chœur. Mais la vieille cloche ne consent pas à mourir si tôt. Livrée à l'école du village, cette bonne vieille cloche d'airain qui, pendant vingt ans, a convoqué nos pères, hommes pleins de foi, à la prière, nous pouvons entendre encore sa voix, restée jeune, malgré ses soixante-quinze années, jetant, du petit sommet du couvent, son appel quotidien aux élèves d'aujourd'hui.

Pour répondre aux exigences des lois canoniques qui demandent une nouvelle installation officielle avec l'inauguration d'un nouveau temple, l'apostolique pasteur fit ériger le Chemin de la Croix, le 16 octobre 1904, afin de faciliter la dévotion de ses bonnes gens qui avaient une ferveur spéciale pour ces saints exercices.

Pour venir en aide à Monsieur le Curé dans l'entretien de l'église, les marguilliers engagèrent, en septembre 1905, le premier bedeau, à salaire, M. Jérémie Boivin, avec émoluments de \$8.00 par mois.

Mais l'inlassable bâtisseur n'est pas au bout de son œuvre. Après le presbytère et l'église, cet éducateur songe à joindre l'indispensable complément qu'est un couvent destiné aux religieuses de Sainte-Croix que lui-même a fait venir, à l'été de 1902, pour fin d'enseignement. Nous reviendrons plus loin sur ce thème, au chapitre de l'éducation. Le 12 juin 1904, à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, la fabrique, avec autorisation de l'évêque, donne et cède à cette Congrégation un terrain de 215 par 147 pieds, en prévision de ce futur pensionnat qui ouvrira ses portes à l'été de 1905.

En novembre de cette même année, une décision du conseil de la

fabrique réserve la tribune (aujourd'hui disparue, depuis le printemps de 1951) ceinturant le sanctuaire, appelé communément « Jubé des Sœurs », aux seules religieuses et filles du couvent.

Orgues et organistes

Dans les débuts, le chant à la chapelle paroissiale se faisait sans accompagnement de musique. La richesse de ces puissantes voix de campagnards compensait peut-être pour cette déficience, même si en prenant quelques libertés involontaires avec la portée musicale du livre ou si les points d'orgue revenaient souvent !

On ne tarda pas cependant à se procurer un harmonium qui servit les besoins de la cause. Mais l'instrument de musique restait parfois silencieux faute de doigts habiles qui lui auraient permis de s'exprimer. Messieurs les marguilliers, alarmés de ces absences répétées des musiciens bénévoles, passèrent une résolution, le 28 mars 1909 : « Attendu que le chœur de chant diminue toujours et cela par manque d'organiste, il a été résolu que Mlle Laure Blumhart soit engagée comme organiste pour la somme de \$100. par année, et qu'elle devra s'occuper à former un bon chœur et exercer les enfants à chanter avec les chantres, et jouer gratis (sic) aux enterrements ».

Deux ans plus tard, Mlle Alice Généreux lui succéda, aux mêmes conditions financières. Sur le plan musical, ce furent donc les ancêtres de cette série de musiciens et musiciennes qui se sont remplacés aux claviers de l'orgue jusqu'à celle qui, actuellement, remplit ce rôle liturgique : Mme Côme Godard. Je dis bien « aux claviers de l'orgue », car dès octobre 1913, la Maison Casavant venait installer les grandes orgues à tuyaux, à deux claviers et onze jeux, pour le prix de \$1975.

Depuis la première chorale en 1883, le jubé des chantres a été témoin de programmes variés de musique et de chant. Mais avec des hausses et des baisses au thermomètre de la valeur musicale. Vers 1910, la plupart des membres de la fanfare, de leurs voix sonores apportaient du lustre aux cérémonies de l'église. Dans la suite, il y eut plusieurs efforts de renouvellement ; spécialement, en ces dernières années, le concours des Frères du Sacré-Cœur est venu donner consistance et vigueur au chant religieux des offices. En plus des voix d'hommes, il faudrait signaler la chorale des petits chanteurs qui, à plusieurs reprises, depuis 1925, a enrichi de son timbre cristallin les

mélodies des cantiques et des messes de Noël. Une contribution musicale importante est fournie encore aujourd'hui par le chœur des dames de Sainte-Anne et par la prometteuse chorale des jeunes filles de Labelle.

Nous voudrions pouvoir nommer de ces solistes ou maîtres chanteurs d'hier et d'aujourd'hui, si leur modestie le permettait. Il est cependant, en plus du directeur actuel de la chorale, M. Arthur Forget, un vétéran du chant d'église que nous ne pouvons passer sous silence à cause des longs et multiples services qu'il a donnés : Monsieur Alfred Nantel, l'un des premiers pionniers, aujourd'hui octogénaire. Durant plus de soixante ans, il a été fidèle au chant de la messe, chaque matin. « Il a gagné ses épaulettes ! Maluron, malurette ! »... et a bien mérité de Dieu.

Labelle change de diocèse

Pendant que la vie paroissiale de la Nativité va de progrès en progrès, sous l'active direction de son chef spirituel, et que sa population se multiplie, atteignant, en 1911, un total de 1316 âmes, les autres localités de la Rouge et de la Lièvre marchent elles aussi vers une plus grande prospérité. Depuis la vigoureuse impulsion donnée par le curé Labelle, il y a trente ans, les paysans canadiens ont occupé le vaste territoire qui est aujourd'hui le comté Labelle, jusqu'à 100 milles et plus, de distance de Saint-Jérôme. Devant cette belle poussée de la colonisation du Nord, l'Église, toujours soucieuse du bien des âmes, songea en 1913, à la création d'un nouveau diocèse pour soulager celui d'Ottawa devenu trop vaste. Le 26 avril 1913, Sa Grandeur Mgr C.-H. Gauthier, qui avait succédé à Mgr Duhamel, à Ottawa, annonçait la grande nouvelle. Dans le décret d'érection, lu au prône de Labelle, comme de toutes les paroisses concernées, le Saint-Siège s'exprimait ainsi : « Nous divisons et séparons en deux le diocèse existant d'Ottawa, et, en son territoire septentrional, Nous érigeons et constituons à perpétuité un diocèse nouveau qui s'appellera le diocèse de Mont-Laurier »...

Labelle passait donc sous la houlette de l'évêque récemment élu comme fondateur de ce nouveau diocèse : Son Excellence Mgr François-Xavier Brunet, ancien secrétaire de l'archevêque d'Ottawa et ex-curé de plusieurs paroisses. Cet homme de vertus, ce pasteur

selon le cœur de Dieu « organisa son diocèse avec un grand sens des réalités ».

Avec le début de la guerre mondiale de 1914, notre localité subit un fléchissement, au point que la fabrique demande un changement dans le taux des bancs « car, dit-elle, l'église est devenue trop grande pour la population ».

Les recettes annuelles, de \$2,720.42, qu'elles étaient en 1910, tomberont à \$944.97 à la fin de l'année suivante. L'évêque de Mont-Laurier accorda alors en 1915, la dispense de louer les bancs à l'enchère pour trois ans. Malgré ces difficultés financières, on ne négligea pas le nécessaire : la construction d'une grange avec écurie et poulailler aujourd'hui démolis, fut décidée par les marguilliers, en septembre 1915. Ces bâtiments s'imposaient pour les travaux de ferme et d'élevage du vaillant curé et pour la commodité des campagnards de ce temps-là qui ne jouissaient pas de la limousine, dernier cri, pour venir à la messe du dimanche, mais se contentaient de la voiture à cheval. Il fallait alors loger ces fringantes bêtes, surtout durant la saison rigoureuse.

Le rapport de la visite pastorale de Mgr Brunet à la Nativité, en 1917, nous laisse deviner le climat spirituel de la paroisse, surtout chez la jeunesse, et nous dit les espoirs qu'il porte sur elle : « Nous avons donné le sacrement de confirmation à 90 enfants. Nous avons remarqué la piété et le recueillement de ces enfants et nous les en avons félicités de même que ceux et celles qui les ont préparés. Nous souhaitons toute prospérité spirituelle et temporelle à cette paroisse qui est l'une des plus importantes et des plus anciennes de notre diocèse. »

Son Excellence Mgr J.-E. Limoges, 2e évêque de Mont-Laurier

Après la mort du premier évêque de Mont-Laurier, survenu le 7 janvier 1922, Monsieur l'abbé Joseph-Eugène Limoges, curé de Saint-Jovite, fut appelé par le Saint-Siège, en septembre suivant, à présider aux destinées religieuses de ce jeune diocèse. La tâche était lourde, car en plus de la direction pastorale et de l'administration ordinaire, il fallait, dans ce milieu plutôt pauvre des Laurentides et encore en voie de défrichement, assurer la survie et le développe-

ment de cette Église Diocésaine. Mais la Providence avait suscité le pasteur apte à répondre aux exigences de cette situation. Le nouvel évêque était un bâtisseur et un réalisateur. Il dota son diocèse d'un splendide séminaire qui fait l'orgueil de la population, d'une école normale, d'un hospice, d'une école d'agriculture ; il l'enrichira de nouvelles paroisses, etc... Malgré ces préoccupations absorbantes qu'exigent ces nombreuses réalisations, ce pasteur ne diminue en rien les devoirs de sa charge pastorale. Durant plusieurs années, on le verra même remplir le rôle de catéchisme régulier dans les écoles. Et aujourd'hui encore, après plus de trente ans d'épiscopat, il reste assidu à son confessionnal à la cathédrale.

Pour intensifier la vie eucharistique dans les âmes et pour remercier Dieu de son jubilé d'or sacerdotal, coïncidant avec ses trente ans d'épiscopat, il prit l'initiative d'une série de congrès eucharistiques régionaux qui furent couronnés par des assises eucharistiques diocésaines, tenues en 1952, sous la direction active de son vicaire général, Mgr R. Jutras, avec le concours des Pères du T. S. Sacrement. Ce triomphe au Roi de l'Hostie venait concrétiser sa devise : *Domine, Mi Rex*. Ces jours restent comme un sommet de foi et d'amour pour le diocèse. Dans une lettre autographe, S. S. le pape Pie XII lui rendait cet éloquent témoignage : « Nous vous félicitons très chaleureusement pour le ministère pastoral que vous avez exercé pendant tant d'années et avec tant de résultats, et nous implorons sur vous les grâces et les consolations de Dieu les plus abondantes. »

Un nouveau curé

Pour le remplacer dans son importante cure devenue vacante, à Saint-Jovite, l'œil perspicace du nouvel évêque se porta sur le curé de Labelle qui avait fourni des preuves tangibles de son cœur d'apôtre et de ses talents d'administrateur sage et habile.

M. le curé Proulx partait, mais non sans y laisser un peu de lui-même. L'œuvre de cet homme de Dieu restait inscrite dans la pierre de l'église ; elle restait gravée surtout dans les âmes de ses chers paroissiens qui, pendant 26 ans, avaient bénéficié de son dévouement apostolique¹.

1. Durant son stage à St-Jovite, il devint prélat domestique. Mgr. Proulx mourut le 15 novembre 1933.

Pour symboliser leur reconnaissance affectueuse, ses ouailles lui offrirent, en souvenir, un calice de grand prix.

Avec la nouvelle année 1923, Monsieur l'abbé Donat Guay, ci-devant curé de Saint-Donat, venait prendre les rênes de notre paroisse.

Natif de Beaumont, comté de Bellechasse, le 17 octobre 1879, il fit ses études à Lévis et à Ottawa, où il reçut l'onction sacerdotale, le 9 juin 1906. Le nouveau curé avait donc une riche expérience de plus de seize ans de ministère. Sa haute stature physique contrastait avec la charpente trapue de son prédécesseur. À son arrivée à Labelle, l'une de ses premières constatations fut l'état peu salubre de son presbytère. Sa santé délicate supportait mal pareille condition. Après de longues délibérations avec le conseil de fabrique, il soumit le projet d'un nouveau presbytère à une assemblée des francs-tenanciers, le 29 juin 1924. Rejetée d'abord, la proposition fut acceptée l'année suivante. Pour commencer les travaux un premier emprunt de \$2,500 est fait le 12 juillet 1925. Quand le solide édifice de briques, que nous admirons aujourd'hui, fut terminé, à l'automne de 1926, on mit l'ancien presbytère à l'enchère.

Parmi les autres modestes améliorations apportées par M. le curé Guay, il peut être intéressant de signaler l'installation, en 1926, d'un générateur électrique (appelé « Delco ») qui fit briller, pour la première fois, la lumière électrique dans le temple de Labelle. En 1932, le pouvoir de la Gatineau remplaça avantageusement ce système privé.

L'œuvre primordiale cependant à laquelle cet apôtre se dévoua durant plus de vingt-cinq ans, fut celle de la sanctification des âmes dont il avait la charge. D'une discrétion presque légendaire, qui le rendait parfois mystérieux, d'une calme douceur qui ne faisait redouter ni les orageuses réprimandes ni les emportements de la colère, M. le curé Guay, sobre de paroles, attirait naturellement les confidences des cœurs souffrants ou des âmes blessées. Conseiller écouté, doué d'un tact surnaturel profond, il traçait à tous le chemin de la paix et invitait à la confiance et à la résignation chrétienne. Durant les années de crise économique, combien de familles ont trouvé en lui un soutien et un consolateur dans leur misère. Si sa faible voix ne lui permettait pas toujours de se faire entendre en chaire, ses exhortations pleines de doctrine, au confessionnal ou au presbytère essayaient de compenser.

Homme d'étude, peu féru de voyages fréquents, on le trouvait

presque toujours à son bureau de travail, absorbé dans les livres. Chaque soir, après la prière, il était fidèle à sa marche, accompagné de son inséparable canne, qui lui donnait un air quelque peu aristocratique ; cette promenade traditionnelle lui permettait de s'arrêter ici et là et de causer un peu avec les paroissiens qu'il croisait sur la rue.

Dans le domaine de l'éducation, l'enseignement du catéchisme fait l'une de ses principales préoccupations. Le collège construit sous son impulsion en 1947, nous dit l'intérêt qu'il portait à l'instruction de la jeunesse.

La beauté de la maison de Dieu et du culte liturgique avait en lui un zélateur compétent. À sa visite pastorale du 23 septembre 1923, Son Excellence Mgr Limoges, qui en était à sa première à Labelle, comme évêque, en témoignera hautement : « Depuis l'arrivée de M. le curé Guay, des réparations ont été faites à l'église sans que la dette de la fabrique ait augmenté. Nous avons remarqué avec plaisir la propreté de l'église, du vestiaire, etc. »... Pour donner plus de relief aux cérémonies de la messe dominicale il styla des hommes et jeunes gens pour remplir la noble fonction d'enfant de chœur.

Préoccupé du salut de ses ouailles, il s'assurait le concours de pères prédicateurs, surtout pour ses retraites paroissiales. C'est à la clôture de l'une de ces semaines de renouveau spirituel, qu'en juin 1941, il fit ériger une grande croix de bois au centre de l'ancien cimetière.

À son départ pour la cure des Bois-Francis, en mars 1948, les paroissiens de Labelle, pour qui il s'était dépensé durant un quart de siècle, exprimèrent leur gratitude en lui présentant une substantielle somme en billets de banque, ingénieusement enroulés autour d'une jolie canne.¹

Quatre ans avec M. l'abbé A. Sicotte

Arrivé à Labelle, le 8 mars 1948, Monsieur le curé Sicotte suscita, dès le début, un courant de piété et de ferveur. Fondateur de la paroisse de Sainte-Anne-du-Lac, où il exerça son ministère pastoral jusqu'à sa nomination à la Nativité, cet apôtre débordant de zèle, multiplia les initiatives propres à intensifier la vie chrétienne

1. Moins de deux ans après son arrivée aux Bois-Francis, la maladie l'obligea à entrer à l'Hotel-Dieu de Montréal, où il mourut, le 10 décembre 1949.

On dresse
la Croix du
Calvaire, sur
la montagne
(1949).



Notre-Dame du
T.-S.-Sacrement
va prendre pos-
session de son rôle
de patronne, à la
nouvelle paroisse
du lac Labelle
(1951).

chez ses ouailles. Son ardente dévotion au mystère de la Rédemption inspira d'heureuses industries à son dévouement de pasteur : le Vendredi Saint de 1949, il dévoile un impressionnant crucifix sur fond de courtines liturgiques, dressées définitivement la veille, au-dessus de l'autel, à la place même où trônait auparavant, une statue de la Vierge encavée dans un haut rétable ; dans l'après-midi de ce jour saint, se déroule une scène aussi significative qu'originale : une gigantesque croix, en pin de Colombie, pesant 3,400 livres, hissée sur les épaules de 85 hommes, est portée sur la montagne voisine de l'église, escortée d'une foule recueillie.

Un Calvaire

Le geste symbolique de ces nouveaux cyrénéens marque le premier pas d'un projet rêvé par l'apostolique curé : l'érection d'un Calvaire lumineux sur ce Golgotha des Laurentides. Le 14 août suivant, Son Excellence Mgr l'évêque de Mont-Laurier bénit ce lieu saint. Plantées sur ces sommets, ces trois croix (dont l'une de 40 pieds et les deux autres, de 35 de hauteur), tout enrobées de lumières, apparaissent aujourd'hui, à l'œil ravi du voyageur nocturne filant sur nos routes, comme suspendues dans le ciel sombre, pour lui rappeler l'amour infini de son Sauveur et lui dire la foi de ce petit peuple, groupé au pied de cette montagne, et reconnaissant des grands bienfaits de Dieu. Un chemin de croix serpentant cette montagne reçut la bénédiction solennelle de Mgr Mercure, curé de Saint-Jovite, l'année suivante.

C'est sur ses hauteurs, qu'au printemps de 1951, se déroula la triomphale et pieuse procession aux flambeaux qui venait clôturer un triduum eucharistique prêché par deux Pères du T.S. Sacrement : Les Pères P.-J. Gaudet, et R. Godard, s.s.s. Tout Labelle, prouvant une fois de plus sa sincère dévotion au Dieu de l'Eucharistie, s'était donné rendez-vous, ces jours-là, au pied de l'ostensoir, en préparation du grand congrès eucharistique régional de Sainte-Agathe-des-Monts. Toutes ces manifestations populaires étaient l'expression de vitalité religieuse. Les allocutions dominicales, toujours vivantes et imagées de M. le Curé, ne contribuaient pas peu à développer ce climat de ferveur.

À l'occasion de sa tournée pastorale, l'évêque écrivait au regis-

tre, en septembre 1951 : « La paroisse est dans un bel état de prospérité au point de vue spirituel et temporel. La ligue du Sacré-Cœur est bien vivante. Les Congrégations de Sainte-Anne et des Enfants de Marie sont aussi très bien. On est à organiser l'Agrégation du T.S. Sacrement. Que Jésus et Marie continuent de bénir le pasteur et ses fidèles ».

Une nouvelle paroisse

Par l'accroissement de sa population, par sa maturité, Labelle se préparait à sa mission de paroisse-mère. Un décret épiscopal détachait la mission estivale du Lac Labelle, de la Nativité, en 1951, pour la rendre autonome et permanente sous le vocable de Notre-Dame du T.S. Sacrement. M. l'abbé Trépanier, vicaire à Labelle, devint le curé fondateur de la nouvelle paroisse composée d'une vingtaine de foyers permanents et d'au-delà cent vingt familles touristiques, durant la saison d'été.

En regard des limites de la paroisse naissante qui couvre tout le littoral du lac, on décida de fermer l'ancienne chapelle, bâtie il y a cinquante ans par la famille Bastien, devenue d'ailleurs trop exigüe et peu centrale, pour en construire une autre un peu plus vaste, à quelques milles plus loin, sur la terre d'un cultivateur de l'endroit, M. Arthur Francoeur.

Au crédit de M. l'abbé Sicotte, il faut ajouter sa lutte ferme contre les débits de boissons, et, sur le plan de l'éducation, ses démarches réitérées pour obtenir une communauté de frères enseignants pour notre collège. Son précieux concours pour établir des industries manufacturières, chez nous, aida puissamment à fournir du travail à nos familles.

Si, dans la direction de cette paroisse en progrès, cet actif curé rencontra, sur les problèmes d'ordre social ou profane, des divergences d'opinions, des points de vue différents de sa manière de voir, — ce n'est ici ni le lieu, ni le temps de porter un jugement en ce domaine, — il reste que les quatre années passées sous l'égide de cet apôtre comptent pour Labelle parmi les plus fécondes en vie chrétienne fervente.

Quand la voix de l'autorité diocésaine l'appela à la cure de Saint-Donat, en juillet 1952, elle invita un autre bon curé d'expérience,

M. l'abbé Adélarde Fauteux, curé de Lac Carré, à venir prendre la cure de la Nativité.

Le curé actuel : M. l'abbé A. Fauteux

Né à St-Benoît, le 15 décembre 1886, il appartient à la nombreuse lignée de prêtres formés au Séminaire de Sainte-Thérèse. Ordonné à Montréal, le 29 juin 1912, par le regretté Mgr Bruchési, il retourna aussitôt à son Alma Mater pour se livrer à l'enseignement. Plus tard, il entra dans le ministère paroissial comme vicaire à Sainte-Anne-des-Plaines puis au Saint-Enfant-Jésus de Montréal. Promu à la cure, il dirigea successivement les paroisses de Lac Saguay, de Kiamika, de Saint-Faustin et de Lac Carré. C'est donc riche de ces nombreuses années d'expérience dans la vie pastorale, qu'il arriva à Labelle le 22 juillet 1952. Par sa pondération, son zèle tout sacerdotal et ses talents d'administrateur, il eut bientôt fait de gagner l'estime de ses paroissiens. Seul à la tête d'une communauté de plus de 1600 âmes, malgré le poids des ans, il se donne sans ménagement au service de ceux qui lui sont confiés. Dans ses chaudes exhortations comme dans ses prênes, on sent le cœur du père qui veut garder chez sa famille paroissiale les belles traditions chrétiennes qui ont formé les générations viriles de nos ancêtres.

Parmi les soucis de son ministère, l'épineux problème de l'alcoolisme retint son attention. Les multiples ravages spirituels et sociaux engendrés par les excès de boisson inquiétèrent souverainement son cœur apostolique. Avec un sens psychologique averti, il songea qu'il n'y avait qu'un moyen efficace de guérir ces invétérés de la bouteille, c'était l'abstinence totale appuyée sur les forces surnaturelles et sur la sympathie fraternelle de tous ceux qui, par vertu, s'engagent à s'abstenir de toutes boissons enivrantes. Le dynamique mouvement Lacordaire apportait la solution à son problème. Fondé à Labelle en novembre 1953, les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont produit déjà des résultats tangibles qui prouvent à l'évidence leur irremplaçable rôle de bienfaisance.

Sur le plan matériel, trois récentes améliorations sont à signaler : dans l'église, l'installation d'un système de chauffage à eau chaude qui prit la place de l'ancien à air chaud ; l'aménagement du sous-sol de ce temple en une jolie salle paroissiale ; et surtout l'embellissement du nouveau cimetière.

M. le curé Fauteux veille à accroître toujours le véritable esprit paroissial. C'est à sa suggestion, qu'on a organisé récemment ces inoubliables fêtes du soixante-quinzième anniversaire qui nous ont fait prendre conscience des riches leçons de notre glorieux passé.

Le cimetière

Au berceau de la paroisse de la Nativité, un modeste enclos, près de la première chapelle, servait de cimetière. En 1882, le R.P. Raynel, s.j., obtint la permission de l'évêché d'Ottawa, de choisir un terrain plus vaste, à quelques arpents à l'arrière de la chapelle. On se souvient que la clôture trop lente à paraître a été cause de rudes sermones du haut de la chaire ! Plus de vingt ans plus tard, en mai 1905, le conseil de la fabrique, constatant l'exiguïté du lieu, fait une pétition à l'archevêque d'Ottawa pour changer de nouveau l'emplacement de ce champ de repos des chers défunts. Le projet ne passa pas à la réalisation, cependant le terrain des morts fut agrandi. À double reprise, en 1905 et en 1918, Messieurs les marguilliers formulèrent les résolutions de construire un charnier en bois de frêne... Mais, là encore, ces plans restèrent sur le papier. Il faudra attendre jusqu'à ces dernières années pour voir ce désir se changer en réalité.

En 1950 M. le curé Sicotte, avec la permission de l'autorité diocésaine, fit choix d'un endroit plus spacieux pour un nouveau cimetière situé sur la route No 11, à un demi-mille de l'église, en direction de Mont-Laurier.

Aussitôt après sa bénédiction, le 15 octobre, on commença à transporter les restes des défunts, de l'ancien à ce nouveau terrain de la paix.¹

Dès son arrivée à Labelle en 1952, M. l'abbé Fauteux s'appliqua à l'embellissement de cette demeure de nos chers disparus. Il en fit son œuvre : au centre de ces stèles de pierre et de ces croix de bois, un solide charnier en pierre de granit fut construit en 1953. Un majestueux calvaire aux statues de grandeur naturelle, en poussière de marbre, surplomba ce monument central, l'année suivante, et apporta l'espérance chrétienne sur ces tombes.

1. Une bonne vieille se présente un jour au presbytère : « M. le curé, je ne veux pas après ma mort, me faire enterrer dans ce nouveau cimetière », — « Mais pourquoi », réplique le bon curé, — « C'est parce qu'il vente trop et je vais geler sur ce terrain-là »...



Vue de l'intérieur actuel de l'église.



Les marguilliers, en 1955. Joseph Lauzon, curé Adélarde Fautoux, Alfred Bélisle, Gaston Baudart, Côme Bertrand, Georges Godard.



Le calvaire surmontant le charnier (1955).

En plus des travaux de terrassement, une élégante clôture en fer forgé supportée par des piliers de granit rose apporte un cachet de richesse artistique qui classe le cimetière de Labelle parmi les plus beaux du Nord. Il redit à sa manière, le culte de religieuse vénération que portent les citoyens de cette paroisse à leurs chers défunts.

Associations religieuses

Une paroisse doit être non seulement un réservoir de vie chrétienne mais aussi un foyer qui rayonne par son apostolat.

Les dévoués curés de la Nativité ont compris, dès le début, l'utilité de ces associations religieuses pour grouper, former et conserver une élite paroissiale qui apporte au prêtre sa précieuse collaboration apostolique. Ces œuvres bienfaitantes n'ont pas peu contribué à maintenir et à intensifier la vie surnaturelle dans la communauté chrétienne de Labelle.

Voici les dates d'installations des principales associations religieuses et apostoliques :

La Propagation de la Foi.....	en	1881
La Confrérie du scapulaire du Mont-Carmel.....	en	1881
La Confrérie du Saint-Rosaire.....	en	1881
L'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie.....	en	1881
L'Association du Rosaire Vivant.....	en	1881
La Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.....	9 juillet	1882
L'Apostolat de la Prière.....	9 juillet	1882
réinstallée le.....	7 mars	1895
La Société de la Bonne Mort.....	9 juillet	1882
Les Dames de Sainte-Anne.....	en	1911
Les Enfants de Marie en mai.....		1912
La Ligue du Sacré-Cœur.....	12 août en	1923
L'Association du Rosaire.....	27 septembre	1932
La Croisade Eucharistique des enfants.....	22 décembre	1937
L'Agrégation du T. S. Sacrement.....	en	1951
Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.....	22 novembre	1953

Présidents et Présidentes des principales associations (1955)

Associations religieuses ou sociales

Ligue du Sacré-Cœur.....	M. Ubald Marinier
Dames de Sainte-Anne.....	Mme Ubald Marinier
Cercles Lacordaire.....	M. Côme Godard
Cercles Jeanne d'Arc.....	Mme Laurent Laporte
Croisade Eucharistique.....	Un frère du S. C. et Une Sœur C. S. .C.

Associations patriotiques ou économiques

Société Saint-Jean-Baptiste	M. Roméo Allard
U. C. C.....	M. Côme Godard
Cercle des Fermières.....	Mme Alexandre Lyras
Club des 4 - H.....	Jean-Pierre Brassard

En plus de ces associations, d'autres œuvres comptent bon nombre de membres dans notre paroisse, telles que : Cercle agricole, Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle, J.A.C.F., Cadets du Sacré-Cœur, etc...

Vocations sacerdotales et religieuses

Les vocations sacerdotales et religieuses sont une glorieuse couronne pour une paroisse. Elles sont le fruit du climat spirituel de ses foyers. Dieu choisit ses prêtres, ses religieux et religieuses parmi son peuple fervent et ses familles vraiment chrétiennes. À Labelle, le divin Moissonneur y a jeté des germes de vocations, qu'une éducation familiale et scolaire a cultivées soigneusement et acheminées vers leur idéal.

Voici les noms de ces élus de Dieu qui sont nés à Labelle ou qui y ont demeuré du moins un certain temps :

A — *Vocations sacerdotales.*

R.P. Robert Godard, de la Congrégation des Pères du T.S. Sacrement, entré en 1933, ordonné prêtre en 1942. Il réside actuellement à Montréal. Il est promoteur des congrès eucharistiques, directeur de la revue pour éducateurs : « Cahiers de Vocations », et prédicateur. — Il est le fils de M. et Mme Henri Godard, de Labelle.

Les vocations de Labelle

1. — R.P. Robert Godard, Père du T. S. Sacrement ; 2. — R.S. Aline Monette, c.s.c. ; 3. — R.S. Georgette Clément, SS. NN. J.M. ; 4. — R.S. Denise Drouin, c.s.c. ; 5. — R.S. Albina Boivin, c.s.c., décédée ; 6. — R.E. Réal Brunelle, novice ; 7. — R.S. Léonie Clot, f.s. ; 8. — R.S. Jeanne Brassard, f.s. ; 9. — R.S. Marie Clot, f.s.



3



2



1



4



5



6



7



8



9

— *Monsieur l'abbé Émile Morin*, de la Société des Missions étrangères, ordonné prêtre en 1943. Il habite présentement à Cuba (Antilles) comme missionnaire. Il est le fils de M. et Mme Joseph Morin, de Labelle autrefois. Il resta peu de temps à Labelle.

N.B. un jeune aspirant au Sacerdoce, le *frère Réal Fournelle*, fils de M. et Mme Glorian Fournelle, de Labelle, est entré chez les Pères de la Fraternité Sacerdotale. Il est à poursuivre ses études. Il y a, en plus, plusieurs séminaristes au Séminaire de Mont-Laurier. Jacques Bertrand, fils de M. et Mme Côme Bertrand, vient aussi d'entrer à la Fraternité Sacerdotale.

B — *Vocations religieuses féminines :*

a) *Sœurs de Sainte-Croix :*

Bélangier, Marie (Sœur Saint-Adalbert), fille de M. et Mme Alfred. Belisle, Orise (Sœur Sainte-Alice-de-Jésus), fille de M. et Mme Dosithee.

Boivin, Albina (Sœur Saint-Jérémie), décédée, fille de M. et Mme Jérémie.

Brassard, Madeleine (Sœur Sainte-Berthe-des-Anges), fille de M. et Mme Henri.

Demers, Hélène (Sœur Sainte-Hélène-du-Rosaire).

Drouin, Denise (Sœur Saint-Stanislas-des-Anges), fille de M. et Mme Stanislas.

Labelle, Marguerite (Sœur Sainte-Marguerite-de-la-Trinité), fille de M. et Mme Pacifique.

Monette, Aline (Sœur Sainte-Aline-du-Sacré-Cœur), fille de M. et Mme Fernando.

Saindon, Adéline (Sœur Saint-Joseph-Créaol), fille de M. et Mme Joseph.

Dumontier, Louise (Sœur Marie-des-Apôtres), fille de M. et Mme Albert (novice).

b) *Sœurs Filles de la Sagesse :*

Brassard, Jeanne (Sœur Saint-Henri-de-Montfort), fille de Henri.

Brassard, Olympe (Sœur Sainte-Adrienne-du-Sacré-Cœur), fille de M. et Mme Jules.

Brassard, Léonie (Sœur Marie-Virgine du Saint-Sacrement), fille de M. et Mme Jules.

Brassard, Éva (Sœur Saint-André), décédée, fille de M. et Mme Jules.

Brassard, Hélène (Sœur Saint-Jules), décédée, fille de M. et Mme Jules.

Brassard, Élisabeth (Sœur (Saint-Charles), décédée, fille de M. et Mme Jules.

Clot, Marie (Sœur Saint-Julien-du-Sauveur), fille de M. et Mme Pierre.

Clot, Léonie (Sœur Sainte-Marie), fille de M. et Mme Pierre.

c) *Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie :*

Clément, Georgette (Sœur Sainte-Gertrude-de-la-Croix), fille de M. et Mme Jovite.

d) *Sœurs de l'Immaculée Conception :*

Morin, Jeanne-Berthe (Sœur Saint-Joseph-de-Cupertino), fille de M. et Mme Joseph.

Bertrand, Madeleine (Sœur Sainte-Lucie), fille de Placide Bertrand.

e) *Sœurs de la Sainte Famille de Québec :*

Morin, Marguerite (Sœur Marie-des-Victoires), fille de M. et Mme Joseph.

f) *Sœurs Oblates de Marie-Immaculée :*

Brassard, Alberta (Sœur Sainte-Léonie), décédée, fille de M. et Mme Jules.

N.B. — Si nous avons oublié des noms de vocations de Labelle, nous nous en excusons.

Bédeaux :

Jérémié Boivin. — Joseph Dubé. — Hector Lavallée. — Gérard Clément. — Le constable et collecteur actuel : S. Thelmos.

Marguilliers de Labelle

N.B. Avant 1901, il n'y avait pas de marguilliers.

25 décembre 1901 : création de cette corporation religieuse.

1ers Marguilliers :	François Lacroix	1er
élus	Jérémié Boivin	2e
	Damase Labelle	3e
1902.....	Jean Gauthier	
1903.....	Moïse St-Pierre	

1904	François Provost (remplaçant Jean Gauthier quittant la paroisse)
1905	Dr J.-Aurèle Bégoneese (remplaçant F. Prévost quittant la paroisse)
1906	Pierre Dauphin
1907	Joseph Cédilotte
1908	Jules Brassard
1909	Hector Valiquette (remplaçant Jules Brassard quittant la paroisse)
1910	Ovila Daoût
1911	Pacifique Labelle
1912	Uldéric Brousseau
1913	James Mc Gibbon
1914	Frédéric David
1915	Raoul Labelle
1916	Silvin Campeau
1917	J.-B. Cédilotte
1918	Joseph Saindon
1919	Ludger Mailler
1920	Julien Brassard
1921	Frédéric Lauzon
1922	John Vallée
1923	Théodule Bélisle
1924	Joseph Boivin
1925	Jérôme Valiquette
1926	Évariste St-Jean, père remplacé en janvier par : Maxime Branchard
1927	Henri Godard
1928	Louis Valiquette
1929	Hilaire Labelle
1930	Louis Jubinville (fils)
1931	Alphonse Labelle
1932	André Brassard
1933	Josaphat Lauzon
1934	Delphis Dauphin
1935	Stanislas Miljours
1936	Arthur Francœur
1937	Paul-Émile Forget

1938	Arthur Labonté
1939	Hormidas Labelle
1940	Henri Brassard
1941	P.-Émile Godard
1943	Alfred Nantel
1943	Wilfrid Machabée
1944	Jos. Charette
1945	Côme Bertrand
1946	Wilfrid Giroux
1947	Auguste Lauzon
1948	Georges Godard
1949	Gaston Beaudart
1950	François Nantel
1951	Napoléon Dubé
1952	Eugène Cédilot
1953	Alfred Belisle
1954	Joseph Adélard Lauzon
1955	Sylvio Bédard



L'Honorable Jetté, lieutenant-gouverneur,
 en visite à Labelle, chez M. P.-E. Forget.

CHAPITRE SIXIÈME

Vers le progrès dans la vie civile

« Le progrès est accompli par celui qui fait les choses et non par celui qui discute la manière dont elles n'auraient pas dû être faites ».

(Théodore Roosevelt)

Erection de la municipalité du Canton Joly. — Historique du régime municipal. — Premier conseil. — Liste des maires et des secrétaires du Canton Joly. — Le nom de Labelle. — La paroisse en 1884, — puis en 1894. — Voyage au Lac Labelle. — Le transport. — Mouvements de la population. — Aqueduc. — Municipalité du village. — Premier conseil et listes des maires et secrétaires du village. — Évaluation. — Trois ponts sur la Chute. — Électricité, — Téléphone, — Incendie en 1902, — Pompes à incendie. — Députés fédéraux et provinciaux. — Henri Bourassa, député du comté Labelle.

Aux premiers jours de La Chute-aux-Iroquois, nous avons vu le prêtre se pencher sur le berceau de cette jeune colonie, pour veiller maternellement sur sa vie religieuse et lui procurer l'équipement paroissial qui en assurerait le développement.

Érection de la municipalité du Canton Joly

Parallèle à ce plan religieux, la vie civile de la nouvelle paroisse a pris conscience d'elle-même, dès le début, en créant un organisme gouvernemental pour diriger ses activités et mener ce groupement social sur la voie du progrès. Par décision de l'autorité provinciale, et en vertu du code municipal, cette localité fut érigée civilement sous le nom de « *Municipalité du Canton Joly* », le 1er janvier 1883, bien que la Gazette officielle ne l'ait publié que le 26 mars 1902.

« Les municipalités, dit De Montigny, sont autant de petits gouvernements qui assurent au peuple l'indépendance, initient aux affaires et préparent à mieux comprendre les rouages plus compliqués d'une administration générale ».

Historique du Régime Municipal

Il n'en fut pas toujours ainsi au cours de l'histoire de nos vieilles paroisses canadiennes. Un historien de chez nous, l'abbé Élie Auclair, nous dit « qu'avant 1840, nous n'avions aucune organisation d'autorités locales, au point de vue civil. Nous n'avions ni mairies, ni corporations, ni polices rurales. La voirie était placée, en vertu de la loi de 1796, sous la direction d'un grand voyer et d'inspecteurs de paroisse ou sous-voyers ; l'agriculture était protégée par quelques dispositions législatives spéciales ; la police des campagnes était confiée au capitaine de la côte et aux juges de paix de comté, quand il y en avait. En 1840, le conseil spécial de Lord Sydenham qui était sur le point d'être remplacé par la Législature de l'Union, dota le Bas-Canada, avant d'expirer, d'autorités municipales, mais avec de telles restrictions que le peuple des campagnes ne leur fit pas confiance et les considéra surtout comme des « machines à taxer »... Enfin, en 1855 et en 1860, on perfectionna la loi jusqu'à nous donner le système actuel d'un conseil et de son maire, qui peuvent, pour les besoins de la localité, taxer les biens immeubles et même en certains cas, les propriétés mobilières ».¹

Grâce à son décret d'érection légale, la municipalité reçoit le pouvoir de recruter les membres de son conseil parmi ses citoyens par mode d'élections.

Premier Conseil

Le premier conseil de la municipalité du Canton Joly, qui prit en mains les destinées de la Chute-aux-Iroquois, se composait comme suit : *Maire* : Charles Martin, cultivateur ; *conseillers* : Louis Bigras, Pierre Paquet, François Nantel, Mathias Demers, Alphonse Bélanger, tous cultivateurs, et Ulysse Dyonnet, industriel ; *secrétaire-trésorier* : Ariste Bock, marchand. Vu que cette corporation venait d'être créée, ses membres furent nommés par le Lieutenant-Gouverneur et assermentés à la première séance, en janvier 1883.

La tâche qui incombait à ce nouvel organisme, dans les débuts, était surtout un travail d'organisation, car, l'administration de ce petit noyau de familles impliquait beaucoup moins de complexité

1. Abbé Élie Auclair dans « Histoire de la paroisse des Cèdres ».

qu'elle n'en comprend aujourd'hui. Tout de même, il fallait de l'intelligence et du savoir-faire pour bien lancer cette colonie naissante sur la voie du progrès. Nos pionniers, hommes de gros bon sens, n'en manquèrent pas. Comme dans la plupart des paroisses, surgirent des questions où l'intérêt privé et la politique se mêlaient souvent au bien commun ; la salle du conseil de La Chute-aux-Iroquois, située dès 1884, dans le haut de la maison de l'école (près du couvent actuel), fut témoin de débats parfois orageux... mais le beau temps ne tardait à revenir.

Dès le printemps de 1883, on s'attaqua au problème capital de l'enseignement ; le vote unanime adopta la résolution de la construction d'une école et de la formation d'une commission scolaire, comme nous le verrons au chapitre suivant.

À l'ordre du jour de ces premières séances, on remarque d'importantes questions auxquelles nos conseillers ont dû faire face ; le 5 mars 1883 : résolution de construire un aqueduc en tuyaux de bois à l'usage des habitants d'une partie du village. Ce projet restera sur le papier durant plusieurs années. Le 23 juin de la même année : étude de la lettre reçue de la compagnie de chemin de fer, « Montréal-Occidental », demandant un bon de \$5,000. afin d'aider à la construction d'une voie ferrée jusqu'à La Chute-aux-Iroquois. Dans sa réponse, le conseil souscrit à condition que ce montant soit réparti sur une période de vingt-cinq ans, que le premier paiement ne soit versé que le jour où la première locomotive roulera sur la voie ferrée jusqu'à la Nativité, et que la gare soit construite dans les limites du village.

Il est amusant de constater que ces bons Canadiens, par leur prudence ne s'en laissent pas imposer par ces hommes d'affaires de la Compagnie de Montréal, ni par leurs concitoyens.

Si le conseil accorda le permis d'une licence de boissons, en avril 1885, aux hôteliers Pierre Marinier et Charles Renaud, il sut protester à l'occasion, en janvier 1887, contre la licence d'Ernest Kapps, obtenue par fausses signatures, et dont l'hôtel était devenu une maison de désordre et de débauche.

Le 15 mai 1885, on demanda d'établir une cour de paix. Monsieur A. Bock en fut nommé juge.

Durant les premières années d'administration, la construction et l'entretien des chemins prirent une large place dans les délibérations du conseil.

Les maires du Canton Joly,
de 1883 (début de la Corporation) à 1955

Charles Martin	1883 à 1885
Ariste Bock	1885 à 1890
Emery Godard	1890 à 1892
Charles Martin	1892 à 1893
Flavien Renaud Blanchard	1893 à 1895
Paul-Émile Forget	1895 à 1902
James McGibbon	1902 à 1903
John Vallée (père)	1903 à 1905
Charles Martin	1905 à 1908
Jules Brassard	1908 à 1909
Jean-Baptiste Cédilotte	1909 à 1910
Charles Martin	1910 à 1911
Jean-Baptiste Cédilotte	1911
Jules Brassard	1911 à 1912
Louis Jubinville (père)	1912 à 1920
Jean-Baptiste Cédilotte	1920 à 1923
Julien Brassard	1923 à 1929
Arthur Labonté	1929 à 1933
Julien Brassard	1933 à 1937
Hilaire Labelle	1937 à 1945
Arthur Labonté	1945 à 1948
Joseph Paradis	1948 à 1949
Gaston Baudart	1949 à

Les secrétaires-trésoriers du Canton Joly,
de 1883 à 1955

Ariste Bock	1883
Dr A.-W. Lesage	1883 à 1885
Ernest Lorin	1885 à 1887
Georges S. Hyde	1887 à 1888
L.-O. Blondin	1888
D. LeGuerrier	1888 à 1889
Honoré Giroux	1889 à 1890
Dr. J.-A. Bigonnesse	1890 à 1902
Joseph Larocque	1902

Dr J.-A. Bigonnesse.....	1902 à 1908
Jules Ledoux.....	1908 à 1923
Jean-Baptiste Cédilotte.....	1923 à 1931
Alfred Bélisle.....	1931 à 1933
Georges Godard.....	1933 à

La Chute-aux-Iroquois prend le nom de Labelle

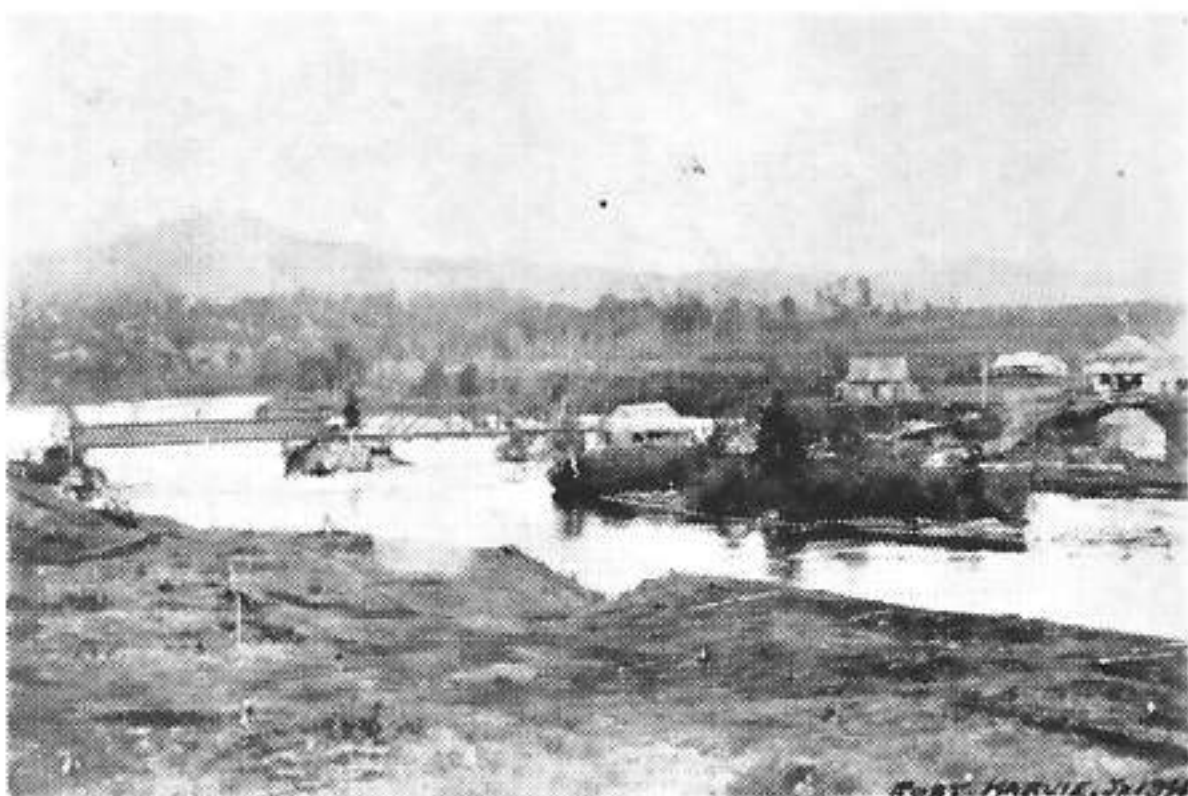
Si ces braves citoyens, choisis pour diriger notre paroisse, n'étaient pas, pour la plupart, des diplômés de collège, en plus d'un jugement solide, ils possédaient du patriotisme et de la reconnaissance à plein cœur. Le « Roi du Nord », mort en janvier 1891, fut profondément regretté de tous ces vaillants colons qu'il avait conduits et souvent visités dans cette « terre promise ». On sait déjà quel amour portait le curé Labelle à ce domaine privilégié de La Chute-aux-Iroquois qu'il avait fondé, à cette terre qu'il avait baisée en pleurant, à son dernier voyage. Au moment du décès de ce père vénéré de la colonie, le conseil ne manqua pas d'envoyer à sa vieille maman un message de sincères sympathies. Quand on proposa aux conseillers de s'emparer de ce nom illustre, on devine la joie et l'empressement à répondre. Le 5 février 1894, il est dit dans le rapport de la séance : « le conseil accepte avec plaisir le changement du nom de « La Chute-aux-Iroquois » en celui de « Labelle », et que copie de cette résolution soit envoyée au département des postes et au bureau du conseil de comté. Signé : F.-R. Blanchard, maire ; J.-A. Bigonnesse, secrét.-trés. » Ce glorieux nom fut étendu au comté le 3 avril 1912.

Coup d'œil sur la paroisse en 1884

Dans un récit de voyage qu'il avait fait dans le Nord, en compagnie de M. Beaubien, agronome, un distingué Montréalais, T. De Montigny, nous raconte ce qu'il a vu à La Chute-aux-Iroquois, en 1884¹ :

« Nous entrons à l'hôtel, tenu par M. Renaud, dont la femme s'appelle Mde Renaud, et dont les enfants, s'ils en avaient, s'appelleraient des p'tits Renaud. Vous vous imaginez que nous étions dans une hôtellerie commune. Détrompez-vous. — Toit français, balcon

1. « Le Nord » de T. de Montigny (Édit. 1887) p. 101 et suivantes.



Les abords de la Chute, en 1894.



M. J.-B. Rolland, fondateur de la papeterie de Mont-Rolland, reçu chez M. Ulysse Dyonnet.

couvert, chambres spacieuses, lits moelleux, table ni plus ni moins que somptueuse. Badinage à part, j'ai rarement mangé à mon goût comme dans cette auberge...

« Comme quoi que tout n'est pas rose dans le voyage... à cause du sable, il y a des puces. Oh ! oui, des puces...

« La population, lors de notre passage, en 1884, était de 350.

« Le village est admirablement situé sur le bord de la Rouge, dominant une chute capricieuse et puissante, qui murmure sans cesse en se précipitant sur les rochers usés par ses caresses prolongées. Un pont magnifique traverse cette chute en s'appuyant sur les rochers énormes qui la forment...

« De beaux moulins à scie et à farine prêtent le flanc à ce courant qui leur donne la vie. Ces moulins appartiennent à M. Ulysse Dyonnais. Nous avons eu le plaisir de faire sa connaissance. C'est un Français comme nous aimerions à en voir beaucoup dans le pays. Il est distingué, affable et poli. Il est bon chrétien et, par sa conduite, fait l'édification des habitants du lieu.

« Nous avons eu l'avantage d'être présentés à sa famille, composée de Madame Dyonnais et de deux filles, dont l'une s'est mariée cette année-là avec notre ami M. Chavot, officier du service civil...

« Les rues sont larges et les maisons bien bâties, avec toits français ; plusieurs ayant balcons, galeries, châssis saillants, etc. L'église, qui domine le village, est adossée à une haute montagne dont elle se détache artistiquement...

« J'y ai rencontré un homme que je n'avais pas vu depuis dix ans, alors que j'étais magistrat de district, et qui, maintenant, tient un hôtel à La Chute, et un très bel hôtel. Il se nomme Marinier, mais son véritable nom est Ermatinger, ou quelque chose en allemand comme ça...

« Il y a à La Chute un M. Bock, venu de Sainte-Anne-des-Plaines, et petit-fils d'un ex-député de Terrebonne. Il tient là un magasin général. M. Bock est un homme intelligent qui s'enrichit rapidement, et surtout sûrement, parce que c'est un très honnête homme. Aussi, est-il à la tête des bonnes œuvres de sa localité, et soit en conseil, soit en marchandises, il rend d'immenses services à ses concitoyens...

« Dans l'après-midi nous nous mîmes à faire des visites, non seulement dans le village, mais dans les côtes.

« Nous fûmes surpris de voir de quel bonheur jouissent la plupart de ces gens qui, il y a quelques années sont allés là pauvres, très

pauvres, et qui, aujourd'hui, ont un avenir presque assuré. Ils ont tous des défrichements suffisants pour semer la quantité de grain, de légumes et de fourrage nécessaire à leur existence, et ils ont encore chacun à défricher quelques centaines d'acres qui leur permettront d'élever leur famille avec espoir...

« Quand nous visitâmes ces fermes, les grains étaient en pleine croissance, et rien n'était beau comme ces champs de blé, de sarrasin, d'avoine, etc. Les patates y avaient une apparence superbe.

« Nous trouvions les *habitants* réunis par groupes, fumant à la porte des chantiers, délibérant sur tout et parlant veaux, vaches, cochons, couvées. Vieux, jeunes, hommes, femmes, garçons et filles, tous paraissaient heureux. Et nous revînmes de notre excursion, en canot, fredonnant le vieux refrain : « En roulant ma boule roulant »...

« En visitant ces familles nous prîmes des renseignements sur l'état de leurs affaires. Nous parcourûmes les champs pour voir leurs grains sans oublier le bétail. Nous avons vu là une bonne race de vache canadienne qui a eu la chance d'échapper au croisement des races étrangères, lequel ne convient pas au caractère de notre race laitière...

« En visitant ces familles nous prîmes des renseignements sur l'état de leurs affaires. Nous parcourûmes les champs pour voir leurs grains sans oublier le bétail. Nous avons vu là une bonne race de vache canadienne qui a eu la chance d'échapper au croisement des races étrangères, lequel ne convient pas au caractère de notre race laitière...

« Il nous a fait plaisir de voir, chez le père Nantel, une petite jument canadienne pur sang. Quel beau type que cette bête à la forte encolure, à la crinière épaisse et au poitrail ouvert. Pourquoi s'est-on départi de cette famille de chevaux propres à tout, à la route comme aux traits, jouissant d'une santé robuste, qui défiait le froid et la misère, pour adopter une race étrangère qui nous a apporté les nœuds, les courbes, les *ring bones*, les... je ne sais quoi ! Vive la Canadienne ! Hein, j'allais dire... Et ses jolis yeux doux !...

« En 1882, à part le chemin Bisson dont j'ai déjà parlé, on avait terminé un chemin conduisant de La Chute-aux-Iroquois au Canton Minerve. Tous les lots étaient concédés dans Joly, et la population y était d'à peu près 300 âmes. Il y avait déjà des défrichements considérables.

« Dans cette même année (1882) fut construit un chemin conduisant de la Nativité (Chute-aux-Iroquois) au lac Maskinongé

(lac Labelle). On y construisit un pont de 50 pieds sur le chemin projeté entre La Chute-aux-Iroquois et le lac Macassé...

« Nous quittons le canton Joly, l'un des plus riches du Nord et qui comptait, en 1880, 13,934 acres de terre arpentées et mis en vente.

« Nous entrons dans le Canton Marchand, que longe la Rouge à l'est, et qui est un des plus beaux cantons du Nord...

« De la Chute-des-Pins à quelques milles de la Chute-aux-Iroquois on prend le chemin Chapleau, qui est aujourd'hui presque tout construit. »

Labelle en 1894

Dix ans donc plus tard, les deux mêmes voyageurs reprennent la même expédition dans les Laurentides. Le chroniqueur du voyage de 1884 livre à nouveau ses impressions en 1895 :

« Je suis allé, l'an dernier, constater la marche rapide qu'a suivie le progrès, et j'en suis revenu plus persuadé que jamais de l'excellence de l'œuvre de la colonisation... »¹. « Tous les habitants de cette vallée de la Rouge, depuis Saint-Jovite jusqu'à Labelle, sont dans une ère de prospérité étonnante. Les bâtisses, les instruments agricoles, les animaux, la tenue de leurs terres, tout fait voir qu'ils ont reçu une bonne direction et qu'ils ont été payés de leurs sacrifices. Aujourd'hui (août 1894) et pour quelques années, Labelle est un terminus du chemin de fer ; il y a une activité brûlante et une affluence d'hommes d'affaires et de touristes... »².

« La population est aujourd'hui de 400 âmes occupant 67 feux... »
« Il y a maintenant à Labelle deux bons hôtels, l'un tenu par M. Nantel et l'autre par M. Berthiaume. On y loge à pied, à cheval, en voiture et en chemin de fer. Madame Renaud qui y tenait un si bon hôtel en 1884, tient aujourd'hui une maison de pension où se retirent la crème des voyageurs qui ne sont pas trop tapageurs...

« Il y a aujourd'hui deux bons magasins, l'un tenu par MM. Simard et LaRocque, où l'on trouve depuis les allumettes jusqu'au poêle de cuisine, les ustensiles de ménage, l'ameublement d'une maison, etc. M. Joseph LaRocque, l'un des associés, est le fils de feu le Dr LaRocque, fondateur de Ste-Agathe.

« L'autre magasin est tenu par M. Forget.

1. « La Colonisation » de T. de Montigny, p. 1, (Édit. 1895).

2. Ibid, p. 220.

« Le maire de la municipalité est M. F.-R. Blanchard, ci-devant marchand et qui a cédé son établissement à MM. Simard et LaRocque. Il jouit des délices de la vie de rentier. C'est un homme d'une grande distinction au physique et au moral. Il a une intelligence d'élite, cause bien en français et en anglais. Aussi rend-il de grands services aux voyageurs auxquels, avec une politesse toute française, il donne des informations sur la place et ses environs qu'il connaît parfaitement. Il a cependant une mauvaise note à son débit. Voilà soixante et huit ans qu'il est garçon.

« M. Bigonnesse, ci-devant de Saint-Jovite, y exerce la profession de médecin. Il se plaît à rendre service aux colons qui viennent visiter les nouveaux endroits. Aussi la Société Générale de Colonisation l'a-t-elle choisi comme son agent dans ces cantons, et il s'acquitte de ses devoirs avec une énergie et un dévouement remarquables ».

Voyage au lac Labelle en 1894

Nos deux voyageurs veulent pousser plus loin leur exploration. Écoutons l'un d'eux nous raconter leur première visite au lac Labelle, le 25 juillet 1894 :

« Lors de mon premier voyage (1884), je n'avais pas visité une région intéressante, et qui est devenue depuis l'arrivée du chemin de fer à Labelle, d'une grande importance, à cause de ses beaux lacs, de ses sites enchanteurs. Je veux parler de la région qui s'étend de la Chute-aux-Iroquois au canton Minerve, à l'ouest. Je l'ai visité l'an dernier en compagnie de MM. le Dr Brisson, agent général de la Société de colonisation et de rapatriement, dont je suis l'humble vice-président, de Carufel, son secrétaire, Charbonneau, reporter de *La Presse*, et de quelques amis de mon fils Louvigny qui, en sa qualité de chroniqueur de *La Croix*, faisait partie de l'expédition...

« Et nous voilà en route pour le Lac Labelle, que l'on désignait autrefois sous le nom de Lac Maskinongé, probablement parce qu'on ne capture aucun poisson de ce nom dans ses eaux claires et profondes. Il fallait nous voir nous, les vieux, rajeunis de dix ans, chantant et badinant comme des écoliers...

« Nous franchîmes quatre milles, sans trop nous apercevoir des côtes dont cette route est accidentée. Et il était près de midi quand nous arrivâmes au Lac Labelle, qui a bien les proportions de son homonyme. Car sans faire semblant de rien il arrose et sans se gêner trois

cantons, Joly, La Minerve et Labelle. Une vingtaine de milles de long, s'il-vous-plaît, ce n'est pas un bébé du printemps. Mais qu'il est beau, sapristi ! Ses découpures en cachent la longueur ; c'est une mer ; aussi ne faut-il pas s'y hasarder à tous les vents ; ses pointes sont nombreuses et nous prédisons que sous peu les amateurs se discuteront ses bords merveilleux, qui sont couronnés de montagnes se baignant les pieds dans les eaux profondes¹.

« Le Dr Brisson, depuis plusieurs années, a un établissement sur les bords enchanteurs du Lac Labelle...

« On était à s'amuser dans la maison du Dr Brisson et les nuages s'amoncelaient au dehors, il nous fallait pourtant nous rendre chez un habitant des bords du lac, nommé Labelle, qui nous invitait à à dîner...

« Et avec accompagnement d'avirons nous accostons dans une baie sud du lac où débarquait le 16 mai précédent Mgr Duhamel, à l'endroit même où l'on a érigé une statue du vénéré curé Labelle. Sous ses traits de pierre, le roi du Nord admire le panorama radieux dont l'arrière-plan est une succession de montagnes aux teintes variées et aux pentes diversément exposées. Cette statue est l'œuvre d'un jeune Gratton, qui promet de devenir un excellent artiste.²

« C'est une heureuse idée des habitants de cette région d'avoir érigé un monument à cet apôtre. Tous les cantons du Nord ne nous parlent-ils pas de ce grand cœur canadien ? Tous ces braves paysans le connaissent. Aussi descendirent-ils tous des montagnes, plusieurs à pied, pour venir à ses funérailles, jeter un pleur sur cette tombe où s'enfermait celui qui pendant des années avait été leur consolateur...

« Nous entrons tous, non sans être invités, chez le seigneur du domaine, établi sur ces plages depuis quelques années et où il vit à l'aise, entouré d'une belle famille ; mais sa femme est morte, depuis quelques années. Nous y prenons un dîner, je ne vous dis que cela.

« Je défie les cuisiniers du Windsor, du St-Lawrence Hall, du Richelieu, du Riendeau ou du Jacques-Cartier de nous servir une

1. « J'ai attiré l'attention de quelques amis sur une superbe presqu'île de ce lac : les Dr L.-B. Durocher et son neveu, le Dr J. Masson, y ont pris des lots pour les faire cultiver par des colons. C'est ainsi qu'on active la colonisation. »
(T. de Montigny)

2. Nous voyons qu'il y avait déjà une statue du curé Labelle en 1894. C'est ce geste de patriotisme et de vénération filiale des pionniers qu'a voulu reprendre la population de Labelle, au 75^e anniversaire, en 1955, en élevant un magnifique monument à son fondateur, au cœur du village.

omelette au lard assaisonnée... de plus d'appétit. Sapristi ! Et des crêpes et du sirop d'érable et de la crème...

« Il nous a bien fallu, tout de même, quitter les bords enchanteurs du lac Labelle. Nous tirâmes donc nos révérences aux demoiselles Labelle, et, en avant vers La Chute-aux-Iroquois ! — non sans jeter un coup d'œil sur le canton Minerve qu'arrose le lac et qui se trouve enclavé entre Joly, Labelle, Lesage et Marchand...

« Et la caravane se met en route pour La Chute-aux-Iroquois au son des gosiers de la troupe.

« Le soir, grand gala à l'hôtel Berthiaume, où se trouvaient réunis tous les meilleurs chanteurs de l'expédition, et nous pouvons nous vanter d'avoir triomphé d'un grand bout des *wawarons* du Lac, qui pourtant s'étaient surpassés ce jour-là, jour un peu pluvieux. Il leur manque des ténors, les malheureux, mais il faut avouer qu'ils excellent sur le violoncelle : Dong, dong... »

« La cérémonie faite
Mironton, mironton, mirontaine.
La cérémonie faite
Chacun s'en fut coucher. »

Quel vivant tableau de notre paroisse en 1894, que ce récit de notre chroniqueur !

Le transport

Les moyens de communication avec les grands centres jouent un rôle prépondérant dans le développement des localités éloignées, car, dans les difficultés des débuts, les longs voyages de plusieurs jours, qui rendent le commerce dispendieux et qui présentent peu d'attraits pour le colon, paralysent vraiment le progrès.

Durant les quatorze premières années de La Chute-aux-Iroquois, les commerçants devaient parcourir une distance de plus de soixante-dix milles en voiture lourde, à pas de cheval, par des chemins de terre cahoteux, à travers les montagnes, pour se rendre au centre des affaires le plus près, qui était alors la petite ville de Saint-Jérôme, pour y chercher leurs marchandises. Il fallait compter au moins deux jours pour l'aller et autant pour le retour. L'hiver surtout, c'était presque la semaine qui y passait. On devine bien qu'ils n'apportaient que l'es-

sentiel : poches de farine, mélasse, etc... puis articles de lingerie et principaux outils pour cultivateurs et ouvriers.

Dans ces conditions, les voyages de promenades se faisaient rares. Le seul taxi était la voiture à cheval du postillon. Entre La Chute-aux-Iroquois et l'Annonciation, le prix du passage était de 75c. Parmi les principaux postillons, il faut nommer Napoléon Nantel qui assurait un service de malle hebdomadaire, et dont l'un des principaux charretiers portait un nom à faire peur : Paiement le Diable... Son vrai nom était Moïse Paiement. Si on lui avait donné ce surnom indésirable, c'est qu'il était le boute-en-train dans les veillées, et qu'il n'avait pas pour lui la beauté.

Le chemin de fer

Dans une telle situation, c'est assez dire quelle transformation et quel élan de progrès apporta l'arrivée du chemin de fer. Depuis longtemps déjà, le perspicace curé Labelle avait prévu l'importance de cette voie ferrée pour améliorer le sort de ses chers colons et leur permettre de rester, eux et leurs enfants, sur la terre nouvelle qu'ils avaient fécondée de leurs sueurs. On sait combien ce problème, qui commandait tout le succès de son œuvre de colonisation, lui tenait à cœur, et les luttes qu'il eut à livrer pour gagner cette cause. Mais, il était de taille. En 1876, le premier train arriva à Saint-Jérôme. Cette victoire obtenue, il s'attaqua à un autre projet : le prolongement de cette voie ferrée jusqu'à La Chute-aux-Iroquois.

« En mars 1882, l'on présenta à la législature, une requête rédigée par le curé Labelle, signée par presque tous les colons du nord de Terrebonne et de la Rouge, demandant de l'aide pour un chemin de fer. On y remarque le passage suivant : « Que cette grande amélioration changeant la face des Laurentides en y plaçant une population prospère, féconderait l'industrie, activerait les mines... et contribuerait puissamment à arrêter le fléau de l'émigration qui sévit dans les vieilles paroisses... »¹.

Nous avons vu déjà que la Compagnie de chemin de fer avait été mise au courant de ce plan puisqu'elle avait demandé, en 1883, une souscription de \$5,000 à notre paroisse, comme à toutes celles

1. Le Nord-Ouest, par A. Nantel.

qui s'échelonnaient sur la ligne depuis Saint-Jérôme. Mais il fallait aussi l'aide financier du gouvernement. Plusieurs années de lutttes lui permirent d'écrire à son collaborateur, A. Buies, le 29 février 1888 : « Parlons de notre chemin de fer... Le gouvernement fédéral nous octroie, par statut, un subside de cinq mille cent vingt-six piastres par mille pour nous rendre jusqu'à La Chute-aux-Iroquois, et les ministres de Québec ont décidé de nous accorder cinq mille piastres par mille avec, en plus, cinq mille acres de terre... Humainement parlant, notre chemin de fer jusqu'à La Chute-aux-Iroquois est assuré ».

À la mort de l'entrepreneur Curé, en janvier 1891, la ligne de chemin de fer ne dépassait pas encore Saint-Jérôme. « Elle ne s'est rendue à Sainte-Agathe qu'au mois de juillet 1892, et à *La Chute-aux-Iroquois* (Labelle) qu'au mois d'octobre 1893 »¹.

Ces premiers convois ne jouissaient pas du luxe et de la rapidité du train actuel. Ils se composaient d'un char ou deux pour voyageurs, et les autres servaient au transport des marchandises. Quittant Labelle, à bonne heure, le matin à 4 h. a.m., il revenait de Montréal, à 11 h. le soir. La « Cie Montréal Occidental » devint plus tard la propriété du C.P.R..

Durant onze ans, Labelle fut le terminus du chemin de fer pour toutes les paroisses situées plus au nord. C'est assez dire le rôle de premier plan que prit alors cette paroisse dans le domaine des affaires. Les commerçants et les colons de l'Annonciation, de La Minerve, de Nominique, du Rapide l'Original (Mont-Laurier), etc. venaient chercher leurs marchandises à la gare de Labelle. Le chemin Chapleau, nous ont dit les vieillards, était ainsi sillonné de voitures. Une journée, on en compta plus de cent.

Peu avant la venue de la locomotive, un courant d'émigration avait affaibli notre paroisse, car le bois tendait à disparaître. « Labelle en un an, (1890), vit partir trente familles. »²

Le chemin de fer, en 1893, par les facilités de communication qu'il apportait, suscita un accroissement considérable de la population avec la montée de nouveaux colons.

Les statistiques suivantes permettent d'en juger :

1. Vie du curé Labelle, par l'abbé Élie Auclair, p.
2. R. Blanchard : Le Centre du Canada, p. 478.

Mouvements de la population de la paroisse de Labelle

Les statistiques des recensements civils nous permettent de constater les fluctuations d'une vague tantôt croissante et tantôt décroissante de la population paroissiale. Ces variations pourraient se partager comme suit : Croissance (1880-90) ; décroissance (1890-94) ; croissance (1894-1914) ; décroissance (1914-1921) ; stabilité (1921-41) ; croissance (1941 à nos jours).

Le sommet atteint vers 1905-14 ne sera dépassé qu'à partir de 1950.

Recensements décennaux

1891	-	771	âmes
1901	-	1,018	(dont 43 de langue anglaise)
1911	-	1,316	
1921	-	1,133	
1931	-	1,159	
1941	-	1,202	
1951	-	1,370	
1954	-	1,516	
1955	-	1,572	

Registres paroissiaux

Années	baptêmes	mariages	sépultures
1884	29	2	5
1890	22	2	7
1905	76	9	35
1910	70	11	20
1920	49	13	17
1930	34	5	19
1940	34	10	10
1955	46	12	13

N.B. : Sur les 204 familles demeurant à Labelle en 1920, il n'en reste que 71 en 1947. Il faut donc déduire qu'une partie de la popula-

tion était flottante. La prospérité plus ou moins grande des industries, la période de la crise financière, la récente guerre mondiale et les conditions de l'agriculture sont les principales causes de ce changement annuel de 15 à 20 familles qui venaient combler les vides laissés par les départs. Depuis 1950, on constate une plus grande stabilité avec un accroissement marqué de la population, grâce à la bonne marche du commerce et de l'industrie.

Un indice non équivoque de l'augmentation du nombre des paroissiens, c'est la concession de terrain pour la construction. Or, en mai 1905, les marguilliers obtiennent la permission de l'Archevêque d'Ottawa, de vendre des lots sur le terrain de la fabrique, « afin, dit le rapport, de pouvoir agrandir le village de ce côté-ci de la rivière, du côté ouest. » Vers 1947, une autre concession semblable fut accordée dans le même but, et qui rapporta un revenu de \$10,000 employé à amortir la dette du presbytère.

Le chemin du roi devient Boulevard

Si le curé Labelle revenait en excursion dans le Nord, au lieu de trois ou quatre jours, il lui suffirait de quelques heures pour se rendre à la Chute-aux-Iroquois ; le chemin de terre, tortueux et étroit, a disparu humblement pour faire place au large boulevard construit en 1951. Avec le refroidissement de l'asphalte se sont éteintes les chaudes discussions dont son tracé fut l'objet dans le village.

Un service d'autobus organisé actuellement par la « Cie transport Provincial » vient, chaque jour, faciliter les voyages et compléter les communications du chemin de fer.

Aqueduc

Au livre des délibérations du conseil, nous avons déjà constaté, dès 1883, que nos premiers chefs civils s'étaient préoccupés de ce service public. Il y eut certaines réalisations partielles dans les années qui suivirent, mais ce n'est que le 1er février 1897 que les conseillers autoriseront P.-E. Forget à construire le premier aqueduc en tuyaux de bois. Ce problème fut l'objet de violents débats, au point qu'il suscita la division du village et de la paroisse d'où naquit une deuxième municipalité en 1902 : celle du village.

La construction de cet aqueduc se réalisa en 1902. On alla puiser l'eau à la ferme de Charles Brassard, sur le chemin de la Chapelle. En 1920, on abandonna cette source pour reconstruire une nouvelle conduite d'eau qui allait s'alimenter au lac Blanc. Enfin, en 1948, sur le même parcours, des tuyaux de fonte prirent définitivement la place des tuyaux de bois.

Municipalité du village en 1902

Depuis l'arrivée du rail à Labelle, la population devenait plus nombreuse, et, dès lors, l'administration voyait les problèmes se multiplier. La question du système d'aqueduc fut l'occasion de l'érection de la municipalité du village qui se fit en juillet 1902.

1er conseil du village : (juillet 1902)

- Maire : Paul-Émile Forget, marchand.
- Conseillers : Georges Church, industriel.
 Hormidas-William Légaré, commerçant.
 Louis Brunelle, industriel.
 Damien Jérôme, forgeron.
 François Provost, ouvrier.
- Secrétaire-Trésorier : Jos.-Aurèle Bigonnesse, médecin.

Georges Church était le propriétaire de l'important moulin à bois qui fonctionna jusqu'en 1918.

Paul-Émile Forget quitta Sainte-Agathe en 1892 pour venir s'établir à Labelle où il acheta le magasin général de Ariste Bock. Maire du village à plusieurs reprises et président de la commission scolaire durant près de cinquante ans, il fut intimement mêlé aux affaires de la paroisse.

Joseph-Aurèle Bigonnesse, premier médecin à la Chute-aux-Iroquois, et l'un des pionniers, secrétaire-trésorier durant plusieurs années, exerça une influence prépondérante dans la direction civile, au début de Labelle.

M. Henri Bourassa,
député de Labelle.



Conseil actuel du village :
Josaphat Clément, Omer Cus-
son, J.-Albert Dumontier,
Emeric Bergeron, Delphis
Gingras, Georges Godard,
sec., Germain Drouin, maire,
Ubalde Marinier.



Conseil actuel de la paroisse :
Réal Bélisle, Maurice Bris-
son, Henri Terrault, Roger
Bisson, Gaston Baudart,
Gérard Valiquette, Georges
Godard.

Les maires du Village de Labelle depuis 1902 à 1955

Paul-Émile Forget.....	1902 à 1903
Georges Church.....	1903 à 1904
J.-W. Légaré.....	1904 à 1905
Paul-Émile Forget.....	1905 à 1908
Joseph Demers.....	1908 à 1913
Paul-Émile Forget.....	1913 à 1919
James McGibbon.....	1919 à 1921
Paul-Émile Forget.....	1921 à 1925
John Vallée (père).....	1925 à 1927
Paul-Émile Forget.....	1927 à 1933
Ubald Marinier.....	1933 à 1934
Henri Brassard.....	1934 à 1935
Paul-Émile Forget.....	1935 à 1937
Côme Bertrand.....	1937 à 1939
Paul-Émile Forget.....	1939 à 1945
J.-Avila Gratton.....	1945 à 1946
Alfred Bélisle.....	1946 à 1949
Germain Drouin.....	1949 à 1952
Charlemagne Duval.....	1952 à 1954
Germain Drouin.....	1954 à

Les secrétaires-trésoriers du Village de Labelle de 1902 à 1955

Dr J.-A. Bigonnesse.....	1902 à 1907
J.-H.-W. Légaré.....	1907 à 1908
Rodolphe Robert C.R.....	1908
Jules Ledoux.....	1908 à 1923
Jean-Baptiste Cédillotte.....	1923 à 1924
Paul St-Jacques, N.P.....	1924 à 1926
Jean-Baptiste Cédillotte.....	1926 à 1930
Alfred Bélisle.....	1930 à 1946
Georges Godard.....	1946 à

Statistiques

Évaluation : Village et paroisse : \$1,020,000.
 Superficie totale : Village : 2,209 acres.
 Paroisses : 34,600 acres.

Trois ponts sur la Chute

Le premier pont à enjamber la Chute-aux-Iroquois date de 1879. Ce pont découvert et peu solide causa bien des soucis aux conseillers du canton Joly. En 1886, ils demandèrent un octroi de \$200. au gouvernement « pour consolider, disaient-ils, le pont qui s'affaisse de plus en plus ». En 1890, une autre pétition de \$700. est faite dans le même but.

Au mois de février 1899, le conseil décide de le fermer à la circulation pour raison de danger. Il faut en rebâtir un neuf. Monsieur P.-E. Forget est alors envoyé à Québec pour solliciter un appui financier. Il plaide si bien sa cause que le gouvernement assume tous les frais de la nouvelle construction. Aussitôt, on se met à l'œuvre. Mais la circulation d'une rive à l'autre ?

Le 6 mars 1899, l'autorité civile confie la construction d'un chaland (12x24 pi.) à N. Robillard pour la somme de \$30. Muni d'un câble et de trois poulies, le traversier est installé chez Octave Nantel, à environ un quart de mille au nord du village. Un homme est engagé à quatre dollars par jour pour le conduire. Les voyages commencent un peu avant le départ du train (4 h. A.M.) et finissent après son arrivée (11 h. P.M.). Les gens de la paroisse traversent gratuitement, à moins que les charretiers transportent des effets pour les autres. Les étrangers paient .25c pour deux chevaux ; .15c pour un cheval. . ; et .10c pour un piéton. Un jour, un accident survient : les deux chevaux trop fringants de Napoléon Nantel sautent par-dessus bord et se noient dans la rivière.

À la fin de l'été de cette même année un solide pont de bois couvert, connu sous le nom de « pont rouge », était déjà terminé. Il résista à la circulation pendant plus de quarante-cinq ans.¹ Enfin,

1. A une assemblée du conseil, le 29 sept. 1902, il est résolu qu'une amende de \$2.00 soit imposée « à toute personne qui trotterait sur le pont, et que des affiches soient placées, « Défense de trotter » et « No trotting allowed ».

en 1945, le bon vieux pont céda sa place à l'élégant pont découvert, construit en béton, grâce aux subsides du gouvernement provincial. Le nouveau pont fut béni en 1946.

Électricité

La chandelle, la lampe à pétrole ou le fanal demeurèrent durant près de cinquante ans le mode d'éclairage, et, dans le temps, on ne songeait pas à autre chose. Quelques hommes d'affaires toutefois, vers 1925, eurent l'idée de convertir la puissance latente de nos belles chutes d'eau en énergie électrique. L'un des pionniers, M. Dyonnet, avait déjà fait l'achat de ce pouvoir en 1887 pour alimenter son moulin à bois. La compagnie « Gatineau Power », saisie de la valeur de cette chute et craignant la concurrence, s'en empara, en 1927, pour un prix relativement modique. Cette richesse naturelle est demeurée depuis, inexploitée. En 1929, cette même compagnie installa la première ligne d'électricité, de Saint-Jovite à Labelle, qui continue actuellement de rayonner la lumière dans notre localité.

On devine les multiples transformations techniques que suscita l'arrivée de ce courant. Même chez les cultivateurs d'aujourd'hui la lampe s'est éteinte pour faire place à l'ampoule électrique ; la force motrice a supplanté en bien des domaines la force à bras. Labelle jouit du confort moderne qu'apporte l'automatisation animée par cet élément de la nature, habilement exploité par le génie humain.

Téléphone

Ce commode moyen d'intercommunication par fils téléphoniques n'a pas toujours existé. Nos premiers colons n'avaient que la correspondance par lettres pour communiquer entre eux à distance.

C'est une trouvaille de notre monde moderne. À Labelle, on ne tarda pas à installer ce système. Dès 1908, un premier service téléphonique est organisé par la ligne de Eugène Danis de l'Annonciation, en passant par la Macaza. Les quatorze abonnés du début pouvaient parler à plusieurs localités du Nord. En 1940, le réseau téléphonique est vendu à « Téléphone Labelle Limitée » ; quelques années plus tard la Compagnie Bell en devenait propriétaire. Le 9 novembre 1946, cette puissante compagnie faisait de la simple

agence de Labelle un bureau-chef qui compte, en 1955, plus de 300 abonnés. Voici les noms des responsables téléphonistes, depuis son installation : Joseph Gordon, Mary Wise, M. Daoût, Blanche Lemaitre, Napoléon Paquin, Émeric Bergeron, Albina Morin.

Incendie de 1902

Les plus vieux citoyens de la place se souviennent encore du lugubre incendie qui dévora une grande partie du village de Labelle, sur la rue principale, du côté ouest de la rivière, en ce 30 août 1902. Cet impitoyable sinistre jeta la consternation parmi la population. On se souvient que lors de la bénédiction de la pierre angulaire de l'église, cette année-là, une excursion avait été organisée en faveur des victimes de l'incendie. Le feu avait pris origine dans le hangar à foin de Paul Marinier, par suite de l'imprévoyance d'un petit garçon, (à l'endroit du garage actuel de E. Bergeron). À la faveur d'un grand vent, la flamme avait consumé rapidement, sur les deux côtés de la rue, les maisons commerciales, telles que l'hôtel de A. Dumoulin, la maison de Félix Labelle, le magasin Larocque, l'hôtel de N. Nantel, le magasin de P.-E. Forget et celui de Légaré, puis la demeure de Paul Marinier, de Jacques Drouin (boulangier), d'une dame Gagnon, etc... Environ dix-sept maisons avaient disparu dans le désastre, et n'étaient plus qu'un amas de cendre.

On raconte que M. le curé Proulx serait venu sur les lieux avec le Saint Sacrement, et aurait empêché que le feu se répande à tout le village. Les pompiers improvisés qui avaient fait la chaîne, de la rivière au brasier, ne pouvaient apaiser la flamme à coup de chaudières d'eau.

Pompes à incendies — en 1951

Le conseil du village décida, en 1951, d'édifier une station de pompes à incendies munie de tous les accessoires nécessaires, au coût de \$10,000 en vue de donner plus de sécurité aux citoyens et d'enrayer les ravages.

En somme, la paroisse de Labelle, par toutes ces installations diverses, s'est mise à la page, tout en conservant son cachet de village de campagne, et en gardant la beauté à son site. Grâce à l'esprit

d'initiative de nos conseils municipaux, anciens et actuels, notre paroisse a marché vers le progrès et s'est créé un rang enviable parmi les localités du Nord.

Dans la vie politique

Députés fédéraux du comté Labelle formé en 1892

Bourassa, Henri.....	1896 à 1907
Major, C.-B.....	1907 à 1911
Achim, Honoré.....	1911 à 1917
Fortier, Hyacinthe-Alfred.....	1917 à 1925
Bourassa, Henri.....	1925 à 1935
Lalonde, Maurice.....	1935 à 1949
Courtemanche, Henri.....	1949 à 1953
Roy, Gustave.....	1953 à

Députés provinciaux du comté Labelle formé en 1912

Fortier, Hyacinthe-Alfred.....	1912 à 1917
Achim, Honoré.....	1917 à 1922
Lahaie, Désiré.....	1922 à 1923
Lortie, Pierre.....	1923 à 1935
Paquette, Albini (ministre de la santé).....	1935 à

Henri Bourassa, député du comté Labelle

En terminant ce chapitre de la vie civile, nous ne pouvons taire le nom de l'illustre député qui fut, pendant plus de vingt ans, l'ambassadeur et le défenseur des droits de la nation canadienne-française, auprès des plus hautes autorités civiles du pays. Il fut, selon l'expression du Chanoine Groulx, « cet insigne serviteur de la patrie canadienne, la plus fière incarnation de sa race. »

À plusieurs reprises, durant ses campagnes électorales, les citoyens de Labelle ont eu la joie et la fierté d'entendre ce puissant orateur, cet ardent patriote qui savait dépasser l'esprit de parti, ce grand chrétien qui marchait à la lumière de l'Église et du Christ.

Poème sur le Lac Labelle

N.B. La vue du Lac Labelle a dicté à Louvigny De Montigny les quelques vers que voici, lors d'un voyage en 1894 :

Au Couchant, la moisson qui mûrit en silence,
Au Levant, les grands monts où la brise s'endort ;
Sur les galets dorés, un lac qui se balance,
— Le lac qui dit le nom de l'Apôtre du Nord.

Témoin de ses labeurs, de ses peines premières
Et comme Lui sujet à tous les aquilons,
Il redit sa louange aux montagnes altières
Et chante un chant d'espoir aux courageux colons.

On distingue aujourd'hui, sur la grève sauvage,
Le bronze du héros parmi les arbres verts.
— Monument ignoré, sur un lointain rivage,
Qui doit montrer demain son front à l'univers !

Il domine les flots, de la main leur commande,
Et son regard tourné vers les vastes forêts.
Embrasse l'avenir ; on dirait qu'il demande,
Au ciel d'autres faveurs, aux hommes des progrès.

Et le ciel lui répond à l'horizon prospère :
« Contemple ton ouvrage et sois-en le gardien,
« Veille sur ton pays, guide-le, puis espère...
« Dieu se plaît à combler le peuple canadien. »

Et la plainte des bois à son oreille arrive,
Avec la vague épaisse — ô grandiose aspect.
Qui sous l'œil du héros vient mourir sur la rive,
Et baiser ses genoux avec un saint respect.

Loi de l'érection civile en 1902

Loi érigeant civilement la paroisse de la Nativité de Marie de Labelle, dans le comté de Labelle et pourvoyant à la construction d'une église et d'une sacristie en la dite paroisse.

Sanctionnée le 26 mars 1902.

Attendu que les curés et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de la Nativité de Marie de Labelle, dans le comté de Labelle, ont représenté par leur requête :

Que le 27 novembre 1901, Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, a érigé canoniquement, en titre de cure et de paroisse sous l'invocation de la Nativité de Marie, le territoire suivant, savoir : « Le Canton Joly, les dix lots de chaque côté de la rivière Rouge du Canton Marchand, les plus rapprochés du Canton Joly, et les quinze premiers lots des rangs onze et douze du Canton La Minerve touchant au Canton Joly, bornés comme suit, savoir : vers le nord, par la ligne qui sépare le Canton Joly des terres non arpentées, vers l'est, par la ligne qui sépare le Canton Joly du Canton Clyde ; vers le sud, par la ligne qui sépare le Canton Joly du Canton La Minerve, jusqu'à la ligne qui sépare le rang douze du rang treize du Canton La Minerve, et, suivant cette ligne, jusqu'à celle qui sépare les lots numéro quinze des lots numéro seize des rangs douze et onze, et, suivant cette dernière ligne jusqu'au Canton Marchand ; vers l'ouest, par la ligne qui sépare le Canton Joly du Canton Marchand jusqu'à la ligne qui sépare le rang sud-ouest de la rivière Rouge du rang six du Canton Marchand, et, suivant cette ligne jusqu'à la ligne ouest du numéro dix du rang sud-ouest du même Canton Marchand et, suivant cette dernière ligne vers le nord, et, traversant la rivière Rouge par la même ligne à l'ouest du lot numéro dix du rang nord-est de la rivière Rouge jusqu'aux terres non arpentées ».

Que Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, sur requête signée par la majorité des paroissiens francs tenanciers de la dite paroisse, a permis d'y construire une nouvelle église et une nouvelle sacristie, et que, pour pourvoir aux frais de la dite construction, il sera nécessaire de prélever la somme de vingt mille piastres par voie de cotisation sur les francs tenanciers catholiques romains de la dite paroisse.

Que les requérants désirent obtenir la passation d'une loi érigeant civilement la dite paroisse canonique de la Nativité de Marie de Labelle, et autorisant l'élection de syndics pour prélever, sur les francs tenanciers catholiques romains de la dite paroisse la dite somme de vingt mille piastres, pour défrayer la construction des église et sacristie de la dite paroisse payable par versements annuels s'étendant sur un terme de cinquante ans, le tout basé sur le rôle d'évaluation en vigueur et devant être imposée par des actes de cotisation annuels répartissant chaque versement sur les immeubles des francs tenanciers catholiques romains de la dite paroisse alors concédés par le gouvernement, et sur les impenses et améliorations des terrains occupés par des colons sans titre (squatters), et pour obtenir, pour les syndics à être élus, le pouvoir d'emprunter l'argent nécessaire pour défrayer le coût de la dite construction ; et qu'à une assemblée des francs tenanciers catholiques romains de la dite paroisse tenue le 26 janvier 1902, après convocation régulière, il a été unanimement résolu de demander la passation d'une loi pour les fins susdites :

Et attendu qu'il est à propos de faire droit à la dite requête ;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de Québec, décrète ce qui suit :

1) La paroisse canonique de la Nativité de Labelle, bornée et délimitée tel que susdit, est érigée civilement.....

CHAPITRE SEPTIÈME

L'éducation en marche par les écoles

« Parmi les privilèges que les Canadiens français défendirent avec le plus de vigueur et dont ils cherchèrent par tous les moyens à assurer la sauvegarde, en 1867, figurait l'école. »

(Jean Bruchési)

Premiers commissaires et première école en 1883. — Projet d'un collège classique vers 1890. — Arrivée des Sœurs de Sainte-Croix en 1902. — Le couvent en 1905. — Commission scolaire du village en 1927. — Un collège pour garçons 1948. — Les Frères du Sacré-Cœur en 1952. — Une autre étape : l'École Centrale St-Pie-X. — Quelques manifestations culturelles : fanfare, — journal local : « L'Étoile Polaire ». — Associations patriotique et sportive. — Les professionnels. — Liste des présidents et secrétaires des commissions scolaires. — Liste des Supérieures du couvent. —

On pourrait croire que le premier noyau de colons à La Chute-aux-Iroquois étaient trop préoccupés du défrichement de leur lopin de terre pour songer si tôt à une école pour l'éducation et l'instruction de leurs enfants. Mais ces bonnes gens, qui venaient de quitter les vieilles paroisses de la région de Saint-Jérôme, avaient à cœur la formation chrétienne de leur famille et savaient apprécier la valeur de l'instruction. D'autant plus que plusieurs de ces défricheurs souffraient de ne pouvoir lire ni signer leur nom au bas des actes officiels, comme en font foi les registres de ce temps-là. C'est pourquoi, dès les débuts de la paroisse, on s'est attaqué au problème scolaire.

Premiers commissaires et première école en 1883

La paroisse avait à peine deux ans et demi d'existence quand elle se donna sa première commission scolaire. Au début de 1883, en effet, le surintendant de l'Instruction Publique en nomma les premiers membres : Napoléon Nantel, président ; Dr A. Lesage, secrétaire ; Zothique Therrien, Jules Brassard, Damase Labelle, Pierre Paquet,

commissaires. La première assemblée se tint le 11 avril 1883. Déjà le projet de la construction d'une école fut débattu, mais il fallait d'abord obtenir le terrain. À une demande faite à Mgr Duhamel d'Ottawa, celui-ci autorisa, par lettre en date du 8 mai 1883, le R.P. Raynel, S.J., à donner un terrain pour l'école pris sur celui de la fabrique, soit les lots 25 et 26. Un chemin conduisant à cette école fut tracé sur une propriété de Ulysse Dyonnet. Le 11 août suivant, les commissaires décidèrent de commencer les travaux sans tarder, pour pouvoir terminer à la fin d'octobre. Il ne s'agissait sûrement pas d'un gratte-ciel en béton, puisque tout devait s'exécuter dans l'espace de deux mois ! La construction de cette maison en bois, qui aura 25x30 pieds de dimensions, sera confiée à Ariste Bock, au coût de \$425.00. À cette même assemblée, on proposa de chercher une institutrice à raison de \$100.00 de salaire par an. La classe s'ouvrit en septembre ; en attendant la finition de l'école, on choisit la maison de la succession Campeau, comme lieu des premières leçons. Tel que prévu, on entra dans la nouvelle maison scolaire, au début de novembre. Elle était située à quelques pas, du côté est du couvent actuel, et au nord de l'école St-Pie-X d'aujourd'hui. Cette maison à combles français comprenait deux étages. Le premier plancher comptait la classe et le logis de la maîtresse ; le second, auquel on accédait par un escalier extérieur, servait de salle municipale pour les séances du conseil et de la commission scolaire. On l'équipa de tout l'ameublement nécessaire : un tableau, deux tables avec bancs, et quatre autres bancs pour la commodité des élèves, et enfin... un lieu d'aisances. Le tout pour vingt dollars.

Dans la méritante carrière de l'enseignement, les premières institutrices à Labelle furent Milles Meilleur, Julie Proulx¹, Mme Veuve Mireault² qui ne manquait pas de sévérité, Mme Juteau et Milles Ida et Hélène Fortin, etc³... Plus encore qu'aujourd'hui, le problème

1. On raconte qu'un jour Mlle Proulx voulut punir Séraphin Bock, enfant d'Ariste, qui taillait le coin des bancs avec son couteau. Elle l'enferma dans la cave de l'école, mais l'enfant espiègle s'enfuit par la fenêtre.

Une autre fois, ce fut le tour de Wilfrid Nantel. Elle l'envoya dans sa chambre. Le garçonnet ne connaissait sans doute pas toutes les lois de la bienséance : il mangea le lunch de la maîtresse et se coucha sur le lit blanc avec ses souliers de boeuf...

2. Mme veuve Mireault s'est mariée, plus tard, en secondes noces, avec Hormisdas Labelle, père.

3. Entre 1900 et 1907, furent institutrices : Milles E. Bélanger, H. Lavoie, Lafortune et Brassard.

de trouver des maîtresses d'école était ardu. Mlle Julie Proulx dût quitter la paroisse et laisser sa classe en décembre 1886. Dans l'impossibilité d'obtenir une remplaçante, il fallut fermer l'école jusqu'en octobre de l'année suivante. Pourtant, les commissaires veillaient à leur fournir le nécessaire, car il est dit dans le rapport de la séance du 22 septembre 1883 que « Le secrétaire Lesage est autorisé à faire chauffer l'institutrice au plus bas prix » ! Comme on le voit, le style trahissait parfois la pensée de ces braves colons. « Les manuels des élèves, au programme scolaire, se limitaient à un très petit nombre. Le travail écrit se faisait sur l'inséparable ardoise. Les jeunes apprenaient les grosses lettres sur le tableau de Lippens ; les autres, suivant le degré d'instruction, possédaient : *Les Devoirs du Chrétien*, de Lhomond, *Mon premier livre*, de Ahern, la *Grammaire française*, de Robert, le *Psautier du saint roi David*, l'*Histoire sainte*, le *Catéchisme de Québec*, la *Géographie* et l'*Arithmétique*, des Frères des Écoles Chrétiennes, la *Méthode d'Écriture*, de J.-A. Langlais »...¹

Les Écoles de rang

Avec l'augmentation de la population et l'établissement des colons dans les différentes parties de la paroisse, les *écoles de rang* ont surgi dans chaque direction selon les besoins de l'arrondissement. En 1906, plusieurs rangs possédaient leur école où l'institutrice devait faire face à la vie avec ses \$150.00 par année. Il y aura plus tard jusqu'à six écoles en campagne. Elles ne fermèrent qu'une année, en 1932-33, à cause de la crise qui rendait la commission incapable de payer les institutrices.

Projet d'un collège classique vers 1890

« La correspondance du curé Labelle avec Mgr Duhamel révèle qu'il voulait établir un collège classique à La Chute-aux-Iroquois (Labelle). Le projet n'eut pas de suite. Ce n'est qu'en 1910 que le projet aboutira, et à Nominique, cette fois. Dom Chalumeau, supérieur des Chanoines de l'Immaculée Conception, voyant les progrès rapides de la région, en raison du prolongement du chemin de fer, décida de donner d'abord un cours commercial. Puis, à l'été de

1. Douce Souvenance, p. 172.

1912, un cours classique. En 1914, on transporta cette œuvre d'éducation à Mont-Laurier, devenue épiscopale avec Mgr Brunet » (Vedettes 1952-1956).

Arrivée des Sœurs de Sainte-Croix en 1902

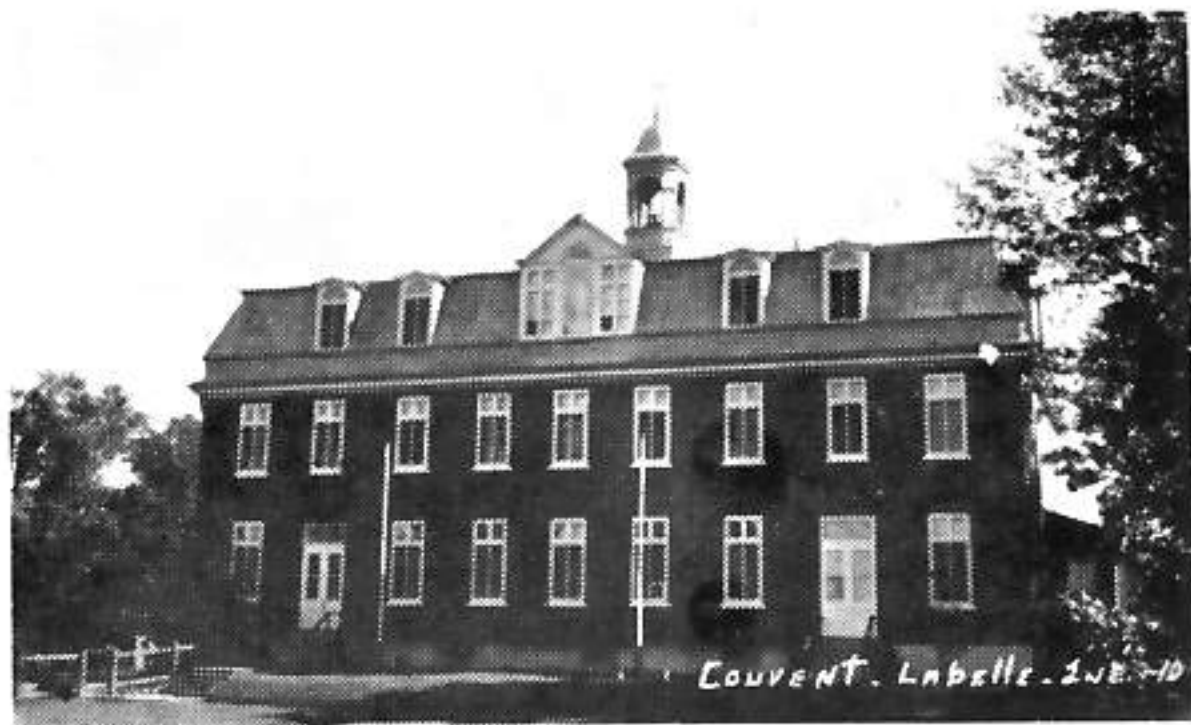
Dans les annales de cette communauté de Montréal, on lit ceci : « Jeudi, 3 avril 1902, M. C. Proulx, curé de Labelle, vient demander des sœurs pour le mois de septembre prochain. Le conseil général lui promet que sa demande sera prise en considération »... « Mardi, 26 août 1902, nos chères sœurs, Marie de Saint-Alexis, Marie Sainte-Lucie et Marie de Sainte-Colette sont appelées à l'honneur de fonder une mission à Labelle, diocèse d'Ottawa »... En date du 2 septembre, il est écrit : « Un télégramme annonce que Labelle fut la proie des flammes. Aussitôt, notre souvenir s'envole vers nos chères missionnaires à peine arrivées dans ce village. Le lendemain, nous apprenons que nos sœurs, logées au presbytère, en attendant que leur maison soit achevée, n'ont point eu à souffrir du désastre »...

Durant trois ans, ces vaillantes religieuses ouvrirent leur première classe dans la maison qui leur servait de logis. Ce petit couvent temporaire se voit encore en face du presbytère actuel.

Le couvent en 1905

Dès 1904, sur le terrain cédé par la fabrique, commença la construction du couvent, d'après les plans préparés par l'architecte G.-A. Monette. Terminé au mois d'août de l'année suivante, l'archevêque d'Ottawa lui apporta sa bénédiction : « Le vingt-sept août, mil neuf cent cinq, Nous, Joseph-Thomas Duhamel, Archevêque d'Ottawa, avons fait la bénédiction du couvent dans la paroisse de la Nativité de Marie de Labelle. Ce couvent a été bâti par la communauté des Sœurs de Ste-Croix et des Sept-Douleurs-de-Marie. La paroisse, par l'intermédiaire de la commission scolaire composée de Messieurs P.-E. Forget, président, A.-C.-W. Légaré, Thomas Labonté, Zotique David et Charles Martin, fit sous la direction du Révd Charles Proulx, curé, des instances réitérées auprès de la communauté et de sa Grandeur Mgr Joseph-Thomas Duhamel, pour avoir le privilège de posséder une institution chrétienne. Elle offrit une contribution de trois mille piastres et la communauté s'engagea à construire ce magnifique

Le couvent
dirigé
par les Sœurs
de Ste-Croix
(1905).



Le collège
dirigé par
les Frères du
Sacré-Cœur
(1948).

L'école
Saint-Pie X
(1955).



couvent bâti en briques, mesurant quatre-vingt-cinq pieds de longueur et quarante-huit pieds et demi de largeur. Il compte deux étages, un soubassement et des mansardes. Le coût du couvent est de treize mille six cent soixante piastres.

Étaient présents à cette bénédiction, un grand nombre de membres du clergé, séculier et régulier, plusieurs visiteurs étrangers et tous les paroissiens s'étaient portés en foule afin de témoigner par leur présence l'intérêt qu'ils portent à cette grande œuvre.

Avant la cérémonie de la bénédiction monsieur le chanoine Martin, de l'archevêché de Montréal, a fait le sermon de circonstance. La Révérende Mère Supérieure Marie St-Gabriel, et la Révérende Sœur Marie de Ste-Eulalie, secrétaire générale, la supérieure de la maison étaient présentes à la cérémonie ».

† J.-Thomas, archev. d'Ottawa.

Cette maison d'éducation devint l'un des principaux pensionnats de filles, dans la région du Nord, tout en remplissant le rôle d'école paroissiale du village pour la jeunesse masculine et féminine. On y distribua l'enseignement de 1ère à la 9e année inclusivement, jusqu'en ces derniers temps. Cette dévouée et méritante phalange d'éducatrices, religieuses de Sainte-Croix, en plus de s'appliquer à l'instruction des enfants, se sont données pour tâche de former des femmes et des hommes conscients de leurs devoirs de chrétien, et même de cultiver des vocations sacerdotales et religieuses. Elles ont acquis un droit à nos louanges et à notre profonde gratitude. J'ai la joie de pouvoir dire, à titre d'ancien élève, qu'après ma famille, elles ont eu une large part dans l'éclosion de ma vocation sacerdotale. Ces éducatrices ont puissamment aidé le prêtre en charge de la paroisse à former les familles chrétiennes d'hier et d'aujourd'hui. Que Jésus-Hostie et Notre-Dame daignent les combler en retour de ce dévouement apostolique !

Commission scolaire du village en 1927

De 1883 à 1927, il n'y eut qu'une seule commission pour régir le domaine des écoles : celle de la Nativité. En 1927, le village se détacha de la paroisse pour former la sienne propre. Il importe aussi de signaler que le petit groupe de résidents du lac Labelle possède actuellement une troisième commission, depuis près de cinquante ans,

sous le nom de Labelle Canton, qui n'administre qu'une école. M. P.-E. Cédillotte en est le professeur depuis plusieurs années. Un fait digne de mention : M. P.-E. Forget, marchand, décédé il y a quelques années, fut commissaire d'écoles pendant cinquante ans consécutifs, soit de 1895 à 1945, dont quarante-huit ans comme président, d'abord à celle de la Nativité, ensuite à celle du village.

Un collège pour garçons en 1948

Depuis longtemps, les autorités religieuses et scolaires de la paroisse aspiraient à grouper les garçons en une seule école. Les avantages s'imposaient aux yeux de tous. Déjà vers 1925, M. le curé Guay avait réuni les grands de 8^e à 10^e années dans un local situé près de la gare, sous la direction d'un maître laïque. Mais cette heureuse initiative n'eut que deux ans d'existence. En 1947, le projet fut repris sur une plus large échelle. Avec les généreux octrois du gouvernement, la construction d'un collège commença cette même année. Cet édifice en briques, à deux étages, s'éleva sur un terrain de la fabrique, près de la grande route. Son Excellence Mgr Limoges vint le bénir le 7 novembre 1948 : « Nous, soussigné, évêque de Mont-Laurier, après avoir célébré pontificalement le Saint-Sacrifice de la messe en l'église de Labelle, avons béni une école pour garçons à Labelle. Étaient présents à cette cérémonie l'Honorable J.-H.-A. Paquette, ministre de la santé et député du comté Labelle, tous les conseillers municipaux et les membres de la Commission Scolaire ainsi que la grande majorité des citoyens de Labelle. † Joseph-Eugène, évêque de Mont-Laurier ».

Deux instituteurs laïques prirent la direction de ce nouveau collège, aidés d'une institutrice, et se dévouèrent à l'enseignement chez les garçons de troisième à neuvième années.

Les Frères du Sacré-Cœur en 1952

Entre temps, M. le curé Sicotte, à la suite de M. Guay, multipliait ses démarches auprès des communautés enseignantes d'hommes. Quatre ans plus tard, les Frères du Sacré-Cœur acceptèrent de prendre charge du collège, à la grande joie des autorités religieuses et scolaires et des paroissiens. Le premier contingent à venir fonder,

à l'été de 1952, cette nouvelle mission de leur institut se composait des Frères Ernest, directeur, Rodolphe, Joachim et Jean-Pierre. Au mois d'août 1954, arriva une nouvelle équipe : le frère Louis-Adélar, directeur, assisté des frères Joachim et Victor.

Le zèle et la direction virile de ces religieux eurent bientôt fait de discipliner cet élément bruyant de la gent écolière, d'organiser leurs jeux et leurs loisirs, surtout de donner à cette jeunesse masculine une instruction et une formation religieuses et profanes de choix. Actuellement, le dévouement des Frères s'étend, en plus, à la préparation et à la direction des enfants du Sanctuaire. Jusqu'à l'an dernier, ils ajoutaient à leur lourde tâche, la maîtrise de la chorale paroissiale, qu'ils ont laissée depuis. Nous souhaitons ardemment qu'avec cette nouvelle maison d'éducation germe une moisson plus abondante de prêtres et de religieux, car Labelle pourrait en offrir davantage. Que la Congrégation des Frères du Sacré-Cœur daigne accepter l'hommage reconnaissant et les vœux de la population de Labelle.

Une autre étape : l'École Centrale St-Pie-X.

À la clôture des fêtes du 75^e anniversaire de la paroisse, le 31 juillet 1955, Mgr Jutras, Vicaire général du diocèse, bénissait la nouvelle et élégante école Saint-Pie-X, située à mi-chemin entre le collège et le couvent. Dans son allocution de circonstance, le président de la commission scolaire du village, M. A. Bélisle, dégageait bien le sens de cet événement: « Cette coïncidence avec les fêtes du jour est une image frappante du magnifique progrès qui s'est opéré chez nous dans le travail de l'éducation... Le progrès s'est accentué de jour en jour au point que dès 1954, messieurs les commissaires d'école ont eu à envisager le problème de la construction de l'externat, qui a été béni ce soir, et qui sera pratiquement rempli à l'ouverture des classes... Remerciements encore une fois à M. le Ministre pour le généreux octroi de \$68,000 qui nous a permis de réaliser ce projet de la plus grande nécessité »...

Avec cette nouvelle maison d'enseignement, c'était le début de la centralisation des écoles de rang. On ne dira jamais trop les inappréciables services que nous ont rendus ces écoles de campagne en rapprochant l'instruction, des familles éloignées du village. L'inlassable dévouement de ces courageuses institutrices qui se sont succé-

dé, depuis trois quarts de siècle, dans ces modestes écoles souvent peu confortables et isolées au fond de nos campagnes, suscite notre admiration. Leurs indiscutables sacrifices, leur zèle et leur patience ont bâti, au jour le jour, dans les âmes de ces jeunes colons une œuvre magnifique qui a contribué largement à garder l'esprit chrétien dans les belles familles de chez nous.

Un problème cependant se renouvelait, chaque année : celui de trouver le nombre suffisant de professeurs compétents pour assurer ces postes importants ; de plus, les dépenses assez onéreuses de l'entretien et du rajeunissement de ces écoles vieillissantes firent songer les commissaires. Devant la facilité de communication avec l'automobile sur nos routes améliorées, ils jugèrent possible d'établir le système de l'école centrale, qui s'est révélé, dans beaucoup d'autres localités, avantageux à de multiples points de vue, spécialement par un enseignement plus soigné, grâce aux professeurs compétents, et par un contact plus fréquent avec le prêtre qui peut visiter plus assidûment ces classes voisines du presbytère et de l'église. Après un an d'hésitation, la commission scolaire de la paroisse a consenti, en cette année 1956, à fermer les deux écoles de rang qui fonctionnaient encore, celle située chez Philippe Lauzon et celle du chemin de la Macaza, pour se rallier au plan de l'école centrale. Un service quotidien d'automobiles assure le transport de nos jeunes écoliers campagnards.

Voici l'organisation actuelle :

— *Couvent* : 10^e année commerciale pour les externes et les pensionnaires.

— *Collège* : 4^e à 9^e années pour garçons.

— *École centrale Saint-Pic-X* : 1^{ère} à 9^e années pour filles et 1^{ère} à 3^e années pour garçonnets.

— *École du lac Labelle* : 1^{ère} à 7^e années.

Une quinzaine de religieuses, trois frères, quelques institutrices et un instituteur partagent l'importante tâche de l'enseignement donné à plus de trois cents enfants.

Salaires : Institutrices : \$1,600 ; Instituteurs : \$2,500 ; Sœurs : \$1,500 ; Frères : \$1,800 et \$2,000.

La paroisse de Labelle s'est préoccupée de la question vitale de ses écoles et elle peut se glorifier aujourd'hui de n'avoir pas boudé

le progrès pour le plus grand bien de la génération montante et des hommes de demain.

Manifestations culturelles : fanfare et journal local

L'histoire de la paroisse nous révèle des manifestations culturelles chez les adultes : indice d'une population qui a dépassé le niveau des préoccupations matérielles pour s'adonner un peu plus aux choses de l'esprit. Qu'un simple village de campagne à peine âgé de vingt-cinq ans possède sa fanfare et son journal, c'est peu banal. En 1906, le conseil vota \$125.00 à Auguste Dumoulin pour l'achat d'instruments de musique en vue de former une fanfare. Le maire en prit possession en février 1909. Sous la direction de Étienne Migneau, ce corps musical, connu dans toute la région du Nord, répondait aux appels des paroisses environnantes qui voulaient donner du relief à une séance ou à une célébration religieuse ou civile. À Labelle surtout, les grandes cérémonies religieuses ou civiques revêtaient un cachet de plus grande solennité grâce aux harmonies de cette troupe de musiciens expérimentés. « À Labelle, c'est comme à Montréal », disaient les gens de la « Lièvre » qui venaient à la procession de la Fête-Dieu. Voici les noms de ces artistes : Étienne Migneau, directeur ; M. Mandeville et A. Perrault, trombone à coulisse ; Auguste Dumoulin, grosse-basse ; Alfred Nantel et W. Moranville, baryton ; Charles Larocque, alto ; Lucien Beaudart, cornet ; Paul Marinier, tambour ; Joseph Nantel, cymbales ; Hilaire Blanchet, contre-temps ; Lucien Migneau, clarinette, etc...

Le Journal : L'Étoile Polaire

Ce début du XXe siècle fut pour Labelle une période de profonde vitalité, presque à l'égal de celle d'aujourd'hui. Les paroissiens possédaient même leur journal local, publié dans la paroisse par monsieur Joseph Demers qui tenait une imprimerie à l'endroit occupé aujourd'hui par le restaurant Richer. « L'Étoile Polaire », c'était son nom, portait les nouvelles et potins de la paroisse aux foyers des « Labellois » et même aux localités voisines. Il arrivait parfois que le rédacteur donnait de l'importance à de menus détails parce qu'il était à court de nouvelles. L'imprimerie fut mise en vente en 1917.

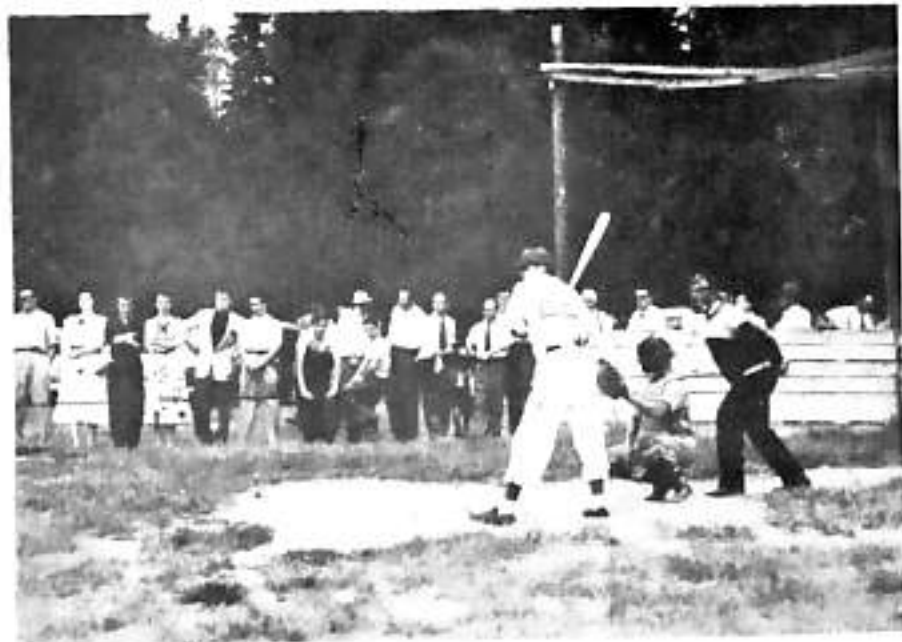


La commission scolaire actuelle du village : Roméo Allard, sec., Alfred Bêlisle, prés., J.-Albert Dumontier, Urgel Lauzon, Côme Bertrand, Emeric Bergeron.

La commission scolaire actuelle de la paroisse. Georges Godard, sec., André Brossard, Maurice Labonté, prés., Damien David, Gérard Valiquette, Emilien Charrette.



La fanfare de Labelle, en 1910.



Une joute de baseball, en 1955.

Association patriotique

Le sentiment patriotique était profondément ancré au cœur des gens de ce temps-là. La fondation de notre méritante section de la Société Saint-Jean-Baptiste date probablement de ces belles années. La fête de notre patron national était soulignée par des manifestations publiques, des décorations et des arcs de triomphe. Une vieille photo nous en est garante. Cette ancienne tradition fut reprise avec éclat et succès, plus récemment, vers 1943 et en 1954, avec chars allégoriques, danse de folklore et feu de la Saint-Jean. Le conseil de cette société à Labelle ne borne pas là ses activités. Conscient de sa responsabilité, il sait collaborer pour maintenir nos droits canadiens-français et les défendre contre l'américanisme envahisseur.

Associations sportives

Dans la vie, il faut des heures récréatives, des heures de saine détente. Il y a ces belles soirées de famille de chez nous, où la gaieté et le délassement apportent du réconfort pour les tâches quotidiennes. Sur le plan paroissial, il y a aussi les loisirs organisés qui peuvent devenir enrichissants pour la santé du corps et de l'esprit. Parmi les sports tels que le hockey, le ski, le tennis, la natation, les régates, la balle molle, le baseball, qui furent et qui restent toujours en pleine vigueur à Labelle, notre jeunesse a excellé surtout dans ce dernier. Il y a environ vingt-cinq ans, le club de baseball de Labelle, bien discipliné, renforcé par les McDonall et Singleton, avait remporté un premier championnat. En 1953, nos jeunes joueurs atteignent un autre sommet en décrochant le trophée dans la Ligue de la Rouge. Présentement notre club fait partie de la Ligue Laurentienne du Nord.

Nos professionnels passés et présents

Médecins : Dr A.-W. Lesage (1883-85) ; Dr J.-A. Bigonnesse (1890-1908) ; Dr Côté (vers 1900) ; Dr Gatién (vers 1905) ; Dr Dufresne, Dr Jacques Cartier (fils), Dr F. Belisle.

Notaires : P. Mandeville (vers 1900) ; Paul St-Jacques (vers 1925) ; Émile Beauchemin (vers 1930).

Avocats : R. Robert (vers 1908) ;

Dentiste : Claude Germain,

Opticien : Gérard Lapointe.

**Présidents et secrétaires-trésoriers
de la Commission Scolaire de La Nativité, Canton Joly
depuis 1883 à 1955**

PRÉSIDENTS		SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS	
Napoléon Nantel	1883	Dr A. Lesage	1883 à 1884
Zotique Therrien	1883 à 1884	Ariste Bock	1884 à 1885
Damien Jérôme	1884 à 1885	Ernest Laurin	1885 à 1887
Damase Labelle	1885 à 1887	Georges Hyde	1887
Ariste Bock	1887 à 1890	Damase Brassard	1887
Adolphe Provost	1890 à 1892	Damien LeGuerrier	1887 à 1889
Étienne Miljours	1892 à 1894	H. Giroux	1889 à 1890
Adolphe Provost	1894 à 1895	Dr J.-A. Bigonnesse	1890 à 1908
Paul-Émile Forget	1895 à 1927	Jules Ledoux	1908 à 1923
Télesphore Pharaud	1927 à 1929	J.-B. Cédilotte	1923 à 1930
Julien Brassard	1929 à 1937	Alfred Bélisle	1930 à 1933
Josaphat Lauzon	1937 à 1942	Georges Godard	1933 à
Hilaire Labelle	1942 à 1943		
Joseph Paradis	1943 à 1952		
Gaston Baudart	1952 à 1953		
Maurice Labonté	1953 à		

Commission Scolaire du Village de Labelle

Paul-Émile Forget	1927 à 1943	J.-B. Cédilotte	1927 à 1931
Alfred Bélisle	1943 à 1947	Dr A.-A. Dufresne	1931 à 1932
Côme Bertrand	1947 à 1948	Alfred Bélisle	1932 à 1939
Émeric Bergeron	1948 à 1951	Roméo Allard	1939 à
Alfred Bélisle	1951 à		

Supérieures du Pensionnat des Sœurs de Ste-Croix à Labelle

Révde Sœur Marie de Saint-Alexis, supérieure fondatrice,	1902-07
Révde Sœur Marie de Sainte-Léontine,	1907-10
Révde Sœur Marie de Sainte-Ludivine,	1910-12
Révde Sœur Marie de Saint-Damase,	1912-13
Révde Sœur Marie de Sainte-Ludivine,	1913-18
Révde Sœur Marie de Sainte-Blanche,	1918-20
Révde Sœur Marie de Sainte-Georgina,	1920-22
Révde Sœur Marie de Sainte-Aldégonde,	1922-26
Révde Sœur Marie de Sainte-Gertrude-de-Nivelle,	1926-28
Révde Sœur Marie de Saint-Tharcisius,	1928-30
Révde Sœur Marie de Saint-Bernard-de-Rodez,	1930-36
Révde Sœur Marie de Saint-Georges-de-Vienne,	1936-39
Révde Sœur Marie de Sainte-Germaine,	1939-40
Révde Sœur Marie de Sainte-Casilda,	1940-46
Révde Sœur Marie de Saint-Raymond,	1946-47
Révde Sœur Marie de Sainte-Lucienne,	1947-52
Révde Sœur Marie de Saint-Georges-de-Vienne,	1952—

N.B. : Une autre religieuse mérite une mention honorable pour s'être dévouée dans l'enseignement pendant plus de vingt ans à Labelle : Sœur Sainte-Gertrude.

Directeurs du collège des Frères du Sacré-Cœur

Révd Frère Ernest, directeur fondateur,	1952-54
Révd Frère Louis-Adélarde,	1954—